

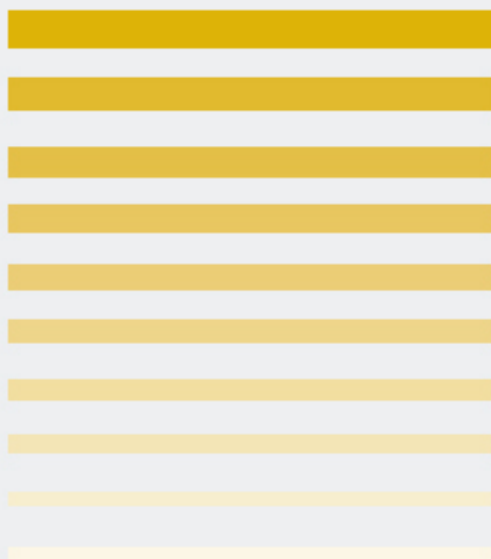


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 11 - Numéro 22

5 juin 2014



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision	10
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	28
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	147
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

5. Institutions financières	154
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	161
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	307
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	313
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	319
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	

9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDR :	Bureau de décision et de révision
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autoréglementation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
1.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Henri Lemieux, faisant affaires sous la raison sociale Financière Hélios Capital, Agence Créditis plus inc., Altima environnement technologique inc., Rémy Pelletier, Jeffrey Harris et Jonathan Archer I Michel Rolland <i>(Audet F.G. & Associés)</i> I 9218-3524 Québec inc., faisant affaires sous la raison sociale Altima environnement technologie et Raymond Rivard <i>(Lord Poissant & Associés)</i> I Alexandre Royer <i>(Astell Lachance Du Sablon De Sua)</i> M Caisse Desjardins des Rivières de Québec	2010-018	Claude St Pierre	9 juin 2014 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
2.	D Autorité des marchés financiers I Archer Or inc., Guy Gravel Guy Bégin, Paul Vigneault et Helga Leuthe <i>(M^{re} Hanh-Bao Lam)</i> M TD Canada Trust	2011-002	Claude St Pierre	9 juin 2014 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
3.	D Autorité des marchés financiers I Robert Morin, Roger Éthier, Incase Finance inc. et Vivre-Entreprise en soins de santé (BCF s.e.n.c.r.l.) M Gestion M.E.R.R. inc., Les Résidences Desjardins (St-Sauveur) inc., Bilodeau Spécialiste en chaussure inc., Pantero Technologies inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque HSBC du Canada IT Labelle Marquis inc. (Kaufman Laramée s.e.n.c.r.l.)	2011-021	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	9 juin 2014 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
4.	D Autorité des marchés financiers I Warren English et Méga International Business I Alain André Desarzens, Michèle Amiot et Institut des médecines universelles (Gagné Ouellet Avocats) M Banque Royale du Canada de Laval, Banque Royale du Canada de Rimouski, RBC Placement en direct, Caisse populaire Desjardins de Rimouski, Alertpay inc., Banque CIBC, Jacques Dumont et Line Gaudreau	2011-024	Claude St Pierre	9 juin 2014 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
5.	D Autorité des marchés financiers I Nathalie Beckers et 9093-4035 Québec inc. M Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque Royale du Canada, Caisse Desjardins Centre-Est de la Métropole et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne	2013-020	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	9 juin 2014 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
6.	D Autorité des marchés financiers (<i>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</i>) I Assurances Annie Chaussé inc. et Annie Chaussé (<i>Robert Jodoin, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l.</i>) I Daniel Messier Courtier d'assurance et services financiers inc.	2013-028	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	9 juin 2014 10 h	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de mesure propre au respect de la loi, de radiation et de suspension d'inscription
7.	D Autorité des marchés financiers (<i>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</i>) I Omniarch Capital Corporation	2014-017	Jean-Pierre Cristel	10 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative Audience <i>pro forma</i>
8.	D Autorité des marchés financiers (<i>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</i>) I Assurances Annie Chaussé inc. et Annie Chaussé (<i>Robert Jodoin, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l.</i>) I Daniel Messier Courtier d'assurance et services financiers inc.	2013-028	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	11 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de mesure propre au respect de la loi, de radiation et de suspension d'inscription



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
9.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Louis-Robert Lemire (Séguin Racine, Avocats)	2014-003	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	11 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur <i>Audience pro forma</i>
10.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Karatbars International GMBH, Robert La Rivière, Michel Desroches, Anthoni Snopek et Michel Galipeau	2014-020	Claude St Pierre	12 juin 2014 14 h	Avis de contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i> <i>Audience pro forma</i>
11.	D Autorité des marchés financiers I Christian Turcotte (De Chantal, D'Amour, Fortier s.e.n.c.r.l.) M Banque Laurentienne du Canada, Banque Nationale du Canada et Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sherbrooke I Chambre de la sécurité financière (Bélanger Longtin s.e.n.c.r.l.)	2013-032	Claude St Pierre	13 juin 2014 9 h 30	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
12.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Groupe Depretis inc. et James De Pretis (Miller Thomson s.e.n.c.r.l.)	2014-014	Lise Girard Claude St Pierre	13 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, de mesures propres au respect de la loi, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription et d'interdiction d'agir à titre de dirigeant <i>Audience pro forma</i>



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
13.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I André Gauthier et 9131-7156 Québec inc.	2014-016	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	13 juin 2014 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur dérivés, d'imposition de pénalités administratives et mesure propre au respect de la loi
14.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Gestion de Fonds O'Leary, S.E.C. (Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l.)	2013-018	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	16 juin 2014 10 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives
15.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Gestion de Fonds O'Leary, S.E.C. (Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l.)	2013-018	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	17 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives
16.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Investissements Nubia inc., Georges Pierre Jr, Serge St-Martin et Marie-Esther Dumond (Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés sncrl) M Banque ING du Canada	2014-010	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	17 juin 2014 9 h 30	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i> <i>Audience pro forma</i>
17.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Gestion de Fonds O'Leary, S.E.C. (Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l.)	2013-018	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	18 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
18.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Affluent Group Corp., Ali Haida Tarafdar et Sean Pugliese	2014-002	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	18 juin 2014 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, de mesure propre au respect de la loi et de pénalités administratives <i>Audience pro forma</i>
19.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Gestion de Fonds O'Leary, S.E.C. (Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l.)	2013-018	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	19 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives
20.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Virginie Dionne-Bourassa et Charles Beaudet (Woods s.e.n.c.r.l.)	2014-012	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	19 juin 2014 9 h 30	Demande d'impositions de pénalités administratives <i>Audience pro forma</i>
21.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Réjean Côté (Le Palier juridique inc.)	2014-004	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	23 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de suspension d'inscription et de radiation d'inscription <i>Audience pro forma</i>
22.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Laurent Beaudoin	2014-026	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	23 juin 2014 9 h 30	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant et de refus de dispense <i>Audience pro forma</i>



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
23.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Investissements Nubia inc., Georges Pierre Jr, Serge St-Martin et Marie-Esther Dumond <i>(Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert & associés sncrl)</i> M Banque ING du Canada	2014-010	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	25 juin 2014 14 h	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage
24.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I 9207-7833 Québec inc., Carmelina Salvatore Gutta, Francesco Gutta, Carmelo Gutta et Giancarlo Gutta	2014-021	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	25 juin 2014 14 h	Demande de mesure propre au respect de la loi Audience <i>pro forma</i>
25.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Michel Galipeau <i>(Poupart, Dadour, Touma et Associés)</i>	2013-034	Claude St Pierre	26 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative Audience <i>pro forma</i>
26.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Yvan Cayer, Concept Global V.I.P. inc. et Services financiers Yvan Cayer inc. <i>(Cabinet de services juridiques inc.)</i>	2014-001	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	26 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de mesure propre au respect de la loi et de suspension d'inscription



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
27.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Yvan Cayer, Concept Global V.I.P. inc. et Services financiers Yvan Cayer inc. (Cabinet de services juridiques inc.)	2014-001	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	27 juin 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription, de mesure propre au respect de la loi et de suspension d'inscription
28.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Vilaron Compagnie et Simon Vodovos	2013-015	Claude St Pierre	2 juillet 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, d'interdiction d'opérations sur valeurs et de mesures propres au respect de la loi <i>Audience pro forma</i>
29.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Assurexperts Pierre Auchu inc. et Pierre Auchu (Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l.)	2013-036	Claude St Pierre	3 juillet 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives, de mesure propre au respect de la loi, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de conditions à l'inscription et de suspension d'inscription <i>Audience pro forma</i>



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
30.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaire sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde) Mathieu Carignan, Karine Dépatie, Karine Lamarre, Roland Chaput, Jean-François Gagnon, Geneviève Cloutier (Gagnon), Corporation One Land du Canada inc., Lovaganza 2015 et Fer Rouge Creative Company (Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L., s.r.l.) M Banque de Montréal et Banque CIBC	2014-007	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	7 juillet 2014 9 h 30	Demande d'ordonnance de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, de mesure propre au respect de la loi
31.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaire sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde) Mathieu Carignan, Karine Dépatie, Karine Lamarre, Roland Chaput, Jean-François Gagnon, Geneviève Cloutier (Gagnon), Corporation One Land du Canada inc., Lovaganza 2015 et Fer Rouge Creative Company (Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L., s.r.l.) M Banque de Montréal et Banque CIBC	2014-007	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	8 juillet 2014 9 h 30	Demande d'ordonnance de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, de mesure propre au respect de la loi



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
32.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaire sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde) Mathieu Carignan, Karine Dépatie, Karine Lamarre, Roland Chaput, Jean-François Gagnon, Geneviève Cloutier (Gagnon), Corporation One Land du Canada inc., Lovaganza 2015 et Fer Rouge Creative Company (Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L., s.r.l.) M Banque de Montréal et Banque CIBC	2014-007	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	9 juillet 2014 9 h 30	Demande d'ordonnance de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, de mesure propre au respect de la loi
33.	D Autorité des marchés financiers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) I Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaire sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde) Mathieu Carignan, Karine Dépatie, Karine Lamarre, Roland Chaput, Jean-François Gagnon, Geneviève Cloutier (Gagnon), Corporation One Land du Canada inc., Lovaganza 2015 et Fer Rouge Creative Company (Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L., s.r.l.) M Banque de Montréal et Banque CIBC	2014-007	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	11 juillet 2014 9 h 30	Demande d'ordonnance de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, de mesure propre au respect de la loi



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
34.	D Autorité des marchés financiers (<i>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</i>) I Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaire sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde) Mathieu Carignan, Karine Dépatie, Karine Lamarre, Roland Chaput, Jean-François Gagnon, Geneviève Cloutier (Gagnon), Corporation One Land du Canada inc., Lovaganza 2015 et Fer Rouge Creative Company (<i>Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L., s.r.l.</i>) M Banque de Montréal et Banque CIBC	2014-007	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	14 juillet 2014 9 h 30	Demande d'ordonnance de blocage, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller, de mesure propre au respect de la loi
35.	D Autorité des marchés financiers (<i>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</i>) I Assurances crédit Virage inc. et Chantal Thibodeau (<i>Beauvais Truchon, s.e.n.c.r.l.</i>) I Assurexperts inc. et Benoit Frenette (<i>Étude Jean Cantin</i>)	2014-008	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	15 juillet 2014 14 h	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, de mesure de redressement, de mesure propre au respect de la loi, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, de radiation d'inscription et de conditions à l'inscription Audience <i>pro forma</i>



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
36.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Yvon Perreault <i>(Dunton Rainville Avocats)</i> I Caisse Desjardins de Joliette	2014-013	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	29 juillet 2014 9 h 30	Contestation d'une décision rendue ex parte
37.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Asim Ahmed (faisant notamment affaires sous la raison sociale Entreprises Financial Bloomer) <i>(M^e Louis-Nicholas Coupal)</i> I Mahmood Ahmed et Le Groupe Financier Bloomer inc. M Interactive Courtage Canada, Banque de Montréal et Banque Toronto Dominion	2014-019	Jean-Pierre Cristel	30 juillet 2014 9 h 30	Contestation d'une décision rendue ex parte
38.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Asim Ahmed (faisant notamment affaires sous la raison sociale Entreprises Financial Bloomer) <i>(M^e Louis-Nicholas Coupal)</i> I Mahmood Ahmed et Le Groupe Financier Bloomer inc. M Interactive Courtage Canada, Banque de Montréal et Banque Toronto Dominion	2014-019	Jean-Pierre Cristel	31 juillet 2014 9 h 30	Contestation d'une décision rendue ex parte



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
39.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Asim Ahmed (faisant notamment affaires sous la raison sociale Entreprises Financial Bloomer) <i>(M^e Louis-Nicholas Coupal)</i> I Mahmood Ahmed et Le Groupe Financier Bloomer inc. M Interactive Courtage Canada, Banque de Montréal et Banque Toronto Dominion	2014-019	Jean-Pierre Cristel	1 ^{er} août 2014 9 h 30	Contestation d'une décision rendue ex parte
40.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Abeco courtiers d'assurances inc. Diane Fortin et Fortin Ouellet Assurances inc. <i>(Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, S.E.N.C.R.L.)</i>	2014-011	Claude St Pierre Jean-Pierre Cristel	15 octobre 2014 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de mesure propre au respect de la loi et de suspension d'inscription
41.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Francesco Candido <i>(Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.)</i> I Alexander Asgary et Benjamin Sherman <i>(Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L., s.r.l.)</i>	2014-005	Claude St Pierre	8 décembre 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
42.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Francesco Candido <i>(Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.)</i> I Alexander Asgary et Benjamin Sherman <i>(Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L , s.r.l.)</i>	2014-005	Claude St Pierre	9 décembre 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur
43.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Francesco Candido <i>(Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.)</i> I Alexander Asgary et Benjamin Sherman <i>(Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L , s.r.l.)</i>	2014-005	Claude St Pierre	10 décembre 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur
44.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Francesco Candido <i>(Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.)</i> I Alexander Asgary et Benjamin Sherman <i>(Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L , s.r.l.)</i>	2014-005	Claude St Pierre	11 décembre 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur



RÔLE DES AUDIENCES

N°	PARTIES	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE
45.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Francesco Candido <i>(Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.)</i> I Alexander Asgary et Benjamin Sherman <i>(Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L , s.r.l.)</i>	2014-005	Claude St Pierre	12 décembre 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur
46.	D Autorité des marchés financiers <i>(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)</i> I Francesco Candido <i>(Langlois Kronström Desjardins, s.e.n.c.r.l.)</i> I Alexander Asgary et Benjamin Sherman <i>(Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L , s.r.l.)</i>	2014-005	Claude St Pierre	15 décembre 2014 9 h 30	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur

Le 5 juin 2014

Légende :

D : Partie demanderesse I : Partie intimée R : Partie requérante
M : Partie mise en cause IT : Partie intervenante

Coordonnées :

Salle d'audience : Salle Paul Fortugno
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : (514) 873-2211 Télécopieur : (514) 873-2162
Courriel : secretariat@bdr.gouv.qc.ca

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ANTONATOS	CHRISTOS	INVESTISSEMENTS EXCEL INC.	2014-05-20
AOUCHICHE	FAZIA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-09
ARSENAULT	PIER ANTHONY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-05
ASSADI	PEJMAN	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2014-05-15
AZRAK	VALERIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-09
BAMOKIAN	VAHE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-04-30
BARBAGLI	STEPHANIE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-16
BEAUDOIN	FRANÇOIS	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-20
BEAUREGARD	MICHEL	LA PREMIERE FINANCIERE DU SAVOIR INC.	2014-05-07
BEDARD	FRANCINE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-04-25
BEDARD	SYLVIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-04-25
BELAJOUZA	RAMLA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-08
BELANGER	NICOLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-30
BELKHOUT	FATIMA SARAH	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-06-02
BERGERON	CHANTAL	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2014-04-01
BINETTE	SUZANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-26
BOLDUC	JEAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-29
BOUKHARI	FERYEL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-15
BOULANGER	KARINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-21
BOUTIN	VALERIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-08
BRAIS	DIANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-23
BRISSETTE	PATRICIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-12
CADORETTE	LYNDA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-16
CASSAIGNAN	YEO	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS	2014-05-15

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		INC.	
CASTONGUAY	MICHAEL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-16
CHAMBERLAND	CAROLINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-04-25
CHHIN	JONATHAN	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2014-05-15
CLAIR	MONIQUE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-13
CLOUTIER	KIM	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2014-05-26
CLOUTIER-CHRETIEN	COLOMBE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-23
CONSTANTINESCO	AMANDA	PLACEMENTS CIBC INC.	2014-05-29
CORBEIL	ALEXANDRA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-16
COUCOULIS	PARASKEVI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-26
CROHMAL	HERVAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-02
DECELLES	NANCY	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2014-05-28
DELAGE	JOANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-30
DENG	WENJIE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2014-05-25
DESCHENES	PATSY	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2014-05-16
DESCHENES	SUZANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-26
DESJARDINS	LINDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-21
DESLAURIERS	ALEXANDRE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2014-05-30
DESPRES	VANESSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-26
DESROSIERS	ANNE-JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-09
DIANE	FATOUMATA	PLACEMENTS CIBC INC.	2014-05-12
DINH	PAUL	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2014-05-20
DUBE	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-12
DUBOIS	LOUIS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-12
DUFAULT	MAXIME	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2014-05-16

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
DUFOUR	LYSE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-06-01
DUMONT	ALAIN	CABN PLACEMENTS INC.	2014-05-16
DUVAL	CLAUDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-22
FALL	SEYNABOU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-09
FLEURANTIN	ROODZ	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2014-05-12
FONTAINE	PIERRE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2014-05-09
FONTAINE	YVAN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-16
FOURNIER	ANDRE	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2014-05-25
GAGNON	MARIE-JOSEE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-01
GAGNON	MARIE-CLAUDE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-17
GAGNON	DANIEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-21
GAGNON DUCHESNE	EMILIE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2014-05-23
GALLANT	PASCAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-23
GAUVIN	CINDY	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2014-05-01
GIRARDIN	MARLENE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-21
GIROUX	MICHELINE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-22
GNINZE BIYOGHE	VANYNA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-12
GODBOUT	ISA-BELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-26
GOGUEN	NATHALIE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2014-05-26
GONZALEZ	GERARD	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2014-05-23
GRANGER	LISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-20
GRENIER	JEAN-MAURICE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-02
GROLEAU	JESSIKA	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-15
GROULX	GENEVIEVE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-20

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GUAY	JENNIFER	PLACEMENTS CIBC INC.	2014-05-23
GUERIN	MARIE-ANGE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-22
HAMEL	JEAN-FRANÇOIS	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-28
HEBERT	MARJOLAINE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-10
HILALI	IKRAM	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-27
HILLE	RICHARD	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-13
HOPFENGARTNER-VIGNEAULT	NILS	LA PREMIERE FINANCIERE DU SAVOIR INC.	2014-05-26
HOSNY	EHAB	GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	2014-05-26
IMANI	MAXIME	SERVICES D'INVESTISSEMENT FERIQUE	2014-05-30
IULIETTO	MICHAEL	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-01
JOBIN	NICOLE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-31
JORIO	FRANCK	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-20
KAZAN	JOYCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-30
KONET	AHMED BINTOU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-06
KOURTOGLOU	VASSILIOS	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-24
KRAIDLI	AHMAD	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-10
LABERGE	JOANY	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-20
LAFONTAINE	PIERRE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2014-05-22
LANGEVIN	GHISLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-20
LAPOINTE	EMMANUEL CLAUDE	MACDOUGALL, MACDOUGALL & MACTIER INC.	2014-05-30
LAPOINTE-VOLLERING	MYLENE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-09
LAPOLLA	PETER	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2014-05-27
LARUE	LINDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-22
LAURIN	DANIELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-28
LAVOIE	ERIC	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-12
LAVOIE	CLAUDE	LA CAPITALE, SERVICES CONSEILS INC.	2014-05-15
LECLERC	DANIEL	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE	2014-05-27

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		(CANADA) INC.	
LECOMPTE	LAURENCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-12
LEFEBVRE	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-16
LEGAULT	CLAUDIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-24
LEMIEUX	PIERRE	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-16
LEMIEUX	SARAH-EVE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-24
LEPAGE	MARIO	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2014-05-20
LEPINE-BELAIR	ÉTIENNE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2014-05-09
LESSARD	REINE-ANGE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-30
LESUISE	CLAUDINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-14
LEVESQUE	PIERRE-PAUL	CAPITAL HUB INC.	2014-05-15
MAKHLOUF	ONS	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-12
MALTAIS	LOUISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-16
MARCOUX	MICHEL	MERICI SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-30
MARTIN	JACQUELINE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-31
MARTINEZ	CECILIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-12
MASSON LEFEBVRE	JULIEN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-09
MCLELLAND	ANNICK	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-29
MEEHAN	ALEXANDER	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-17
MEILLEUR	JOHANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-15
MENARD	JOËLLE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-16
MESSIER	PATRICK	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2014-05-16
MIGNEAULT	CHANTAL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-19
MOQUIN-GUAY	NICOLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-30
MORGANTI	SARA MARIA	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2014-05-28
MORISON	SUSAN	PLACEMENTS CIBC INC.	2014-05-08

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
NADEAU	ALINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-26
NAGUIB	ALBERT	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-12
ORDONSELLI	ÉRIC	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-30
OSIUS	PIERRE-MARIE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-26
OURAHMOUNE	OUIZA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-26
PAQUET	LOUISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-23
PAUZE-MOREL	GUILLAUME	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-09
PELLETIER	MELANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-26
PISETTA	MAURA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-23
PLOURDE	LOUISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-02
PRIMEAU	STEPHANIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-20
PRINCE	STEPHANE	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2014-05-20
PROVENCHER	JULIE	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC.	2014-05-14
QUESSY	PHILIPPE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-23
RAMCHURN	URMILA	PLACEMENTS CIBC INC.	2014-05-23
RICHARD	CLAIRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-03-21
RICHARDSON	JO-ANN LYNN	RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.	2014-05-31
RINGUETTE	LISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-13
ROLLAND	STEPHANIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2014-05-23
ROULEAU	CHANTAL	PLACEMENTS CIBC INC.	2014-05-16
ROY	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-16
ROY	MARTIN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-09
ROYER	STEPHANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-21
SALIBUR	VERONIQUE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES	2014-05-30

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		FINANCIERS INC.	
SANTERRE	LINDA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-01
SARR	MAME BALLA	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2014-05-13
SAUVE	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-09
SCALLY	MOHAMED	LA PREMIERE FINANCIERE DU SAVOIR INC.	2014-05-30
SHIHABELDEEN	MOHAMMED	FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2014-05-26
SIMIC	VALERIE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-06-02
SIRARD-GADBOIS	FRANCINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-12
ST-DENIS	MYRIAM	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2014-05-28
ST-LAURENT	MATHIEU	GROUPE CLOUTIER INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-21
ST-PIERRE	LINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-23
STUART	SARA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-20
SYLVESTRE	MELANIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-27
TALBOT	NANCY	SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2014-05-23
TANK	BALDEEP	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-28
THERIAULT	LINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2014-06-01
THOURET	BYRON BLAIR	CAPITAL SHERBROOKE STREET (SSC) INC.	2014-05-30
TRAHAN	JEAN-FRANÇOIS	DESJARDINS SECURITE FINANCIERE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-15
TREMBLAY	MARIE-EVE	MICA CAPITAL INC.	2014-05-13
TREMBLAY	HUGUETTE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-14
TRUONG	DAVID	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2014-05-16
VALLIERE	HELENE	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2014-05-29
VEILLETTE	ANNIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2014-05-21
VIGNEAULT	KEVIN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2014-05-17
ZAKO	MICHAEL	PLACEMENTS CIBC INC.	2014-05-16

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LESSARD	FREDERIC	INDUSTRIELLE ALLIANCE GESTION DE PLACEMENTS INC.	2014-05-09

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
Montréal : (514) 395-0337
Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	

4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)

5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6a Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100494	ARMSTRONG, GORDON	4a	2014-06-02
102135	BELANGER, NICOLE	6a	2014-06-02
102472	BENTIVEGNA, GIOVANNI	3a	2014-05-30
103904	BOLDUC, JEAN	6a	2014-05-30
104118	BOUCHARD, CLAUDE	4a	2014-06-02
108073	CÔTÉ, ROSE-ANNETTE	1a	2014-05-29
108930	DAOUST, LOUISE	6a	2014-06-02
109661	DESCHÊNES, SUZANNE	6a	2014-05-28
112256	FISSET, CHANTAL	4a	2014-06-03
117682	LABASI, DARIO	3a	2014-05-30
118490	LAJEUNESSE, GINETTE	5b	2014-05-29
120576	LECLERC, RICHARD	4a	2014-05-30
122919	MARSOLAIS, CHRISTIANE	4a	2014-05-28
123217	MASSICOTTE, ROGER	6a	2014-06-02
124727	MURRAY, LANGIS	1a	2014-05-28
127960	PROULX, MARTIN	6a	2014-06-02
128959	RIVERIN, JOCELYN	4a	2014-06-02
130630	SEEBOLD, JOHN	1a	2014-06-03
131594	ST-ONGE, ROCH	1a	2014-06-03
131772	SYLVESTRE, GUY	5a	2014-06-03
133773	VALLADARES REINEL, ROSA	3a	2014-06-03
134896	BEAULIEU, MARJORIE	1a, 2a, 6a	2014-05-29
135623	MINKOFF, CHRISTOPHER	4c	2014-06-03
139644	MORIN, JEAN-CLAUDE	5a	2014-05-30
140321	LACHANCE, SYLVIE	5a	2014-06-02

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
143659	DESFOSSÉS, MARJOLAINE	5a	2014-05-29
144042	ARROUAYS, JEAN-LOUIS	3b	2014-06-02
145699	PELLETIER, LOUIS-GEORGES	4a	2014-06-03
153913	MÉNARD, JEAN-THOMAS	6a	2014-06-03
157666	DION, LUCIENNE	3b	2014-05-28
158984	BEAUSOLEIL, MICHEL	4a	2014-06-03
160800	RIOUX-GOBEIL, YOANIE	5b	2014-06-02
161425	FRANCOEUR, CYNTHIA	4b	2014-05-30
162450	RACETTE, CHRISTELLE	4a	2014-05-29
165538	JEAN, VLADIMIR	4a	2014-06-03
171600	LABRIE, KARINE	4b	2014-05-30
174041	DUPONT, JOSÉE	5b	2014-06-02
177946	PISETTA, MAURA	6a	2014-05-29
178557	PLANTE, KARINE	1a	2014-06-02
179157	PURENNE, GENEVIÈVE	4c	2014-06-03
179482	TRUONG, DAVID	6a	2014-05-30
180443	LECLERC, DANIEL	1a	2014-05-30
189953	MÉTIVIER, JULIE	5b	2014-05-28
190410	CORMIER, JOSÉE	3a	2014-06-02
191251	ST-AMOUR, CHARLES	4b	2014-05-30
191810	AUTORE, ESTERINA	1a	2014-05-30
191909	LAVOIE, SARAH	5b	2014-05-28
193175	TREMBLAY, VIRGINIE	3b	2014-06-02
194434	TREMBLAY-BERGERON, JONATHAN	4b	2014-06-02
195139	DERONETTE FEUILLÉ, MARIE NANCY	1a	2014-05-30
195151	GIROUX-DESCHÊNES, MÉLANIE	3b	2014-06-02
197039	LACOMBE, MARTIN	4c	2014-05-28
200209	CACCIA, BRUNO	1a	2014-05-30
200847	GSOURI, MOHAMED AZIZ	1a	2014-05-30
201459	LEVESQUE, VELIA	3b	2014-06-03
201762	TOUSIGNANT, JACQ	1a	2014-05-30
201884	DEHAK, ACHOUR	1a	2014-05-28
201959	AJANA, MOUNIM	1a	2014-05-30
202004	TRUCHON DUMAIS, VIRGINIE	1a	2014-05-30
202006	FRÉCHETTE, LOUIS	1a	2014-05-30

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
202212	AMPLEMAN, MARIE PIER	1a	2014-05-30
202836	BERTHIAUME, ANNICK	1b	2014-05-29
203231	NDIAYE, MAME AWA	1a	2014-06-02
203592	LABBE, HUGO	1b	2014-05-29
203725	BLACKBURN, KEVIN	1a	2014-05-30
204301	FERLAND, MATHIEU	1b	2014-05-30
204562	LACHANCE, FRANCIS	3b	2014-05-28
204630	FERDJALLAH, MOURAD	1a	2014-05-30

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CORPORATION FIERA CAPITAL	Païement	Luc	2014-05-21
DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	Drouin	François	2014-05-16
GESTION DE CAPITAUX DESAUTELS INC.	Todd	Peter	2014-05-01
MIRABAUD CANADA INC.	Lachapelle	Lise	2014-05-31

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CORPORATION FIERA CAPITAL	Païement	Luc	2014-05-21
GESTION DE CAPITAUX DESAUTELS INC.	Todd	Peter	2014-05-01
PICTET GESTION D'ACTIFS INC.	Wanner	Daniel	2014-05-14

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
CORPORATION FIERA CAPITAL	Païement	Luc	2014-05-21
GESTION DE CAPITAUX DESAUTELS INC.	Todd	Peter	2014-05-01

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500467	ANDRÉ GILBERT	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2014-06-03

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500567	ST-ONGE, ROCH	Assurance de personnes	2014-06-03
505658	LOUIS-AIMÉ COULOMBE	Assurance de personnes	2014-06-03
506174	GESTION LOUIS LANGIS INC.	Assurance de personnes	2014-06-02
506564	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2014-05-28
506970	SEEBOLD, JOHN	Assurance de personnes	2014-06-03
508657	ASSURANCIA SHINK DECELLES INC.	Assurance de dommages	2014-06-02
508667	NADEAU, SYLVAIN	Assurance de personnes Planification financière	2014-06-03
509431	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	Assurance de dommages Expertise en règlement de sinistres	2014-05-28
600282	DESCHÊNES, VALÉRIE	Assurance de personnes	2014-06-02

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BMO INVESTISSEMENTS INC.	Noble	Gillian	2014-05-30
CONSULTANTS C.S.T. INC.	Bethlenfalvy	Peter	2014-05-22
CONSEIL ET INVESTISSEMENT FONDS FMOQ INC.	Bouchard	Josée	2014-05-23
CORPORATION FIERA CAPITAL	Davis	Brian	2014-05-29
SOCIÉTÉ DE GESTION PRIVÉE DES FONDS FMOQ INC.	Bouchard	Josée	2014-05-28

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
CONSEILLERS EN PLACEMENT GOODREID CORP.	Brebner	Mary	2014-05-22
CORPORATION FIERA CAPITAL	Davis	Brian	2014-05-29
GESTION DE PLACEMENTS ADROIT LTÉE	Eastwood	Glen	2014-05-21

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
SOCIÉTÉ DE GESTION PRIVÉE DES FONDS FMOQ INC.	Bouchard	Josée	2014-05-28

Gestionnaire

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BMO INVESTISSEMENTS INC.	Noble	Gillian	2014-05-30
CONSULTANTS C.S.T. INC.	Bethlenfalvy	Peter	2014-05-22
CORPORATION FIERA CAPITAL	Davis	Brian	2014-05-29
SOCIETE DE GERANCE DES FONDS FMOQ INC.	Belanger	Chantal	2014-05-30
SOCIETE DE GERANCE DES FONDS FMOQ INC.	Bouchard	Josée	2014-05-27
SOCIÉTÉ DE GESTION PRIVÉE DES FONDS FMOQ INC.	Bouchard	Josée	2014-05-28

3.5.4 Les nouvelles inscriptions**Cabinets de services financiers**

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
600554	GESTION FINABCO INC.	Yan Mecca	Assurance de personnes	2014-06-03
600597	LES SERVICES FINANCIERS JEAN-PHILIPPE CHOQUETTE INC.	Jean-Philippe Laroche-Choquette	Assurance de personnes	2014-05-21
600598	ASSURANCE FRANCINE GAUTHIER INC.	Francine Gauthier	Assurance de dommages	2014-05-21
600599	GROUPE FINANCIER LAPOINTE INC./LAPOINTE FINANCIAL GROUP INC.	Pascal Lapointe	Assurance de personnes	2014-05-22
600600	BDL ET ASSOCIÉS INC.	Bruno Demers	Expertise en règlement de sinistres	2014-05-22
600601	9283-5990 QUÉBEC INC.	Jean Boissonneault	Assurance de dommages	2014-05-22
600603	9191-8623 QUÉBEC INC.	Sylvain Lemieux	Assurance de dommages	2014-05-28

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
600605	SF3 INC.	Daniel Cloutier	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2014-05-22
600606	9301-1161 QUÉBEC INC.		Assurance de personnes	2014-05-23
600611	9295-8602 QUÉBEC INC.	Mario Roy	Assurance de dommages	2014-05-27
600612	ASSURANCES GINETTE TALBOT INC.	Ginette Talbot	Assurance de dommages	2014-05-27
600619	GESTION DE PATRIMOINE VICKY ZHANG INC. / VICKY ZHANG WEALTH MANAGEMENT INC.	Qi Hong Zhang	Assurance de personnes	2014-06-03

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

BERNARD ROMPRÉ
15701, RUE FORSYTH
POINTE-AUX-TREMBLES (QC) H1A 5L6

N° de décision : 2014-CI-1022376

N° d'inscription : 505502

N° de client : 2000438821

Décision

(articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*,
L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. BERNARD ROMPRÉ détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 505 502. À ce titre, BERNARD ROMPRÉ est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
Catégorie(s) détenue(s) :
 - Assurance collective de personnes
 - Assurance de personnes
2. BERNARD ROMPRÉ n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, pour les disciplines de l'assurance de personnes ainsi que l'assurance collective de personnes, et ce, depuis le 1^{er} juin 2013;
3. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à BERNARD ROMPRÉ, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. Dans ce cas, BERNARD ROMPRÉ, avait jusqu'au 12 novembre 2013;
4. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de BERNARD ROMPRÉ;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à BERNARD ROMPRÉ l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de BERNARD ROMPRÉ, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels BERNARD ROMPRÉ a fait défaut de respecter ses obligations d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. BERNARD ROMPRÉ a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. BERNARD ROMPRÉ a fait défaut de respecter l'article 10 du Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2;
3. BERNARD ROMPRÉ a fait défaut de respecter l'article 29 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences;

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

- a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

- a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

- b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- c) dans le cas d'une société autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises par ses associés et les représentants qui sont à son emploi dans l'exercice de leurs fonctions ou de celles commises par leurs mandataires, leurs employés ou les stagiaires des associés et des représentants qui sont à son emploi, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;

- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

- a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

- 1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;
- 2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;
- 3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de BERNARD ROMPRÉ dans les catégories listées ci-dessous jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégorie(s) suspendue(s) :

- Assurance collective de personnes
- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que BERNARD ROMPRÉ :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 9 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

7869525 CANADA INC.
A/S MONSIEUR WILLIAM FUNK
925, BOUL DE MAISONNEUVE OUEST
SUITE 327
MONTRÉAL (QC) H3A 0A5

N° de décision : 2014-CI-1022255

N° d'inscription : 515466

N° de client : 2001240033

Décision

(article 115.2 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LES FAITS CONSTATÉS

1. 7869525 CANADA INC. est inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), n° 515466, dans les catégories listées ci-dessous. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »);

Catégorie(s) détenue(s) :

- Assurance collective de personnes
 - Assurance de personnes
2. 7869525 CANADA INC., n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, pour les disciplines de l'assurance de personnes ainsi que l'assurance collective de personnes, et ce, depuis le 1^{er} juillet 2013;
 3. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à 7869525 CANADA INC., par poste certifiée; l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. J-3, dans lequel il est

mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. 7869525 CANADA INC., avait donc jusqu'au 12 novembre 2013;

4. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de 7869525 CANADA INC.;

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. 7869525 CANADA INC. a fait défaut de respecter l'article 83 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité la preuve qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. 7869525 CANADA INC. a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2;
3. 7869525 CANADA INC. a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences.

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à 7869525 CANADA INC. l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de 7869525 CANADA INC., aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels 7869525 CANADA INC. a fait défaut de respecter ses obligation d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas »;

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées

par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

- a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);
- b) dans le cas d'un cabinet, une preuve que tout représentant qui agit pour son compte sans être à son emploi est couvert par une assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (c. D-9.2, r. 10);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

(...)

- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

(...)

- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

- a) dans le cas du cabinet, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses activités ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou les stagiaires des représentants dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;
- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

- 1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;
- 2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;
- 3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de 7869525 CANADA INC. dans les catégories listées ci-dessous, jusqu'à ce que le cabinet se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégories suspendues :

- Assurance collective de personnes
- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que 7869525 CANADA INC. :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 9 avril 2014.

Antoine Bédard,
Directeur de la certification et de l'inscription

VÉRONIQUE JOLIN-NOËL
1850, RUE PANAMA
BUR. 500
BROSSARD (QC) J4W 3C6

N° de décision : 2014-CI-1022519
N° d'inscription : 515775
N° de client : 2001274568

Décision
(articles 115.2 et 146.1 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers,
L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. VÉRONIQUE JOLIN-NOËL détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 515775. À ce titre, VÉRONIQUE JOLIN-NOËL est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).
Catégorie(s) détenue(s) :
 - Assurance de personnes
2. VÉRONIQUE JOLIN-NOËL n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, pour la discipline de l'assurance de personnes, et ce, depuis le 4 septembre 2013;

3. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à VÉRONIQUE JOLIN-NOËL, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. Dans ce cas, VÉRONIQUE JOLIN-NOËL, avait jusqu'au 12 novembre 2013;
4. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de VÉRONIQUE JOLIN-NOËL;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à VÉRONIQUE JOLIN-NOËL l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de VÉRONIQUE JOLIN-NOËL, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels VÉRONIQUE JOLIN-NOËL a fait défaut de respecter ses obligations d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. VÉRONIQUE JOLIN-NOËL a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. VÉRONIQUE JOLIN-NOËL a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2;
3. VÉRONIQUE JOLIN-NOËL a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences;

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

- a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

- a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

- b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- (c) dans le cas d'une société autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises par ses associés et les représentants qui sont à son emploi dans l'exercice de leurs fonctions ou de celles commises par leurs mandataires, leurs employés ou les stagiaires des associés et des représentants qui sont à son emploi, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;
- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

- a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

- 1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;
- 2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;
- 3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de VÉRONIQUE JOLIN-NOËL dans les catégories listées ci-dessous jusqu'à ce qu'elle se soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégorie(s) suspendue(s) :

- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que VÉRONIQUE JOLIN-NOËL :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 9 avril 2014.

Antoine Bédard,
Directeur de la certification et de l'inscription

WASSIM KALLEL
1600, BOUL HENRI-BOURASSA OUEST
BUR. 300
MONTRÉAL (QC) H3M 3E2

N° de décision : 2014-CI-1022542

N° d'inscription : 516074
N° de client : 2001312722

Décision
**(articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*,
L.R.Q., c. D-9.2)**

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. WASSIM KALLEL détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 516074. À ce titre, WASSIM KALLEL est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).

Catégorie(s) détenue(s) :

- Assurance de personnes
2. WASSIM KALLEL n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, pour la discipline de l'assurance de personnes, et ce, depuis le 9 octobre 2013;
 3. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à WASSIM KALLEL, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. Dans ce cas, WASSIM KALLEL, avait jusqu'au 12 novembre 2013;
 4. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de WASSIM KALL;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à WASSIM KALLEL l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de WASSIM KALLEL, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels WASSIM KALLEL a fait défaut de respecter ses obligations d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. WASSIM KALLEL a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. WASSIM KALLEL a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q. c. D-9.2, r. 2;

3. WASSIM KALLEL a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences;

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

- a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

- a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

- b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- c) dans le cas d'une société autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises par ses associés et les représentants qui sont à son emploi dans l'exercice de leurs fonctions ou de celles commises par leurs mandataires, leurs employés ou les stagiaires des associés et des représentants qui sont à son emploi, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;
- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de WASSIM KALLEL dans les catégories listées ci-dessous jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégorie(s) suspendue(s) :

- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que WASSIM KALLEL :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 9 avril 2014.

Antoine Bédard,
Directeur de la certification et de l'inscription

BLANCO ORAMAS, FÉLIX
2196, 100E AVENUE
LAVAL (QC) H7T 0A5

N° de décision : 2014-CI-1022899

N° d'inscription : 515989

N° de client : 2001301495

Décision
**(articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*,
L.R.Q., c. D-9.2)**

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. BLANCO ORAMAS, FÉLIX détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 515989. À ce titre, BLANCO ORAMAS, FÉLIX est assujetti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).

Catégorie détenue :

- Assurance de personnes
2. BLANCO ORAMAS, FÉLIX n'a pas, selon nos informations, de police d'assurance de responsabilité professionnelle en vigueur, pour la discipline de l'assurance de personnes, et ce, depuis le 24 juillet 2013;
 3. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à BLANCO ORAMAS, FÉLIX, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. Dans ce cas, BLANCO ORAMAS, FÉLIX, avait jusqu'au 12 novembre 2013;
 4. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de BLANCO ORAMAS, FÉLIX;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à BLANCO ORAMAS, FÉLIX l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de BLANCO ORAMAS, FÉLIX, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels

BLANCO ORAMAS, FÉLIX a fait défaut de respecter ses obligations d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. BLANCO ORAMAS, FÉLIX a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. BLANCO ORAMAS, FÉLIX a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2;
3. BLANCO ORAMAS, FÉLIX a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences;

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et

136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

- a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

- a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

- b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- c) dans le cas d'une société autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises par ses associés et les représentants qui sont à son emploi dans l'exercice de leurs fonctions ou de celles commises par leurs mandataires, leurs employés ou les stagiaires des associés et des représentants qui sont à son emploi, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;
- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

- a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

- 1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;
- 2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;
- 3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de BLANCO ORAMAS, FÉLIX dans les catégories listées ci-dessous jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégorie suspendue :

- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que BLANCO ORAMAS, FÉLIX :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 11 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

CHANTAL GAGNÉ
255, RUE RACINE EST
BUR. 550
CHICOUTIMI (QC) G7H 7M6

N° de décision : 2014-CI-1023049
N° d'inscription : 506314
N° de client : 2000462045

Décision
(articles 115.2 et 146.1 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers,
L.R.Q., c. D-9.2)

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. CHANTAL GAGNÉ détient une auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 506314. À ce titre, CHANTAL GAGNÉ est assujettie à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).

Catégorie détenue :

- Assurance de personnes
2. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à CHANTAL GAGNÉ, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. Dans ce cas, CHANTAL GAGNÉ, avait jusqu'au 12 novembre 2013;
 3. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de CHANTAL GAGNÉ;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à CHANTAL GAGNÉ l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de CHANTAL GAGNÉ, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels CHANTAL GAGNÉ a fait défaut de respecter ses obligations d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. CHANTAL GAGNÉ a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. CHANTAL GAGNÉ a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2;
3. CHANTAL GAGNÉ a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences;

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

- a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

- a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

- b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- c) dans le cas d'une société autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises par ses associés et les représentants qui sont à son emploi dans l'exercice de leurs fonctions ou de celles commises par leurs mandataires, leurs employés ou les stagiaires des associés et des représentants qui sont à son emploi, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;
- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

- a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

- 1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;
- 2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;
- 3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de CHANTAL GAGNÉ dans les catégories listées ci-dessous jusqu'à ce qu'elle se soit conformée au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégorie suspendue :

- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que CHANTAL GAGNÉ :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 11 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

BENOIT FISET
6480, RUE DE LA GRIOTTE
QUÉBEC (QC) G2J 1S2

N° de décision : 2014-CONF-1023042
N° d'inscription : 504745
N° de client : 2000429234

Décision
**(articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*,
L.R.Q., c. D-9.2)**

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. BENOIT Fiset détient une inscription de représentant autonome auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») portant le n° 504745. À ce titre, BENOIT Fiset est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q. c. D-9.2 (la « LDPSF »).

Catégories détenues :

- Assurance collective de personnes
 - Assurance de personnes
2. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à BENOIT Fiset, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. Dans ce cas, BENOIT Fiset, avait jusqu'au 12 novembre 2013;
 3. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de BENOIT Fiset;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à BENOIT Fiset l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de BENOIT Fiset, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels BENOIT Fiset a fait défaut de respecter ses obligations d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. BENOIT Fiset a fait défaut de respecter l'article 136 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité une copie attestant qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. BENOIT Fiset a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2;
3. BENOIT Fiset a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences;

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 136 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin.

Une société autonome doit faire de même à l'égard de tous ses associés et de tous les représentants qui sont à son emploi. »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

- a) 1 000 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

- a) 10 000 \$ pour le représentant autonome;
- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;

(...)

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

(...)

- b) dans le cas d'un représentant autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses fonctions ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou ses stagiaires, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- c) dans le cas d'une société autonome, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises par ses associés et les représentants qui sont à son emploi dans l'exercice de leurs fonctions ou de celles commises par leurs mandataires, leurs employés ou les stagiaires des associés et des représentants qui sont à son emploi, dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;
- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;
- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales

au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de BENOIT Fiset dans les catégories listées ci-dessous jusqu'à ce qu'il se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégories suspendues :

- Assurance collective de personnes
- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que BENOIT Fiset :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 11 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

RÉGENT BOULET
1044, RUE DU CHEVREAU
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME (QC) G6Z 3C5

N° de décision : 2014-CI-1023121
N° d'inscription : 500234
N° de client : 2000357123

DÉCISION

Articles 115.2 et 146.1, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 3 février 2014, l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») signifiait à l'encontre de RÉGENT BOULET un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115.2 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à RÉGENT BOULET établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. RÉGENT BOULET détient une inscription auprès de l'Autorité dans les disciplines listées ci-dessous, portant le n° 500234, et, à ce titre, est assujetti à la LDPSF;
 - Assurance collective de personnes
 - Assurance de personnes
2. RÉGENT BOULET ne peut plus agir par l'entremise de son inscription de représentant autonome puisqu'il n'a pas renouvelé son certificat de représentant à son échéance le 1^{er} février 2014.
3. Le 3 février 2014, l'Autorité a envoyé à RÉGENT BOULET, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre le formulaire de retrait d'inscription ou le formulaire de retrait de discipline. Dans ce cas, RÉGENT BOULET avait jusqu'au 18 février 2014;

MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. RÉGENT BOULET a fait défaut de respecter l'article 128 de la LDPSF, en omettant d'avoir un représentant rattaché;
2. RÉGENT BOULET a fait défaut de respecter l'article 115.2 de la LDPSF en omettant de déposer des documents prévus par la réglementation;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à RÉGENT BOULET l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 18 février 2014.

Or, le 18 février 2014 l'Autorité n'avait reçu, de la part de RÉGENT BOULET, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels RÉGENT BOULET a fait défaut de respecter les articles 128 et 115.2 de la LDPSF.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de discipline pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

Une société dont tous les associés sont de tels représentants peut s'inscrire auprès de l'Autorité pour agir comme société autonome par leur entremise dans chaque discipline pour laquelle un de ses représentants est autorisé à agir. »

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 79, 102, 103 à 103.4, 106 à 113, 114.1, 126 et 127 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de RÉGENT BOULET dans les disciplines listées ci-dessous;

- Assurance collective de personnes

- Assurance de personnes

ORDONNER à RÉGENT BOULET d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont RÉGENT BOULET entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité;**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont RÉGENT BOULET entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à RÉGENT BOULET de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et à l'endroit désignés par l'Autorité;

Et, par conséquent, que RÉGENT BOULET :

Cesse d'exercer ses activités;

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 22 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

GESTION MULDIS INC.
A/S MONSIEUR MICHEL DESGAGNÉ
6855, RUE EUGÈNE-ACHARD
QUÉBEC (QC) G1H 1T4

N° de décision : 2014-CI-1022791

N° d'inscription : 502291

N° de client : 2000391032

DÉCISION

(article 115.2 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LES FAITS CONSTATÉS

1. GESTION MULDIS INC est inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), n° 502291, dans les catégories listées ci-dessous. À ce titre, il est assujéti à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »)

Catégories détenues :

- Assurance collective de personnes
 - Assurance de personnes
2. Le 22 octobre 2013, l'Autorité a envoyé à GESTION MULDIS INC., par poste certifiée; l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. J-3, dans lequel il est mentionné de transmettre une nouvelle police d'assurance de responsabilité professionnelle. GESTION MULDIS INC., avait donc jusqu'au 12 novembre 2013.
 3. À ce jour, l'Autorité n'a rien reçu de la part de GESTION MULDIS INC.;

LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. GESTION MULDIS INC. a fait défaut de respecter l'article 83 de la LDPSF en omettant de transmettre à l'Autorité la preuve qu'il maintenait une assurance de responsabilité professionnelle conforme aux exigences;
2. GESTION MULDIS INC. a fait défaut de respecter l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, en omettant de fournir une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2;
3. GESTION MULDIS INC. a fait défaut de respecter l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, en omettant de fournir un contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du cabinet et qui répond à ces exigences.

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à GESTION MULDIS INC. l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 12 novembre 2013.

Or, le 12 novembre 2013, l'Autorité n'avait reçu, de la part de GESTION MULDIS INC., aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels GESTION MULDIS INC. a fait défaut de respecter ses obligations d'assurance de responsabilité.

Dans les circonstances, l'Autorité rend sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas »;

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 83 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet doit, tant qu'il est inscrit, maintenir une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement, pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, acquitter la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin. Il doit aussi s'assurer que tout représentant qui agit pour son compte sans être un de ses employés est couvert par une assurance conforme aux exigences déterminées par règlement pour couvrir sa responsabilité ou, s'il existe un fonds d'assurance, qu'il a acquitté la prime d'assurance fixée par l'Autorité à cette fin »;

CONSIDÉRANT l'article 10 du *Règlement relatif à l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome et d'une société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 15, qui se lit comme suit :

« Pour maintenir son inscription, un cabinet, un représentant autonome ou une société autonome doit :

(...)

2° dans les 45 jours de la demande de l'Autorité, lui transmettre annuellement :

- a) (...) une preuve du maintien de l'assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome* (c. D-9.2, r. 2);
- b) dans le cas d'un cabinet, une preuve que tout représentant qui agit pour son compte sans être à son emploi est couvert par une assurance de responsabilité conforme aux exigences du *Règlement sur l'exercice des activités des représentants* (c. D-9.2, r. 10);

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 29 du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome*, R.R.Q., c. D-9.2, r. 2, qui se lit comme suit :

« Sauf à l'égard de la catégorie d'expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur, le contrat d'assurance qui couvre la responsabilité du représentant autonome, du cabinet ou de la société autonome doit satisfaire aux exigences suivantes :

1° le montant couvert ne doit pas être inférieur à 500 000 \$ par réclamation et, pour chaque période de 12 mois, à :

(...)

- b) 1 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 2 000 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

2° il peut comporter une franchise qui ne peut excéder :

(...)

- b) 10 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant 3 représentants ou moins qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome;
- c) 25 000 \$ pour le cabinet ou la société autonome comptant plus de 3 représentants qui agissent pour le compte du cabinet ou de la société autonome.

3° il doit comporter des dispositions suivant lesquelles :

- a) dans le cas du cabinet, la garantie couvre la responsabilité découlant de fautes, d'erreurs, de négligences ou d'omissions commises dans l'exercice de ses activités ou de celles commises par ses mandataires, ses employés ou les stagiaires des représentants dans l'exercice de leurs fonctions, qu'ils soient ou non encore en fonction à la date de la réclamation;

(...)

- d) la couverture offerte quant aux activités du cabinet, du représentant autonome ou des associés et représentants à l'emploi de la société autonome pendant la période au cours de laquelle le contrat est en vigueur continuera d'exister au-delà de la période d'assurance qui y est prévue, pour une période de cinq ans, pour toutes les activités visées par la couverture, à compter de la date de la radiation ou de la suspension de l'inscription du cabinet, du représentant autonome ou de la société autonome, selon le cas;
- e) le délai suivant lequel l'assureur doit aviser l'Autorité de son intention de ne pas renouveler ou de résilier le contrat est de 30 jours avant la date du non-renouvellement ou de la résiliation;
- f) l'assureur doit aviser l'Autorité dès qu'il reçoit un avis de non-renouvellement ou de résiliation du contrat d'assurance;
- g) l'assureur doit aviser l'Autorité de la réception de toute réclamation, qu'il décide de l'honorer ou non.

Le montant de la franchise prévu au contrat d'assurance peut néanmoins être supérieur à celui visé aux sous-paragraphes a à c du paragraphe 2° du premier alinéa, pourvu que l'assuré maintienne en tout temps des liquidités au moins égales au montant mentionné au contrat. On entend par « liquidités », la somme des espèces et des valeurs immédiatement convertibles en espèces. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

- 1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;
- 2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que les manquements survenus ne se reproduisent plus à l'avenir;

Il convient pour l'Autorité de :

SUSPENDRE l'inscription de GESTION MULDIS INC. dans les catégories listées ci-dessous, jusqu'à ce que le cabinet se soit conformé au présent avis en fournissant une police d'assurance de responsabilité professionnelle conforme et en vigueur;

Catégorie(s) suspendue(s) :

- Assurance collective de personnes
- Assurance de personnes

Et, par conséquent, que GESTION MULDIS INC. :

Cesse d'exercer ses activités.

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 9 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

JOCELYN BÉRUBÉ
230, RUE COMTOIS
CHICOUTIMI (QC) G7G 0G6

N° de décision : 2014-CI-1023335
N° d'inscription : 505075
N° de client : 2000432532

DÉCISION

Articles 115.2 et 146.1, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 3 février 2014, l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») signifiait à l'encontre de JOCELYN BÉRUBÉ un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q.

c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115.2 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à JOCELYN BÉRUBÉ établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. JOCELYN BÉRUBÉ détient une inscription auprès de l'Autorité dans les disciplines listées ci-dessous, portant le n° 505075, et, à ce titre, est assujetti à la LDPSF;
 - Assurance de personnes
2. JOCELYN BÉRUBÉ ne peut plus agir par l'entremise de son inscription de représentant autonome puisqu'il n'a pas renouvelé son certificat de représentant à son échéance le 1^{er} février 2014;
3. Le 3 février 2014, l'Autorité a envoyé à JOCELYN BÉRUBÉ, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre le formulaire de retrait d'inscription ou le formulaire de retrait de discipline. Dans ce cas, JOCELYN BÉRUBÉ avait jusqu'au 18 février 2014;

MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. JOCELYN BÉRUBÉ a fait défaut de respecter l'article 128 de la LDPSF, en omettant d'avoir un représentant rattaché;
2. JOCELYN BÉRUBÉ a fait défaut de respecter l'article 115.2 de la LDPSF en omettant de déposer des documents prévus par la réglementation, en procédant au retrait d'inscription;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à JOCELYN BÉRUBÉ l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 18 février 2014.

Or, le 18 février 2014 l'Autorité n'avait reçu, de la part de JOCELYN BÉRUBÉ, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels JOCELYN BÉRUBÉ a fait défaut de respecter les articles 128 et 115.2 de la LDPSF.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de discipline pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

Une société dont tous les associés sont de tels représentants peut s'inscrire auprès de l'Autorité pour agir comme société autonome par leur entremise dans chaque discipline pour laquelle un de ses représentants est autorisé à agir. »

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 79, 102, 103 à 103.4, 106 à 113, 114.1, 126 et 127 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de JOCELYN BÉRUBÉ dans la discipline listée ci-dessous;

- Assurance de personnes

ORDONNER à JOCELYN BÉRUBÉ d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le cabinet JOCELYN BÉRUBÉ entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité;**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont JOCELYN BÉRUBÉ entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à JOCELYN BÉRUBÉ de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et à l'endroit désignés par l'Autorité;

Et, par conséquent, que JOCELYN BÉRUBÉ :

Cesse d'exercer ses activités;

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 22 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

PIERRE BÉLANGER
2400, BOUL DANIEL-JOHNSON
LAVAL (QC) H7T 3A4

N° de décision : 2014-CI-1023130

N° d'inscription : 513611

N° de client : 2001047528

DÉCISION

Articles 115.2 et 146.1, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 3 février 2014, l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») signifiait à l'encontre de PIERRE BÉLANGER un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115.2 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à PIERRE BÉLANGER établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. PIERRE BÉLANGER détient une inscription auprès de l'Autorité dans les disciplines listées ci-dessous, portant le n° 513611, et, à ce titre, est assujetti à la LDPSF;
 - Assurance de personnes
 - Planification financière
2. PIERRE BÉLANGER ne peut plus agir par l'entremise de son inscription de représentant autonome puisqu'il n'a pas renouvelé son certificat de représentant à son échéance le 1^{er} février 2014.
3. Le 3 février 2014, l'Autorité a envoyé à PIERRE BÉLANGER, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre le formulaire de retrait d'inscription ou le formulaire de retrait de discipline. Dans ce cas, PIERRE BÉLANGER avait jusqu'au 18 février 2014;

MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. PIERRE BÉLANGER a fait défaut de respecter l'article 128 de la LDPSF, en omettant d'avoir un représentant rattaché;
2. PIERRE BÉLANGER a fait défaut de respecter l'article 115.2 de la LDPSF en omettant de déposer des documents prévus par la réglementation;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à PIERRE BÉLANGER l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 18 février 2014.

Or, le 18 février 2014 l'Autorité n'avait reçu, de la part de PIERRE BÉLANGER, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels PIERRE BÉLANGER a fait défaut de respecter les articles 128 et 115.2 de la LDPSF.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de discipline pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

Une société dont tous les associés sont de tels représentants peut s'inscrire auprès de l'Autorité pour agir comme société autonome par leur entremise dans chaque discipline pour laquelle un de ses représentants est autorisé à agir. »

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 79, 102, 103 à 103.4, 106 à 113, 114.1, 126 et 127 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de PIERRE BÉLANGER dans les disciplines listées ci-dessous;

- Assurance de personnes
- Planification financière

ORDONNER à PIERRE BÉLANGER d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont PIERRE BÉLANGER entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité;**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont PIERRE BÉLANGER entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à PIERRE BÉLANGER de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et à l'endroit désignés par l'Autorité;

Et, par conséquent, que PIERRE BÉLANGER :

Cesse d'exercer ses activités;

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 22 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA
7560, RUE CARTIER
MONTRÉAL (QC) H2E 2J5

N° de décision : 2014-CI-1023136
N° d'inscription : 516296
N° de client : 2001341095

DÉCISION

Articles 115.2 et 146.1, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 3 février 2014, l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») signifiait à l'encontre de MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115.2 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA détient une inscription auprès de l'Autorité dans les disciplines listées ci-dessous, portant le n° 516 296, et, à ce titre, est assujetti à la LDPSF;
 - Assurance de personnes
2. MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA n'a pas, à ce jour, acquitté les frais prescrits par règlement pour la facture suivante :
 - i. n° 1410338, datée du 21 février 2013.

3. MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA ne peut plus agir par l'entremise de son inscription de représentant autonome puisqu'il n'a pas renouvelé son certificat de représentant à son échéance le 1^{er} février 2014.
4. Le 3 février 2014, l'Autorité a envoyé à MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre le formulaire de retrait d'inscription ou le formulaire de retrait de discipline. Dans ce cas, MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA avait jusqu'au 18 février 2014;

MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA a fait défaut de respecter l'article 135 de la LDPSF en omettant d'acquitter les droits prescrits par règlement;
2. MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA a fait défaut de respecter l'article 128 de la LDPSF, en omettant d'avoir un représentant rattaché;
3. MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA a fait défaut de respecter l'article 115.2 de la LDPSF en omettant de déposer des documents prévus par la réglementation;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 18 février 2014.

Or, le 18 février 2014 l'Autorité n'avait reçu, de la part de MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA a fait défaut de respecter les articles 135, 128 ainsi que 115.2 de la LDPSF.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 135 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant autonome ou une société autonome doit verser annuellement à l'Autorité les droits prescrits par règlement tant qu'il est inscrit.

Un représentant autonome doit également acquitter la cotisation qu'il doit verser au Fonds d'indemnisation des services financiers en application de l'article 278. »;

CONSIDÉRANT l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de discipline pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

Une société dont tous les associés sont de tels représentants peut s'inscrire auprès de l'Autorité pour agir comme société autonome par leur entremise dans chaque discipline pour laquelle un de ses représentants est autorisé à agir. »

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 79, 102, 103 à 103.4, 106 à 113, 114.1, 126 et 127 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA dans la discipline listée ci-dessous;

- Assurance de personnes

ORDONNER à MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité**;

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et à l'endroit désignés par l'Autorité;

Et, par conséquent, que MEWOLI PAUL BLAISE ATANGANA :

Cesse d'exercer ses activités;

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 22 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

BEDDOUCH, ABDERRAHMAN

555, BOUL DR.-FREDERIK-PHILIPS
BUR.110
SAINT-LAURENT (QC) H4M 2X4

N° de décision : 2014-CI-1023336
N° d'inscription : 600142
N° de client : 3000082348

DÉCISION

Articles 115.2 et 146.1, *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2

LES FAITS CONSTATÉS ET LES MANQUEMENTS REPROCHÉS

Le 3 février 2014, l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») signifiait à l'encontre de BEDDOUCH, ABDERRAHMAN un avis (l'« avis ») en vertu de l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, préalablement à l'émission d'une décision en vertu de l'article 115.2 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, L.R.Q., c. D-9.2 (la « LDPSF »).

L'avis à BEDDOUCH, ABDERRAHMAN établit les faits constatés et les manquements reprochés à ce dernier de la manière suivante :

FAITS CONSTATÉS

1. BEDDOUCH, ABDERRAHMAN détient une inscription auprès de l'Autorité dans les disciplines listées ci-dessous, portant le n° 600142, et, à ce titre, est assujéti à la LDPSF;
 - Assurance de personnes
2. BEDDOUCH, ABDERRAHMAN n'a pas, à ce jour, acquitté les frais prescrits par règlement pour la facture suivante :
 - n° 9022-00001926, datée du 11 septembre 2013.
3. BEDDOUCH, ABDERRAHMAN ne peut plus agir par l'entremise de son inscription de représentant autonome puisqu'il n'a pas renouvelé son certificat de représentant à son échéance le 1^{er} février 2014;
4. Le 1^{er} février 2014, l'Autorité a envoyé à BEDDOUCH, ABDERRAHMAN, par poste certifiée, l'avis prévu à l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. J-3, dans lequel il était mentionné de transmettre le formulaire de retrait d'inscription ou le formulaire de retrait de discipline. Dans ce cas, BEDDOUCH, ABDERRAHMAN avait jusqu'au 18 février 2014;

MANQUEMENTS REPROCHÉS

1. BEDDOUCH, ABDERRAHMAN a fait défaut de respecter l'article 135 de la LDPSF en omettant d'acquitter les droits prescrits par règlement;
2. BEDDOUCH, ABDERRAHMAN a fait défaut de respecter l'article 128 de la LDPSF, en omettant d'avoir un représentant rattaché;
3. BEDDOUCH, ABDERRAHMAN a fait défaut de respecter l'article 115.2 de la LDPSF en omettant de déposer des documents prévus par la réglementation, en procédant au retrait d'inscription;

LA POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS ÉCRITES ET DE PRODUIRE DES DOCUMENTS À L'APPUI DE CELLES-CI

Dans son avis, l'Autorité donnait à BEDDOUCH, ABDERRAHMAN l'opportunité de lui transmettre ses observations par écrit, le ou avant le 18 février 2014.

Or, le 18 février 2014 l'Autorité n'avait reçu, de la part de BEDDOUCH, ABDERRAHMAN, aucune observation écrite ou document qui aurait pu lui expliquer les motifs pour lesquels BEDDOUCH, ABDERRAHMAN a fait défaut de respecter les articles 135, 128 et 115.2 de la LDPSF.

Dans les circonstances, l'Autorité se dit prête à rendre sa décision.

LA DÉCISION

CONSIDÉRANT l'article 115.2 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« L'Autorité peut suspendre l'inscription d'un cabinet, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions des articles 81, 82, 83 ou 103.1 ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la présente loi ou à l'un de ses règlements. Elle peut également radier l'inscription d'un cabinet lorsque celui-ci ne respecte pas les dispositions de l'article 82 ou des articles 81, 83 ou 103.1 lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

(...) »;

CONSIDÉRANT l'article 128 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un représentant en assurance de personnes ou un représentant en assurance collective, qui n'est pas visé à l'article 32, un courtier en assurance de dommages, un planificateur financier ou un expert en sinistre qui n'agit pas pour le compte d'un cabinet ou qui n'est pas un associé ou un employé d'une société autonome doit, pour exercer ses activités, s'inscrire auprès de l'Autorité comme représentant autonome dans toutes les disciplines ou catégories de discipline pour lesquelles il est autorisé à agir en vertu de son certificat.

Une société dont tous les associés sont de tels représentants peut s'inscrire auprès de l'Autorité pour agir comme société autonome par leur entremise dans chaque discipline pour laquelle un de ses représentants est autorisé à agir. »

CONSIDÉRANT l'article 127 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Un cabinet dont l'inscription est radiée ou retirée pour une discipline donnée doit céder les dossiers, livres et registres afférents à cette discipline à un cabinet, une société autonome ou un représentant autonome inscrit dans cette même discipline. Il en avise préalablement l'Autorité par écrit.

L'Autorité peut s'opposer à cette cession ou la subordonner aux conditions qu'elle juge appropriées.

Plutôt que de céder ses dossiers, livres et registres, un cabinet peut, avec l'autorisation de l'Autorité, en disposer autrement.

Lorsque le cabinet refuse de procéder à la cession ou à la disposition de ses dossiers, livres ou registres, l'Autorité prend possession de ceux-ci et statue sur la façon dont elle en dispose. »;

CONSIDÉRANT l'article 135 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

«Un représentant autonome ou une société autonome doit verser annuellement à l'Autorité les droits prescrits par règlement tant qu'il est inscrit.

Un représentant autonome doit également acquitter la cotisation qu'il doit verser au Fonds d'indemnisation des services financiers en application de l'article 278.»;

CONSIDÉRANT l'article 146 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 74, 75, 79, 102, 103 à 103.4, 106 à 113, 114.1, 126 et 127 s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à un représentant autonome.

(...) »

CONSIDÉRANT l'article 146.1 de la LDPSF, qui se lit comme suit :

« Les articles 115, 115.1 et 115.3 à 115.9 s'appliquent à un représentant autonome ou à une société autonome qui ne respecte pas les dispositions de la présente loi ou de ses règlements, ou lorsque la protection du public l'exige. L'article 115.2 s'applique avec les adaptations nécessaires lorsque le représentant autonome ou la société autonome ne respecte pas les dispositions des articles 103.1, 128, 135 et 136 de la présente loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévus par règlement. »;

CONSIDÉRANT l'article 5 de la *Loi sur la justice administrative*, L.R.Q. c. J-3, qui se lit comme suit :

« L'autorité administrative ne peut prendre une ordonnance de faire ou de ne pas faire ou une décision défavorable portant sur un permis ou une autre autorisation de même nature, sans au préalable :

1° avoir informé l'administré de son intention ainsi que des motifs sur lesquels celle-ci est fondée;

2° avoir informé celui-ci, le cas échéant, de la teneur des plaintes et oppositions qui le concernent;

3° lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations et, s'il y a lieu, de produire des documents pour compléter son dossier.

(...) »;

CONSIDÉRANT la protection du public et le fait qu'il y a lieu de s'assurer que la LDPSF et ses règlements soient respectés;

Il convient pour l'Autorité de :

RADIER l'inscription de BEDDOUCH, ABDERRAHMAN dans la discipline listée ci-dessous;

- Assurance de personnes

ORDONNER à BEDDOUCH, ABDERRAHMAN d'informer par écrit l'Autorité de la manière dont il entend disposer de ses dossiers clients, livres et registres (les « dossiers »), et ce, dans les quinze (15) jours de la signification de la présente décision;

Dans l'éventualité où l'Autorité se déclare satisfaite de la manière dont le cabinet BEDDOUCH, ABDERRAHMAN entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER la remise des dossiers au nouvel acquéreur, à l'assureur ou au consommateur concerné, au plus tard **dans les quarante-cinq (45) jours suivant la réponse de l'Autorité;**

Dans l'éventualité où l'Autorité ne se déclare pas satisfaite de la manière dont BEDDOUCH, ABDERRAHMAN entend disposer de ses dossiers :

ORDONNER à BEDDOUCH, ABDERRAHMAN de remettre, **dans les trente (30) jours suivant la réponse de l'Autorité**, tous ses dossiers à la personne et à l'endroit désignés par l'Autorité;

Et, par conséquent, que BEDDOUCH, ABDERRAHMAN :

Cesse d'exercer ses activités;

La décision prend effet immédiatement.

Fait à Québec le 18 avril 2014.

Antoine Bédard
Directeur de la certification et de l'inscription

3.7.2 BDR

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veuillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0954

DATE : 27 mai 2014

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Robert Chamberland, A.V.A.	Membre
M. Felice Torre, A.V.A., Pl. Fin.	Membre

NATHALIE LELIÈVRE, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

BERTRAND POTVIN, conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et rentes collectives et représentant de courtier en épargne collective (numéro de certificat 127562 et numéro de BDNI 1710021)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

[1] Le 17 octobre 2013, à l'Hôtel Hilton Garden Inn sis au 380, rue Sherbrooke Ouest, salle James McGill A, Montréal, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

LA PLAINTÉ

« 1. À Rimouski, le ou vers le 31 octobre 2004, l'intimé n'a pas agi avec intégrité et professionnalisme en émettant, par l'entremise de Assurances Bertrand Potvin inc., une facture au montant de 3 000 \$, à l'ordre de La Coop

CD00-0954

PAGE : 2

des consommateurs de Rimouski, pour des « Frais de gestion assurance collective et REER collectif, période du 01-08-2004 au 31-10-2004 », alors que cette facture visait le remboursement d'une commandite d'un montant de 3 000 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 16, 35, du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1);

2. À Rimouski, le ou vers le 25 février 2005, l'intimé n'a pas agi avec intégrité et professionnalisme en émettant, par l'entremise de Assurances Bertrand Potvin inc., une facture au montant de 12 101,20 \$, à l'ordre de La Coop des consommateurs de Rimouski, pour des « Frais de gestion assurance collective et REER collectif, période du 01-11-2004 au 01-12-2005 », alors que cette facture visait le remboursement de commandites d'un montant totalisant 12 085,09 \$, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 16, 35, du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3), 10 et 14 du *Règlement sur la déontologie dans les disciplines de valeurs mobilières* (c. D-9.2, r.7.1). »

PREUVE DES PARTIES

Preuve de la plaignante

[2] La plaignante débuta en déposant de consentement, par l'entremise de son procureur, une preuve documentaire qui fut cotée P-1 à P-5.

[3] Elle versa ensuite, sous la cote P-6, une « admission » convenue avec l'intimé (sous réserve toutefois d'une objection formulée par ce dernier relativement à sa pertinence) à l'effet que si le comptable responsable des états financiers de la Coopérative des consommateurs de Rimouski (la Coop) témoignait, il déclarerait que la facture de 3 000 \$ provenant de Assurances Bertrand Potvin inc. (Assurances Potvin), mentionnée au chef 1, y a été comptabilisée au poste des « services professionnels » alors que les factures au montant de plus de 12 000 \$ mentionnées au chef 2 l'y ont été au poste de « salaire en lien avec des assurances collectives ».

CD00-0954

PAGE : 3

[4] Elle termina en exposant au comité, après avoir précisé que celui-ci n'était pas contesté, le contexte factuel ayant donné lieu à la plainte.

Preuve de l'intimé

[5] Quant à l'intimé, par l'entremise de son procureur, il versa au dossier une preuve documentaire qui fut cotée I-1 à I-3 et choisit de témoigner.

[6] Il débuta sa déposition en décrivant son parcours professionnel depuis ses débuts dans la profession en 1981, indiquant notamment qu'il s'était efforcé de s'inscrire, au cours des ans, à plusieurs, sinon à la plupart des séminaires de formation qui lui étaient disponibles.

[7] Il mentionna également que dès le début il s'était impliqué dans des associations ou regroupements visant à assister les gens dans le besoin et que cela avait été « sa façon de retourner à la société ce que celle-ci lui avait donné ».

[8] Il affirma maintenant disposer d'un cabinet « bien structuré, possédant une excellente clientèle et jouissant d'une notoriété importante ».

[9] Relativement aux événements à l'origine de la plainte, il raconta qu'il avait, pendant douze (12) ans environ, entretenu une étroite relation d'affaires avec la Coop, offrant à ses membres et/ou employés des services d'assurance et de régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) collectifs.

[10] Il expliqua qu'en 2004, le directeur général de celle-ci, M. Normand Dagenais (M. Dagenais), et M^e Richard Guay (M^e Guay), avocat, alors le président, lui avaient proposé d'agir « à titre de partenaire » dans le soutien à certains organismes

CD00-0954

PAGE : 4

communautaires de la région et qu'il avait accepté. Et ce, non pas simplement pour plaire à un client qui le lui demandait, mais parce qu'il avait à cœur d'aider la Coop à respecter ses obligations auprès des organisations communautaires ou de charité de sa région.

[11] L'entente intervenue, consacrée par écrit¹ à sa demande, prévoyait que son cabinet verrait à défrayer sur demande le coût de commandites indiquées par M. Dagenais (jusqu'à concurrence de 15 000 \$) et que les sommes ainsi payées seraient ensuite facturées comme honoraires à la Coop.

[12] Selon l'intimé, « l'idée de la refacturation à titre d'honoraires » émanait de M^e Guay et/ou de M. Dagenais.

[13] C'est ainsi, déclara-t-il, que conformément aux termes et conditions convenus à l'entente écrite susdite, son cabinet fit tenir, le ou vers le 31 octobre 2004, une facture de 3 000 \$ à la Coop pour : « Frais de gestion assurance collective et REER collectif, période du 01-08-2004 au 31-10-2004 ». Ladite facture visait à obtenir le remboursement d'une commandite payée à la demande de M. Dagenais.

[14] Une seconde facture au montant de 12 101,20 \$ aurait de la même façon été expédiée par son cabinet, le ou vers le 25 février 2005, à la Coop pour : « Frais de gestion assurance collective et REER collectif, période du 01-11-2004 au 01-12-2005 ». Elle visait, comme dans le cas précédent, le remboursement de commandites payées à la demande du dirigeant de la Coop.

¹ Pièce P-3.

CD00-0954

PAGE : 5

[15] Selon sa vision des choses, en agissant de la sorte, il n'aurait rien fait d'illicite ou d'illégal, et n'aurait donc rien à se reprocher, les factures expédiées à la Coop par son cabinet étant en tous points conformes à l'entente écrite conclue avec cette dernière et les sommes réclamées correspondant précisément aux montants payés pour les commandites.

[16] Aussi, convaincu de n'avoir nui d'aucune façon à qui que ce soit, il indiqua ne pas comprendre pourquoi il faisait l'objet d'une plainte disciplinaire.

[17] Enfin, contre-interrogé par la procureure de la plaignante, il confirma avoir signé le 26 septembre 2011, dans le cadre d'un litige devant la Cour supérieure du district de Rimouski, un affidavit détaillé où il faisait notamment référence à l'entente intervenue avec la Coop ainsi qu'aux événements entourant celle-ci. Ledit document fut produit au dossier sous la cote P-6.

[18] À la suite de son témoignage, la preuve ayant été déclarée close de part et d'autre, les parties soumirent au comité leurs plaidoiries respectives.

PLAIDOIRIE DE LA PLAIGNANTE

[19] La plaignante, par l'entremise de son procureur, débuta en affirmant que bien que l'intimé, au parcours professionnel enviable, ait agi en tout respect du contrat qu'il avait signé avec les dirigeants de la Coop et puisse avoir été de bonne foi, il devait néanmoins être reconnu coupable des infractions qui lui sont reprochées.

[20] Elle soumit au comité, qu'il lui fallait, à son avis, distinguer entre la « composante » civile et la « composante » déontologique de l'affaire, précisant que

CD00-0954

PAGE : 6

même si l'intimé avait en tout point respecté l'entente intervenue avec sa cliente, ladite entente ne l'affranchissait pas du respect des règles déontologiques.

[21] Elle rappela qu'il n'était pas reproché à ce dernier d'avoir lésé sa cliente, la Coop, mais plutôt d'avoir fait tenir à cette dernière des factures pour de « faux » honoraires de gestion (dans le but d'obtenir le remboursement de sommes versées en paiement de commandites).

[22] Elle indiqua que les factures en cause étaient de « fausses factures » qui ne reflétaient ni la réalité, ni la vérité, et qu'à cet égard l'intimé avait manqué d'agir en toute intégrité.

[23] Elle souligna « l'intérêt personnel » de l'intimé à donner suite à la demande de l'un de ses dix (10) « plus gros » clients lorsque celui-ci lui a suggéré quelque chose comme : « *Tu vas payer les commandites à ma place et je vais ensuite payer les (fausses) notes d'honoraires que tu me feras tenir* ».

[24] Au soutien de sa position, elle évoqua notamment deux (2) jugements du Tribunal des professions (le Tribunal), soit les jugements rendus dans les affaires *Ginette Lussier-Price c. Roger Desjeans et Claudette Roberge*² (en date du 14 mai 2009) et *Sylvain Caron c. Ginette Lussier-Price et Claudette Roberge*³ (en date du 18 octobre 2010).

[25] Après avoir mentionné que dans la première affaire le chef d'accusation porté contre le professionnel comportait des ressemblances avec les chefs d'accusation

² *Comptables agréés (Ordre professionnel des) c. Desjeans*, 2009 QCTP 33.

³ *Caron c. Comptables agréés (Ordre professionnel des)*, 2009 QCTP 67.

CD00-0954

PAGE : 7

portés en l'espèce contre l'intimé, elle souligna qu'au paragraphe 30 de sa décision, le Tribunal avait conclu : « Les infractions mentionnées au chef visé par l'appel constituent assurément des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession. »

[26] Elle signala ensuite que le Tribunal avait fait état au paragraphe 36 de son jugement d'un stratagème consistant à rédiger et à transmettre six (6) faux relevés d'honoraires décrivant des services professionnels non rendus.

« 36. Ce stratagème consistait à rédiger et à transmettre à M. Brault six faux relevés d'honoraires professionnels qui décrivaient par ailleurs des services professionnels non fournis mais clairement inclus dans l'exercice de la profession. Le but visé était de cacher la véritable nature des transactions effectuées par ce client. »

[27] Elle souligna de plus le paragraphe 38 où le Tribunal, résumant la situation, a écrit :

« 38. Ainsi, une entente est conclue selon laquelle M. Boudreault facture Harel Drouin pour honoraires professionnels. L'intimé paie la facture pour ensuite refacturer Groupaction via des faux relevés d'honoraires professionnels. »

[28] Elle ajouta que le professionnel fautif, interrogé comme l'intimé quant aux gestes qu'il avait posés, avait indiqué qu'au moment des événements reprochés il ne croyait pas avoir commis de faute :

« 46. Interrogé par son avocat quant au geste posé et pour lequel il a reconnu sa culpabilité, l'intimé s'exprime comme suit :

C'est sûr que... c'est sûr que même quand ça a sorti à la Commission Gomery, j'avais pas l'impression d'avoir commis un geste répréhensible parce que pour moi, je volais pas mon client, je volais personne. Puis avec du recul, bien là évidemment, quand on relit encore plus proche notre Code de déontologie, bien là je vois que comme c.a. et comme professionnel, bien là je vois que j'ai pas été correct, tu sais. C'est sûr que j'ai pas aimé ça, j'avais eu un

CD00-0954

PAGE : 8

dossier sans taches, j'aurais aimé garder toute ma vie un dossier sans taches. Dans toute ma pratique j'ai jamais eu de plaintes que ce soit de clients, de poursuites. Alors pour moi c'est... c'est sûr que je suis pas fier de ça, mais ça a pas été fait dans un but de frauder ou quoi que ce soit, absolument pas.

[...]

C'est sûr que c'est un geste... c'est un geste que... j'ai commis une erreur puis je pensais pas avoir commis une erreur, au contraire. Aujourd'hui, c'est pas une question de penser si c'était à refaire ou pas, c'est sûr que c'est pas à refaire. » (Soulignement ajouté)

[29] Relativement au second jugement, soit celui rendu dans l'affaire *Sylvain Caron*, la plaignante releva qu'au premier chef d'accusation il était reproché au professionnel d'avoir, par l'entremise de la Société Gestion SDEE inc., une société dont il était administrateur, président et actionnaire majoritaire, adressé une note au montant de 12 500 \$ plus taxes à la société D-FENSE ltée pour des « honoraires de consultation et de montage d'une structure financière » alors que ni lui ni sa société n'avait fourni de tels services professionnels à D-FENSE ltée.

[30] Elle rappela ensuite que l'intimé n'avait pas nié les faits mais avait simplement prétendu que l'opération était légale et conforme à l'article 1451 du *Code civil du Québec* qui traite de la simulation.

[31] Après avoir mentionné que le comité ou conseil de discipline qui s'était d'abord penché sur la question avait conclu qu'il n'était pas en présence d'une simulation au sens de l'article 1451 du *Code civil du Québec* et avait déclaré le professionnel coupable du chef d'accusation en cause, elle signala que le Tribunal, au paragraphe 62 de sa décision, avait écrit :

« 62. Dans la mesure où le Comité rejette, avec raison, la notion de simulation proposée par l'appelant, il faut conclure que le fait pour un

CD00-0954

PAGE : 9

comptable de préparer une fausse note d'honoraires et d'être rémunéré pour ce faire est susceptible de porter atteinte à la bonne réputation de la profession et, par voie de conséquence, constitue une conduite contraire à l'article 5 du *Code de déontologie des comptables agréés*. »

[32] Elle ajouta qu'au paragraphe 65 le Tribunal avait écrit :

« 65. Avec respect pour l'opinion contraire, dans la mesure où l'appelant accepte de fournir une facture à titre d'intermédiaire, dans laquelle il fait référence à des services professionnels supposément rendus en sa qualité de comptable et en acceptant une rémunération pour ce faire, il n'a pas rempli ses obligations professionnelles avec dignité. »

[33] Elle souligna de plus qu'au paragraphe 70 le Tribunal avait indiqué : « Quant au fait que la facture soit fallacieuse, rien dans le texte de l'article 34 (du *Code de déontologie des comptables agréés*) ne permet de conclure à l'exigence de la preuve d'une turpitude morale pour pouvoir enregistrer un verdict de culpabilité ».

[34] Elle mentionna enfin les paragraphes 71 et 72 du jugement où le Tribunal indique :

« 71. À l'évidence, peu importe le but poursuivi par les parties, le simple fait de préparer une fausse note d'honoraires permet de conclure que quelqu'un, quelque part, a intérêt à camoufler la réalité. Sinon pourquoi utiliser un tel stratagème? »

« 72. Il s'agit donc d'un document sinon fallacieux, tout au moins erroné : ceci suffit pour conclure à la culpabilité de l'appelant tenant compte des faits mis en preuve. »

[35] Elle termina en affirmant qu'à son avis la preuve avait établi la commission par l'intimé de chacune des infractions reprochées, et ce, nonobstant sa bonne ou mauvaise foi et qu'il devrait donc être reconnu coupable de chacune d'elles.

CD00-0954

PAGE : 10

PLAIDOIRIE DE L'INTIMÉ

[36] L'intimé, par l'entremise de son procureur, amorça la présentation de ses arguments en soulignant au comité « qu'il ne se trouvait en présence d'aucune preuve » lui permettant de relier les agissements de l'intimé à un quelconque « stratagème » et en affirmant que si l'entente intervenue entre les parties était légale, les factures qui s'en suivirent devaient l'être aussi.

[37] Il fit ensuite état de l'article 1451 du *Code civil du Québec* qui autorise spécifiquement le contrat de simulation, déclarant que rien n'interdisait que les parties puissent convenir que l'intimé « apparaisse comme le souscripteur des commandites alors que la Coop était le véritable commanditaire ».

[38] Il affirma que dans les faits le comité était tout simplement confronté à une contre-lettre obligeant la Coop au remboursement des sommes versées au soutien de commandites par le cabinet d'assurance de l'intimé, et ce, sous forme d'honoraires. Aussi, plaida-t-il, les actes posés par son client ne démontraient d'aucune façon un manque d'intégrité de sa part.

[39] Il rappela ensuite qu'aucun élément de preuve n'avait été présenté permettant de croire que la tierce partie impliquée, la Coop, aurait été, ou aurait agi de mauvaise foi.

[40] Il signala que les factures acheminées à la Coop ne faisaient que donner suite à l'entente conclue avec cette dernière; une entente qui n'avait à son avis rien d'illégal.

[41] À l'appui de ses prétentions, il cita à son tour quelques autorités.

CD00-0954

PAGE : 11

[42] Ainsi il évoqua l'arrêt de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire *Jean-Paul Durand c. Maurice Drolet et al.*, arrêt en date du 18 août 1993⁴, où la Cour, relativement à la validité ou la légalité d'un possible contrat de prête-nom, a statué que pour déterminer celles-ci il fallait d'abord examiner l'objet de la convention, le but recherché par les parties. Il mentionna que c'est parce que cette dernière a conclu que l'acte de simulation avait été exécuté dans un dessein illégal qu'elle a invalidé la convention.

[43] Il évoqua ensuite la décision de la Cour du Québec dans l'affaire *Gilles Chartrand c. Rita Gendron et M^e Léo Taillefer*, jugement en date du 22 juin 1990⁵.

[44] Il indiqua que la Cour avait résumé la situation en indiquant qu'elle se trouvait en présence d'un acte apparent, et d'un acte secret qui reflétaient l'intention des parties.

[45] Il mentionna que cette dernière avait indiqué sous le titre : « Effets de la contre-lettre » :

« Il va de soi que cette contre-lettre ne peut être opposable aux tiers qui acquièrent cet immeuble subséquemment par acte notarié (2) (art. 2098 Code civil); mais cette contre-lettre représente la véritable intention contractuelle des parties et à moins de fraude " ni l'une ni l'autre ne peut refuser de donner effet à cette contre-lettre ". »⁶

[46] Il cita également le jugement de la Cour supérieure dans l'affaire *Jacques Lethuillier et Andrée Arvy c. Gilles Plantard et al.*⁷

[47] Après en avoir résumé les faits, il signala que la Cour supérieure en était arrivée à la conclusion que M. Jacques Lethuillier avait agi comme prête-nom et que M. Gilles

⁴ *Jean-Paul Durand c. Maurice Drolet et al.*, Soquij AZ-93011804.

⁵ *Gilles Chartrand c. Rita Gendron et Me Léo Taillefer*, Soquij AZ-90031163.

⁶ Page 8 du jugement précité.

⁷ *Jacques Lethuillier et Andrée Arvy c. Gilles Plantard et al.*, EYB 2006-105629.

CD00-0954

PAGE : 12

Plantard était le véritable propriétaire de la propriété en cause en dépit de ce qu'indiquaient les actes et l'index aux immeubles.

[48] Il signala que la Cour, au paragraphe 36, avait conclu : « C'est un cas de simulation au sens de l'article 1451 du *Code civil du Québec* dont voici le texte » :

« **1451.** Il y a simulation lorsque les parties conviennent d'exprimer leur volonté réelle non point dans un contrat apparent mais dans un contrat secret aussi appelé contre-lettre. Entre les parties, la contre-lettre l'emporte sur le contrat apparent. »

[49] Revenant à la présente affaire, il résuma la situation en indiquant qu'alors que la Coop avait contracté des engagements auprès de la communauté, l'intimé avait simplement aidé celle-ci à les remplir.

[50] À titre de moyen additionnel, il plaida qu'aucun des articles de rattachement mentionnés aux deux (2) chefs d'accusation ne pouvait à son avis trouver application en l'affaire.

[51] À cet égard, il mentionna notamment que le comité ne se trouvait nullement en présence d'une négligence non plus que d'un manque d'honnêteté, de loyauté, de compétence ou de professionnalisme, l'intimé n'ayant agi que conformément aux demandes et à la suggestion de son client.

[52] Il soumit ensuite, qu'à son avis, pour pouvoir conclure à un manque d'intégrité, tel que suggéré par la procureure de la plaignante, le comité devait être confronté à un geste consciemment malhonnête ou inadéquat, ce qui n'était pas le cas en l'espèce. Il indiqua qu'un manque d'intégrité supposait « le fait d'induire sciemment quelqu'un en erreur » et il réitéra que son client n'avait fait que ce à quoi il s'était engagé, que les

CD00-0954

PAGE : 13

montants facturés correspondaient religieusement aux sommes payées pour les commandites.

[53] Par ailleurs, relativement à l'article 11 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, principalement invoqué antérieurement par la plaignante au soutien des deux (2) chefs d'accusation, après avoir souligné que ladite disposition faisait état de l'obligation pour le représentant d'exercer ses activités avec intégrité, il affirma « que l'on pouvait se demander si l'intimé était dans l'exercice de ses activités lorsqu'il a facturé la Coop ».

[54] Il termina enfin en référant à la décision du comité dans l'affaire *Michel Marcoux*, rendue le 7 août 2012⁸.

[55] Après avoir signalé que ladite décision était actuellement en appel devant la Cour du Québec, il indiqua qu'en cette affaire le comité, après avoir mentionné que l'utilisation d'un pseudonyme n'était pas en soi contre la loi, avait conclu que ce sont les circonstances et notamment l'objectif poursuivi qui permettaient de déterminer s'il y a eu ou non contravention à la loi.

[56] Aussi, en l'espèce, aucune preuve pouvant laisser croire que les parties étaient menées par un dessein illicite ou qu'elles avaient en tête un tel objectif n'ayant été présentée, il invita le comité à conclure de la même façon qu'il l'avait fait en cette affaire en rejetant les chefs d'accusation portés contre l'intimé.

⁸ M^e Caroline Champagne c. M. Michel Marcoux, CD00-0867, décision sur culpabilité en date du 7 août 2012.

CD00-0954

PAGE : 14

MOTIFS ET DISPOSITIF**Les faits**

[57] Les faits en cette affaire ne sont aucunement contestés et peuvent se résumer pour l'essentiel comme suit :

[58] L'intimé avait comme importante cliente la Coop. Il offrait aux membres et/ou employés de celle-ci des services d'assurance-vie, d'assurance-invalidité ainsi que de REER collectifs.

[59] Pour des motifs qui n'ont pas été précisés, mais possiblement liés à des besoins temporaires de liquidités⁹, les dirigeants de la société proposèrent à l'intimé d'assumer, par l'entremise de son cabinet, jusqu'à concurrence de 15 000 \$, le paiement de commandites d'organismes sportifs ou autres qu'ils détermineraient.

[60] Ils convinrent que l'intimé serait par la suite remboursé en faisant parvenir à la Coop des « notes d'honoraires » dont les montants correspondraient aux sommes ainsi payées, et que cette dernière acquitterait.

[61] Après avoir acquiescé à la proposition, l'intimé exigea que l'entente soit consignée par écrit. C'est ainsi que le ou vers le 1^{er} août 2004, les parties apposèrent leur signature à l'entente déposée sous la cote P-3.

[62] Le ou vers le 31 octobre 2004, l'intimé, conformément à ladite entente, afin d'obtenir le remboursement d'une facture de commandite au coût de 3 000 \$ assumée par son cabinet, fit tenir à la Coop une note d'honoraires au même montant pour :

⁹ Voir le paragraphe 7 de l'affidavit signé par l'intimé le 26 septembre 2011 et produit sous la cote P-6.

CD00-0954

PAGE : 15

« Frais de gestion assurance collective et REER collectif, période du 01-08-2004 au 31-10-2004 ».

[63] Enfin le 25 février 2005, l'intimé adressa une nouvelle note d'honoraires au montant de 12 101,20 \$ à la Coop pour : « Frais de gestion assurance collective et REER collectif, période du 01-11-2004 au 01-12-2005 ». Celle-ci visait le remboursement d'autres commandites au montant total de 12 085,09 \$ payées à la demande des dirigeants de la Coop.

[64] En résumé, afin d'être remboursé de commandites payées sur instructions des représentants de la Coop, l'intimé, en conformité avec l'entente écrite P-3, expédia à cette dernière deux (2) notes d'honoraires pour : « Frais de gestion assurance collective et REER collectif », dans le premier cas pour la période du 1^{er} août 2004 au 31 octobre 2004 et dans le second pour la période du 1^{er} novembre 2004 au 1^{er} décembre 2005.

Objection de l'intimé

[65] Avant d'analyser le mérite de la plainte portée contre l'intimé, le comité doit d'abord disposer de l'objection de ce dernier, pour le motif d'absence de pertinence, au dépôt en preuve de l'admission P-6.

[66] Or après examen de la plainte et révision des faits, admis par les parties, le comité est d'avis que dans le contexte et les circonstances de cette affaire les informations contenues à l'admission n'étaient pas totalement sans à-propos. Ils ne méritent donc pas, pour cette raison, d'être exclus de la preuve.

CD00-0954

PAGE : 16

[67] L'objection de l'intimé au dépôt de l'admission au motif de sa « non-pertinence » est donc rejetée.

Le mérite de la plainte

[68] Relativement au mérite de la plainte, résumons d'abord la situation en mentionnant qu'alors que la plaignante invoque qu'en agissant tel qu'il lui est reproché, l'intimé a commis (en deux occasions) une faute déontologique, ce dernier soutient qu'il a eu un comportement tout à fait légal, a respecté en tous points le contrat intervenu avec sa cliente et n'a rien à se reprocher.

[69] Selon ce dernier, l'entente convenue avec sa cliente tombe sous l'égide de l'article 1451 du *Code civil du Québec* qui traite de la simulation et en y donnant suite, il n'a commis aucune faute.

[70] Avec égard, le comité ne souscrit pas à ce point de vue.

[71] Alors que, dans le but de satisfaire aux demandes de sa cliente (et possiblement d'assurer une certaine visibilité à son entreprise), l'intimé a procédé « de facto » à une avance de fonds ou à une forme de prêt temporaire à l'endroit de la Coop, les notes d'honoraires qu'il a fait tenir à cette dernière afin d'être remboursé ont « dénaturé ou transformé » lesdites « avances de fonds » ou « prêts temporaires » en services professionnels rendus.

[72] L'intimé a convenu avec les dirigeants de celle-ci, de transmettre à la Coop, des factures d'honoraires pour de « soi-disant » services professionnels (rendus en tant que

CD00-0954

PAGE : 17

représentant) alors que lesdites factures visaient en réalité à obtenir le remboursement de sommes « avancées » pour le paiement de commandites.

[73] Bien que la preuve ne révèle aucunement qu'il ait été animé d'intentions malveillantes, en agissant selon l'entente P-3, l'intimé a, de l'avis du comité, commis les fautes déontologiques qui lui sont reprochées.

[74] S'il est vrai que la « façon de faire » convenue ne pouvait être destinée à tromper la Coop, puisqu'elle avait participé au contrat et l'avait signé, les factures ou notes d'honoraires en cause étaient susceptibles de tromper les tiers ou de les induire en erreur.

[75] Elles pouvaient, sinon allaient, avoir pour conséquence que les transactions seraient inscrites incorrectement aux livres et/ou aux états financiers de la Coop. Le montant total des commandites défrayées par cette dernière risquait d'y apparaître moindre alors que les honoraires professionnels versés risquaient d'y apparaître supérieurs à la réalité.

[76] Bien qu'aucune preuve à cet égard n'ait été présentée au comité, il ne peut être totalement exclu que la Coop et/ou ses dirigeants pouvaient avoir un quelconque intérêt à camoufler la « réalité » des choses.

[77] Quoi qu'il en soit, l'un des résultats projetés de l'entente P-3, et ce, même si elle ne visait pas à « permettre » à l'intimé de « profiter » de sa cliente, était que ce dernier lui facturerait faussement des services professionnels. De l'avis du comité, une telle entente porte atteinte aux règles déontologiques (de même qu'à l'image) de la profession.

CD00-0954

PAGE : 18

[78] Un professionnel ne doit en effet facturer à son client des honoraires professionnels que pour des services qu'il est légitimement en droit de lui réclamer et qu'il lui a réellement et authentiquement rendus.

[79] En l'espèce, l'entente conclue par l'intimé avec sa cliente semble avoir été quelque chose comme : « Je te finance puis afin de récupérer les sommes avancées je te chargerai faussement des honoraires pour le même montant. » Et l'on peut se questionner à savoir pourquoi les parties n'ont pas inscrit au contrat la réalité des choses.

[80] Même en l'absence d'intentions frauduleuses, le comité ne peut et ne doit pas souscrire au « mensonge » auquel l'intimé et les représentants de la Coop se sont prêtés dans l'entente P-3.

[81] L'article 11 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* allégué au soutien de la plainte se lit comme suit :

« 11. Le représentant doit exercer ses activités avec intégrité. »

[82] Le dictionnaire *Petit Robert* définit le terme intégrité notamment comme « vertu, pureté totale ».

[83] Bien que le degré de faute peut varier énormément d'un cas à l'autre, un représentant qui fait tenir à son client une note d'honoraires professionnels sans fondement, qui ne reflète ni la réalité ni la vérité, pour des services qu'il n'a pas rendus, ou qu'il n'est pas en droit comme tels de lui réclamer, même s'il s'entend avec ce dernier pour agir de la sorte, ne se comporte pas avec intégrité.

CD00-0954

PAGE : 19

[84] Il ne peut en effet être admis que des représentants fassent tenir à leurs clients des factures sans fondement, sachant qu'elles sont erronées ou fallacieuses, pour des services professionnels qu'ils n'ont pas rendus (ou qu'ils ont déjà autrement facturés). La confiance du public à l'endroit des représentants est à ce prix.

[85] Aussi, bien que l'intimé ne semble pas avoir été animé d'une intention malveillante, le comité est d'avis qu'eu égard à l'article 11 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*, il doit être déclaré coupable des infractions qui lui sont reprochées.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

DÉCLARE l'intimé coupable de chacun des chefs d'accusation 1 et 2 contenus à la plainte;

CONVOQUE les parties, avec l'assistance de la secrétaire du comité de discipline, à l'audition de la preuve et des représentations des parties sur sanction.

CD00-0954

PAGE : 20

(s) François Folot

M^e FRANÇOIS FOLOT

Président du comité de discipline

(s) Robert Chamberland

M. ROBERT CHAMBERLAND, A.V.A.

Membre du comité de discipline

(s) Felice Torre

M. FELICE TORRE, A.V.A., PL. FIN.

Membre du comité de discipline

M^e Julie Piché
TERRIEN COUTURE
Procureurs de la partie plaignante

M^e Martin Courville
DE CHANTAL, D'AMOUR, FORTIER
Procureurs de la partie intimée

Date d'audience : 17 octobre 2013

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0985

DATE : 28 mai 2014

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Robert Chamberland, A.V.A.	Membre
M. Claude Trudel, A.V.A.	Membre

NATHALIE LELIÈVRE, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

GABRIEL COUTURE, conseiller en sécurité financière, conseiller en assurance et rentes collectives, représentant de courtier en épargne collective et planificateur financier, (numéro de certificat 108341 et numéro de BDNI 1451021)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

[1] Le 12 février 2014, au palais de justice de Québec, dans les locaux de la Cour fédérale du Canada, 300, boul. Jean-Lesage, 5^e étage, salle 502B, Québec, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

LA PLAINTÉ

« 1. Dans la région de Québec, le ou vers le 22 janvier 2009, l'intimé a signé à titre de représentant pour la proposition d'assurance de C.L. et R.T portant le numéro 903461 soumise à Industrielle Alliance alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et

CD00-0985

PAGE : 2

services financiers (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

2. Dans la région de Québec, le ou vers le 18 avril 2009, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de M.V. sur la proposition d'assurance portant le numéro 023018698L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

3. Dans la région de Québec, le ou vers le 21 avril 2009, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de M.L. et de K.C sur la proposition d'assurance portant le numéro 023005552L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

4. Dans la région de Québec, le ou vers le 5 mai 2009, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de A.D. et A.B. sur la proposition d'assurance portant le numéro 023018990L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

5. Dans la région de Québec, le ou vers le 1er juin 2009, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de B.T. sur la proposition d'assurance portant le numéro 023018681L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

6. Dans la région de Québec, le ou vers le 9 juin 2009, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de C.B. et de S.L. sur la proposition d'assurance portant le numéro 023018984L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

7. Dans la région de Québec, le ou vers le 16 février 2010, l'intimé a signé à titre de représentant pour la proposition d'assurance de S.B. portant le numéro 075858 soumise à Industrielle Alliance alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

8. À Saint-Bruno, le ou vers le 18 mars 2010, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de N.M. et de M.B. sur la proposition d'assurance portant le numéro 023207238L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

CD00-0985

PAGE : 3

9. Dans la région de Québec, le ou vers le 17 juin 2010, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de M.L. sur la proposition d'assurance portant le numéro 023219044L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

10. Dans la province de Québec, le ou vers le 28 octobre 2010, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de D.B. et de M.B. sur la proposition d'assurance portant le numéro 100375544 soumise à BMO Assurance alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

11. Dans la région de Québec, le ou vers le 16 novembre 2010, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de D.B., de M.V et de O.B. sur la proposition d'assurance vie portant le numéro 023217832L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

12. Dans la région de Rimouski, le ou vers le 10 février 2011, l'intimé a signé à titre de représentant sur le formulaire « Demande de modification » de la police d'assurance portant le numéro 00-2723526-3 auprès d'Industrielle Alliance appartenant à G.H. alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

13. Dans la province de Québec, le ou vers le 18 avril 2011, l'intimé a signé à titre de conseiller et témoin pour G.D. et C.D. sur la proposition d'assurance portant le numéro 023352290L soumise à Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

14. Dans la province de Québec, le ou vers le 19 avril 2011, l'intimé a signé à titre de conseiller pour D.R et F.L. sur la proposition d'assurance portant le numéro 100383026 soumise à BMO Assurance alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

15. Dans la région de Québec, le ou vers le 4 mai 2011, l'intimé a signé à titre de conseiller pour R.P. sur la proposition d'assurance portant le numéro 137146 soumise à Industrielle Alliance alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

CD00-0985

PAGE : 4

16. Dans la province de Québec, le ou vers le 3 juin 2011, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de S.P. et W.P.D. sur la proposition d'assurance portant le numéro 100456076 soumise à BMO Assurance alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

17. Dans la région de Québec, le ou vers le 4 juillet 2011, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de A.B. et A.D. sur le formulaire de modification de la police d'assurance portant le numéro 02318990L auprès d'Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3);

18. Dans la région de Québec, le ou vers le 28 juin 2012, l'intimé a signé à titre de conseiller et de témoin de la signature de M.L. et de M.E.R. sur le formulaire de modification de la police d'assurance portant le numéro 023219044L auprès d'Empire Vie alors qu'il n'a pas agi à ce titre, contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (L.R.Q., c. D-9.2), 11, 34 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (c. D-9.2, r.3). »

PLAIDOYER DE CULPABILITÉ DE L'INTIMÉ

[2] D'entrée de jeu, après le dépôt par la plaignante des attestations de pratique le concernant (sous les cotes P-1 et P-2a), l'intimé, présent et accompagné de son procureur, enregistra un plaidoyer de culpabilité à l'endroit de tous et chacun des dix-huit (18) chefs d'accusation contenus à la plainte.

[3] La plaignante réclama alors du comité qu'il reconnaisse l'intimé coupable sous chacun desdits chefs.

[4] Avant de ce faire, le comité demanda que lui soit transmis l'essentiel des éléments de preuve recueillis par la plaignante et cette dernière déposa au dossier une imposante preuve documentaire qui fut cotée P-1 à P-20.

CD00-0985

PAGE : 5

[5] L'audition fut ensuite suspendue pour permettre au comité d'en prendre connaissance.

[6] Après révision de celle-ci et compte tenu du plaidoyer de culpabilité, le comité déclara l'intimé coupable de tous et chacun des dix-huit (18) chefs d'accusation contenus à la plainte.

[7] Le comité procéda ensuite à l'audition sur sanction.

PREUVE DES PARTIES SUR SANCTION

[8] La plaignante, par l'entremise de sa procureure, débuta sa preuve en versant au dossier sous la cote SP-1 une décision datée du 22 septembre 2010, émanant du Directeur des OAR, de l'indemnisation et des pratiques en matière de distribution de l'AMF assortissant alors le certificat de l'intimé à trois (3) conditions.

[9] Elle déposa également, sous la cote SP-2, une décision antérieure du comité, rendue le 20 septembre 2011, où l'intimé a été reconnu coupable de six (6) chefs d'accusation et condamné au paiement d'amendes totalisant 30 000 \$.

[10] Elle termina en produisant sous la cote SP-3 la copie d'une « mise en garde » que la syndique adressait à l'intimé le 10 février 2012.

[11] Quant à l'intimé, par l'entremise de son procureur, il déclara n'avoir aucune preuve à offrir.

[12] Les parties soumièrent ensuite au comité leurs représentations respectives.

CD00-0985

PAGE : 6

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[13] La plaignante résuma d'abord brièvement les faits. Elle déclara ensuite que les parties s'étaient entendues pour soumettre au comité des « représentations communes » sur sanction.

[14] Elle indiqua qu'elles s'étaient accordées pour lui proposer d'imposer à l'intimé les sanctions suivantes :

Sous chacun des chefs d'accusation 1, 7 et 12 : le paiement d'une amende de 5 000 \$ (total 15 000 \$);

Sous chacun des chefs d'accusation 2, 8 et 13 : le paiement d'une amende de 5 000 \$ (total 15 000 \$);

Sous le chef d'accusation 18 : le paiement d'une amende de 10 000 \$;

Sous chacun des chefs d'accusation 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 14, 15, 16 et 17 : l'imposition d'une réprimande.

[15] Elle ajouta qu'elles s'étaient également accordées pour suggérer la condamnation de l'intimé au paiement des déboursés.

[16] Elle expliqua que les parties avaient convenu de suggérer l'imposition d'une amende de 5 000 \$ (sauf relativement au chef 18, sur lequel nous reviendrons) pour chacune des années où le même type d'infraction avait été commis par l'intimé, et l'imposition de réprimandes lorsque l'infraction était répétée la même année.

CD00-0985

PAGE : 7

[17] Relativement à la suggestion d'une amende de 10 000 \$ sous le chef 18, elle souligna que cette infraction avait été commise après la réception par l'intimé de la mise en garde SP-3 (le 10 février 2012), et que pour cette raison les parties avaient convenu de recommander au comité l'imposition d'une amende de 10 000 \$ plutôt que de 5 000 \$.

[18] Elle évoqua ensuite les facteurs aggravants et atténuants suivants :

Facteurs aggravants :

- la gravité objective des infractions commises, les assureurs devant pouvoir se fier aux renseignements transmis par les représentants;
- la position d'autorité (à titre de dirigeant de son cabinet) occupée par l'intimé, au moment des événements reprochés;
- de multiples infractions, répétées sur une période de plus de trois (3) ans, dont bon nombre ont été commises alors que, suite à la décision du Directeur des OAR de l'AMF, l'intimé était « sous supervision »;
- la longue expérience de l'intimé qui aurait dû le mettre à l'abri de la commission d'infractions de la nature de celles qui lui sont reprochées (il a débuté dans la profession en 1994);
- le passé disciplinaire de l'intimé, ce dernier ayant été reconnu coupable par notre comité le 20 septembre 2011 sous six (6) chefs d'accusation et condamné alors au paiement d'amendes totalisant 30 000 \$;

CD00-0985

PAGE : 8

- la persistance de l'intimé dans le même comportement fautif (chef 18), et ce, après qu'une mise en garde lui eut été adressée par la syndique le 10 février 2012.

Facteurs atténuants :

- l'admission par l'intimé de ses fautes et l'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité à l'égard de tous et chacun des chefs d'accusation contenus à la plainte;
- sa collaboration à l'enquête de la plaignante;
- ses déclarations à l'effet que des mesures correctives ont été prises à son cabinet afin d'éviter que des comportements tels que ceux qui lui sont reprochés ne puissent se reproduire;
- une situation où les clients ont néanmoins été rencontrés par des représentants certifiés et non pas par des gens ne détenant aucune autorité ou compétence.

[19] Elle termina en invoquant au soutien de ses recommandations quatre (4) décisions antérieures du comité¹, prenant le soin d'analyser chacune d'elles et d'en comparer les faits avec ceux en l'espèce.

¹ *Caroline Champagne c. Yvan Ardouin*, CD00-0864, décision sur culpabilité et sanction en date du 14 février 2012; *Nathalie Lelièvre c. Louise Demers*, CD00-0929, décision sur culpabilité et sanction en date du 16 janvier 2013; *Caroline Champagne c. Sylvain Paquet*, CD00-0919, décision sur culpabilité et sanction en date du 24 janvier 2013 et *Caroline Champagne c. Marie-Claude Dubois*, CD00-0969, décision sur culpabilité et sanction en date du 9 octobre 2013.

CD00-0985

PAGE : 9

REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[20] Le procureur de l'intimé débuta en soulignant que ce qui était reproché à son client était avant tout une « façon de faire » du cabinet. Il indiqua qu'il s'agissait d'une conduite que l'on y croyait alors, mais à tort, permise.

[21] Il signala ensuite que ce dernier avait reconnu ses fautes et enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'égard de tous et chacun des dix-huit (18) chefs d'accusation contenus à la plainte.

[22] Il insista qu'il n'avait d'aucune façon été animé d'une intention malveillante, rappelant que les personnes qui avaient rencontré les consommateurs étaient des représentants certifiés et non pas des gens sans compétence ou certification.

[23] Il mentionna que lesdits consommateurs n'avaient en conséquence subi aucun préjudice.

[24] Il affirma enfin que son client avait pris les mesures nécessaires à son cabinet pour éviter que les fautes qui lui sont reprochées ne se reproduisent et qu'il y avait donc peu de risques de récidive.

[25] Relativement à la condamnation antérieure de ce dernier, il déclara qu'il s'agissait d'une « histoire bien différente » de la présente affaire, ajoutant que de toute façon la plupart des fautes qui lui étaient maintenant reprochées découlait d'une conduite antérieure à la décision du comité.

CD00-0985

PAGE : 10

[26] Il termina en affirmant que son client regrettait ses fautes, que « le message avait été compris », « la leçon apprise » et qu'en consentant à l'imposition de sanctions sévères, soit des amendes totalisant 40 000 \$, ce dernier démontrait qu'il les assumait.

[27] En dernier lieu, il réclama du comité un délai de trente-six (36) mois pour l'acquittement des amendes, se déclarant par ailleurs d'accord pour que celui-ci doive s'effectuer au moyen de versements mensuels, égaux et consécutifs sous peine de déchéance du terme et de non-renouvellement des certificats émis par l'AMF en faveur de l'intimé.

REPRÉSENTATIONS ADDITIONNELLES DE LA PLAIGNANTE

[28] La plaignante répliqua à cette dernière demande en mentionnant qu'il lui semblerait plus approprié que le délai accordé ne dépasse pas vingt-quatre (24) mois.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[29] Selon les documents déposés au dossier, l'intimé a débuté dans la distribution de produits d'assurance de personnes en 1994.

[30] Il a collaboré à l'enquête de la plaignante et a reconnu ses fautes.

[31] À la première occasion, il a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'endroit de tous et chacun des dix-huit (18) chefs d'accusation contenus à la plainte.

[32] Les fautes qui lui sont reprochées sont toutes sensiblement de même nature : chacun des chefs d'accusation lui reproche d'avoir erronément signé soit à titre de

CD00-0985

PAGE : 11

représentant, soit à titre de conseiller et de témoin de la signature des clients sur des documents destinés à l'assureur.

[33] Ses manquements n'ont eu aucune conséquence pour les clients et aucun préjudice ne leur a été causé.

[34] Si l'on se fie à ses affirmations, il aurait pris des mesures correctives à son cabinet pour éviter que les infractions qui lui sont reprochées ne se reproduisent.

[35] Rien n'indique qu'il puisse avoir été animé d'une intention malicieuse ou malhonnête.

[36] Néanmoins il a commis, sur une période de plus de quatre (4) ans, des fautes multiples et répétées, d'une gravité objective indéniable.

[37] Les « fausses signatures » de l'intimé exposaient les clients et/ou l'assureur à de possibles conséquences préjudiciables. Son expérience aurait dû le mettre à l'abri de la commission de telles fautes.

[38] De plus, le comité n'est pas en présence d'un représentant sans antécédents disciplinaires puisque ce dernier a, le 20 septembre 2011, été reconnu coupable par notre comité de six (6) infractions aux règles déontologiques de la profession.

[39] Ajoutons qu'il a de plus fait l'objet, le 10 février 2012, d'une mise en garde de la syndique.

[40] Enfin ses fautes vont au cœur de l'exercice de la profession et sont de nature à discréditer celle-ci.

CD00-0985

PAGE : 12

[41] Au plan des sanctions qui doivent lui être imposées, les parties ont soumis au comité ce qu'il est convenu d'appeler des « recommandations communes ».

[42] Or dans l'arrêt *Douglas*², la Cour d'appel du Québec a clairement indiqué la marche à suivre lorsque les parties représentées par avocat sont parvenues à s'entendre pour présenter au tribunal de telles recommandations.

[43] Elle y a clairement indiqué que celles-ci ne devraient être écartées que si le tribunal les juge inappropriées, déraisonnables, contraires à l'intérêt public ou est d'avis qu'elles sont de nature à discréditer l'administration de la justice.

[44] L'applicabilité de ce principe au droit disciplinaire a à quelques reprises été confirmée par le Tribunal des professions³.

[45] En l'instance, après étude et examen attentif du dossier, le comité est d'avis que les recommandations conjointes des parties sont, notamment lorsque considérées dans leur globalité, justes et raisonnables et il y donnera suite.

[46] De plus, conformément à la règle voulant que la partie qui succombe assume habituellement les frais, le comité condamnera l'intimé au paiement des déboursés.

[47] Enfin, compte tenu du montant important des amendes qu'il aura à défrayer et considérant que ce dernier devra de plus acquitter les déboursés, le comité accordera à l'intimé un délai de trente-six (36) mois pour le paiement desdites amendes à la condition que celui-ci soit effectué au moyen de versements mensuels, égaux et

² *R. c. Douglas*, 2002, 162 C.C.C. 3rd (37).

³ Voir entre autres *Maurice Malouin c. Maryse Laliberté*, 2002 QCTP 15 CanLII.

CD00-0985

PAGE : 13

consécutifs débutant le trentième jour de la présente décision sous peine de déchéance du terme et sous peine de non-renouvellement des certificats émis par l'AMF dans toutes les disciplines où il lui est permis d'agir.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline réitère qu'il :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sous chacun des dix-huit (18) chefs d'accusation contenus à la plainte;

DÉCLARE l'intimé coupable de chacun des dix-huit (18) chefs d'accusation contenus à la plainte;

ET, PROCÉDANT SUR SANCTION :

Sous chacun des chefs 1, 7 et 12 :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$ (total 15 000 \$);

Sous chacun des chefs 14 et 15 :

IMPOSE à l'intimé une réprimande;

Sous chacun des chefs 2, 8 et 13 :

CONDAMNE l'intimé au paiement d'une amende de 5 000 \$ (total 15 000 \$);

CD00-0985

PAGE : 14

Sous le chef 18 :**CONDAMNE** l'intimé au paiement d'une amende de 10 000 \$;**Sous chacun des chefs 3, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 16 et 17 :****IMPOSE** à l'intimé une réprimande;

ACCORDE à l'intimé un délai de trente-six (36) mois pour le paiement des amendes lequel devra toutefois s'effectuer au moyen de versements mensuels, égaux et consécutifs débutant le trentième jour de la présente décision, sous peine de déchéance du terme et sous peine de non-renouvellement des certificats émis en son nom par l'Autorité des marchés financiers, dans toutes les disciplines où il lui est permis d'agir;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26.

(s) François FolotM^e FRANÇOIS FOLOT, avocat
Président du comité de discipline(s) Robert ChamberlandM. ROBERT CHAMBERLAND, A.V.A.
Membre du comité de discipline(s) Claude TrudelM. CLAUDE TRUDEL, A.V.A.
Membre du comité de discipline

CD00-0985

PAGE : 15

M^e Julie Piché
TERRIEN COUTURE avocats
Procureurs de la partie plaignante

M^e Daniel Dumais
NORTON ROSE FULBRIGHT, s.e.n.c.r.l., s.r.l.
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 12 février 2014

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1006

DATE : 29 mai 2014

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Louis Giguère, A.V.C.	Membre
M. Serge Lafrenière, Pl. Fin.	Membre

NATHALIE LELIÈVRE, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de la sécurité financière

Partie plaignante

c.

YVON VALLÉE, certificat numéro 194736

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU *CODE DES PROFESSIONS*, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

- Ordonnance de non-divulcation, de non-publication et de non-diffusion des noms et prénoms des clients dont les initiales sont mentionnées aux différents chefs d'accusation ainsi que des renseignements pouvant permettre de les identifier.

[1] Le 28 janvier 2014, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni aux locaux du Tribunal administratif du Québec, 575, rue St-Amable, 3^e étage, salle 3.30, Québec, et a procédé à l'audition d'une plainte disciplinaire portée contre l'intimé ainsi libellée :

CD00-1006

PAGE : 2

LA PLAINTÉ

« 1. À Grande Rivière, le ou vers le 19 décembre 2012, l'intimé a fait défaut de remettre à la Compagnie d'assurance Combined d'Amérique la somme de 105 \$ qui lui avait été confiée pour fins de paiement d'une prime d'assurance pour le renouvellement des polices n° 25873470, 27487683, 26041955 et 80607893 au nom de J.B., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 11, 17 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);

2. À Newport, vers février 2013, l'intimé a fait défaut de remettre à la Compagnie d'assurance Combined d'Amérique la somme de 40 \$ qui lui avait été confiée pour fins de paiement d'une prime d'assurance pour le renouvellement de la police n° 25732699 au nom de M.B., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 11, 17 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3);

3. À Grande Rivière, vers janvier 2013, l'intimé a fait défaut de remettre à la Compagnie d'assurance Combined d'Amérique la somme de 104 \$ qui lui avait été confiée pour fins de paiement d'une prime d'assurance pour le renouvellement des polices 23073389, 21821631, 19391735, 20551860, 17508087 et 17876949 au nom de D.V., contrevenant ainsi aux articles 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2), 11, 17 et 35 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (RLRQ, chapitre D-9.2, r.3). »

[2] D'entrée de jeu, la plaignante, par l'entremise de son procureur, déposa au dossier un plaidoyer de culpabilité écrit provenant de l'intimé ainsi qu'une correspondance émanant de ce dernier datée du 21 janvier 2014 où il mentionne qu'il ne « peut se présenter à l'audition le 28 janvier » mais déclare : « Je ne conteste pas la décision de radiation de cinq ans ».

[3] Elle y versa également le procès-verbal d'une conférence de gestion tenue le 16 septembre 2013 où ce dernier indiquait son intention de plaider coupable aux chefs d'accusation portés contre lui.

CD00-1006

PAGE : 3

[4] Elle relata enfin une conversation téléphonique récente où l'intimé lui aurait confirmé sa volonté d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité à tous les chefs d'accusation et réclama, dans les circonstances, l'autorisation de procéder « ex parte ».

[5] Compte tenu de ce qui précède, le comité autorisa sa demande.

PREUVE DE LA PLAIGNANTE

[6] À titre de preuve, la plaignante versa au dossier une importante preuve documentaire consistant essentiellement en des éléments recueillis lors de son enquête qui furent cotés P-1 à P-27.

[7] Elle exposa ensuite brièvement les faits, déclara que l'intimé devait être reconnu coupable des trois (3) chefs d'accusation contenus à la plainte, puis soumit au comité ses représentations sur sanction.

REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[8] Elle débuta celles-ci en indiquant qu'elle suggérait au comité d'imposer à l'intimé, sous chacun des chefs, une radiation temporaire de cinq (5) ans à être purgée de façon concurrente.

[9] Elle ajouta réclamer la condamnation de ce dernier au paiement des déboursés et la publication de la décision.

[10] Elle résuma le contexte factuel rattaché aux infractions, en racontant que les consommateurs en cause avaient à tour de rôle, entre le ou vers le 19 décembre 2012 et février 2013, été rencontrés par l'intimé; que ce dernier avait alors recueilli d'eux en

CD00-1006

PAGE : 4

paiement de leurs primes d'assurance les sommes mentionnées aux trois (3) chefs d'accusation, mais plutôt que d'ensuite remettre celles-ci à l'assureur, il s'en était approprié à des fins personnelles. Les assurés avaient ensuite reçu un avis les informant du défaut de paiement de leur prime et avaient communiqué avec l'assureur. Ils lui avaient affirmé avoir réglé celui-ci auprès de l'intimé, spécifiant qu'ils détenaient un reçu émanant de ce dernier le confirmant. Après enquête, l'intimé aurait, le 8 mars 2013, été suspendu de ses fonctions. Le 16 mai 2013, l'assureur cessait de faire affaire avec lui.

[11] Elle évoqua ensuite les facteurs atténuants et aggravants suivants :

Facteurs atténuants :

- le peu d'expérience de l'intimé dans la distribution de produits d'assurance, celui-ci en étant, au moment de la commission des infractions, à ses débuts dans la profession;
- son absence d'antécédents disciplinaires;
- la reconnaissance par ce dernier de ses fautes, et ce, tant auprès de l'assureur qu'auprès de l'enquêteur de la Chambre;
- l'enregistrement d'un plaidoyer de culpabilité sous tous les chefs (3) d'accusation contenus à la plainte;
- le montant total, sans être anodin, assez minime, des sommes détournées, soit 249 \$;
- les conséquences pour l'intimé dont notamment sa perte d'emploi.

CD00-1006

PAGE : 5

Facteurs aggravants :

- la gravité objective des infractions, celles-ci démontrant une absence de probité chez l'intimé;
- le nombre de consommateurs (3) visés;
- l'incapacité pour l'assureur de récupérer les sommes détournées, et ce, malgré quelques démarches auprès de l'intimé à cet effet;
- l'atteinte à l'image de la profession.

[12] Elle termina ses représentations en spécifiant que les sanctions qu'elle réclamait, étaient en fait des « recommandations communes » qui respectaient, à son avis, « tant le principe d'exemplarité, le devoir de protection du public que les paramètres jurisprudentiels applicables ».

[13] Au soutien de cette dernière affirmation, elle déposa un cahier d'autorités contenant quatre (4) décisions antérieures du comité¹ qu'elle commenta.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[14] L'intimé a enregistré un plaidoyer de culpabilité à l'égard de chacun des chefs d'accusation qui ont été portés contre lui.

[15] Selon l'attestation du droit de pratique émanant de l'Autorité des marchés financiers produite au dossier sous la cote P-1, il a détenu du 28 mars 2012 au 22 mai

¹ *Champagne c. Savann*, CD00-0908, décision sur culpabilité et sanction en date du 3 juillet 2012; *Lévesque c. Poirier*, CD00-0696, décision sur culpabilité en date du 3 septembre 2008 et décision sur sanction en date du 26 janvier 2009; *Champagne c. Labonté*, CD00-0878, décision sur culpabilité et sanction en date du 3 avril 2012; *Champagne c. Raymond*, CD00-0829, décision sur culpabilité et sanction en date du 22 juin 2011.

CD00-1006

PAGE : 6

2013 un certificat dans la discipline de l'assurance contre la maladie ou les accidents pour le cabinet Compagnie d'assurance Combined d'Amérique.

[16] Au moment de la commission des infractions, il avait peu d'expérience dans le domaine de la distribution de produits d'assurance.

[17] Il est âgé de 49 ans et n'a aucun antécédent disciplinaire.

[18] Il a collaboré à l'enquête de l'assureur ainsi qu'à celle de la syndique et leur a avoué ses fautes.

[19] Comme conséquence de celles-ci, il a perdu son emploi.

[20] Les sommes qu'il a détournées, sans être insignifiantes, sont plus minimes que ce à quoi le comité a généralement, par le passé, été confronté.

[21] Il semble avoir assumé ses fautes et aurait laissé entendre au procureur de la plaignante qu'il n'avait pas l'intention de retourner à l'exercice de la profession.

[22] Néanmoins la gravité objective des infractions qu'il a commises ne fait aucun doute.

[23] Tel que le comité l'a déclaré à plusieurs reprises, l'appropriation de fonds est l'une des infractions les plus sérieuses que puisse commettre un représentant.

[24] En agissant tel qu'il lui est reproché, l'intimé a trahi tant la confiance que lui portaient les clients que celle que lui témoignait l'assureur, son employeur.

CD00-1006

PAGE : 7

[25] Les infractions perpétrées par ce dernier, à trois (3) reprises à l'égard de consommateurs différents, témoignent d'un manque d'intégrité et portent directement atteinte à l'image de la profession.

[26] Aussi, après considération des éléments tant objectifs que subjectifs qui lui ont été présentés, le comité est d'avis que la condamnation de l'intimé, telle que proposée par la plaignante et agréée par ce dernier, à une radiation temporaire de cinq (5) ans sous chacun des chefs contenus à la plainte, à être purgée de façon concurrente, serait en l'espèce une sanction conforme et appropriée, adaptée aux infractions, ainsi que respectueuse des principes d'exemplarité et de dissuasion dont il ne peut faire abstraction.

[27] Le comité ordonnera donc, sous tous et chacun des trois (3) chefs d'accusation contenus à la plainte, la radiation temporaire de l'intimé pour une période de cinq (5) ans, à être purgée de façon concurrente.

[28] Le comité ordonnera de plus la publication de la décision et condamnera l'intimé au paiement des déboursés.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sous tous et chacun des trois (3) chefs d'accusation contenus à la plainte;

DÉCLARE l'intimé coupable de tous et chacun des trois (3) chefs d'accusation contenus à la plainte;

CD00-1006

PAGE : 8

ET PROCÉDANT SUR SANCTION :**Sous tous et chacun des chefs d'accusation 1, 2 et 3 contenus à la plainte :**

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimé pour une période de cinq (5) ans à être purgée de façon concurrente;

CONDAMNE l'intimé au paiement des déboursés, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26;

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier aux frais de l'intimé un avis de la présente décision dans un journal où l'intimé a ou avait son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où il a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément à l'article 156(5) du *Code des professions*, RLRQ, c. C-26.

(s) François Folot
M^e FRANÇOIS FOLOT
Président du comité de discipline

(s) Louis Giguère
M. LOUIS GIGUÈRE, A.V.C.
Membre du comité de discipline

(s) Serge Lafrenière
M. SERGE LAFRENIÈRE, PL. FIN.
Membre du comité de discipline

CD00-1006

PAGE : 9

M^e Valérie Déziel
BÉLANGER LONGTIN, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé était absent.

Date d'audience : 28 janvier 2014

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Académie Canadienne d'Entraînement Tactique (CTTA) Inc.

Interdit à Académie Canadienne d'Entraînement Tactique (CTTA) Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0129

American Natural Energy Corporation

Interdit à American Natural Energy Corporation et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 29 mai 2014 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2014-FIIC-0149

Anticus International Corp.

Interdit à Anticus International Corp. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0132

Blue Star Opportunities Corp.

Interdit à Blue Star Opportunities Corp. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0133

Dragon Polymers Inc. (anciennement, Blue Gold Beverages, Inc.)

Interdit à Dragon Polymers Inc. (anciennement, Blue Gold Beverages, Inc.) et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0134

Fiducie de développement immobilier One Financial (2008-1)

Interdit à Fiducie de développement immobilier One Financial (2008-1) et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 2 juin 2014 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2014-FIIC-0155

Fonds de revenu immobilier One Financial (2008-1)

Interdit à Fonds de revenu immobilier One Financial (2008-1) et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 2 juin 2014 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2014-FIIC-0154

Global Clean Energy, Inc.

Interdit à Global Clean Energy, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0135

Global Water Asset Corporation

Interdit à Global Water Asset Corporation et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0136

Green Nature USA, Inc.

Interdit à Green Nature USA, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0137

Hydrogen Future Corporation (anciennement, A5 Laboratories Inc.)

Interdit à Hydrogen Future Corporation (anciennement, A5 Laboratories Inc.) et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0127

ICBS, Ltd.

Interdit à ICBS, Ltd. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0138

Les Technologies Sans Fils Firstin Inc.

Interdit à Les Technologies Sans Fils Firstin Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0145

Medical International Technology, Inc.

Interdit à Medical International Technology, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0139

Mix 1 Life, Inc. (anciennement, Antaga International Corp.)

Interdit à Mix 1 Life, Inc. (anciennement, Antaga International Corp.) et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0128

Newron Sport

Interdit à Newron Sport et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0141

Ressources Threegold Inc.

Interdit à Ressources Threegold Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de son rapport financier intermédiaire, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires de la période terminée le 31 mars 2014 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 4 juin 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0156

Teliphone Corp.

Interdit à Teliphone Corp. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0142

Toron, Inc.

Interdit à Toron, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti du marché gré à gré parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 2 juin 2014 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2014-FIIC-0152

Vican Resources, Inc.

Interdit à Vican Resources, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti du marché gré à gré parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 2 juin 2014 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2014-FIIC-0151

Visual Healthcare Corp.

Interdit à Visual Healthcare Corp. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0143

Xumanii International Holdings Corp.

Interdit à Xumanii International Holdings Corp. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 28 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0144

6.5.2 Révocations d'interdiction

Tranzeo Wireless Technologies Inc.

Révoque la décision 2013-FIIC-0147, prononcée le 28 mai 2013, adressée à Tranzeo Wireless Technologies Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la Loi.

La révocation est prononcée le 30 mai 2014.

Décision n°: 2014-FIIC-0153

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
5N Plus Inc.	3 juin 2014	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Banque Nationale du Canada	30 mai 2014	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Banque de Montréal	30 mai 2014	Ontario
Brand Leaders Income Plus Fund	29 mai 2014	Ontario
Catégorie d'actifs tangibles Sprott	30 mai 2014	Ontario
Catégorie de société d'entreprises de croissance Cambridge	2 juin 2014	Ontario
FINB de revenu mondial à actifs multiples First Trust	29 mai 2014	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds à revenu fixe Russell	30 mai 2014	Ontario
Fonds d'infrastructures mondiales Russell		
Portefeuille essentiel de revenu Russell		
Portefeuille diversifié de revenu mensuel Russell		
Multi-actifs croissance et revenu Russell		
Fonds équilibré canadien Invesco	28 mai 2014	Ontario
Catégorie croissance européenne Invesco		
Fonds de croissance du revenu Trimark		
Fonds équilibré Sélect Trimark		
Fonds mondial équilibré Trimark		
Fonds Destinée mondiale Trimark		
Catégorie mondiale équilibrée Trimark		
Catégorie de dividendes mondiale Trimark		
Fonds G5 20 2039 T3 CI	30 mai 2014	Ontario
Fonds G5 20i 2034 T3 CI	30 mai 2014	Ontario
Global Infrastructure Dividend Fund	30 mai 2014	Alberta
High Rock Canadian High Yield Bond Fund	30 mai 2014	Ontario
Honey Badger Exploration Inc.	29 mai 2014	Ontario
La Fiducie de banques régionales américaines Manuvie	28 mai 2014	Ontario
Starlight U.S. Multi-family (no. 3) Core Fund	30 mai 2014	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont

réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds équilibré des professionnels	30 mai 2014	Québec
Fonds équilibré-croissance des professionnels		- Ontario
Fonds équilibré-retraite des professionnels		- Nouveau-Brunswick
Fonds d'obligations des professionnels		
Fonds de gestion des liquidités des professionnels		
Fonds à revenu fixe court terme des professionnels		
Fonds à revenu fixe mondial des professionnels		
Fonds d'actions canadiennes des professionnels		
Fonds de dividendes canadiens des professionnels		
Fonds de dividendes américains des professionnels		
Fonds global d'actions des professionnels		
Fonds indiciel américain des professionnels		
Fonds d'actions Europe des professionnels		
Fonds d'actions Asie des professionnels		
Fonds d'actions de pays émergents des professionnels (parts de série A)		
American Hotel Income Properties REIT LP	29 mai 2014	Colombie-Britannique
Catégorie d'actions canadiennes Sprott	2 juin 2014	Ontario
Catégorie aurifère et de minéraux précieux Sprott		
Catégorie ressources Sprott		
Catégorie d'actions argentifères Sprott		
Catégorie équilibrée tactique Sprott		
Catégorie de rendement diversifié Sprott		
Catégorie d'obligations à court terme Sprott		
Catégorie de lingots d'or Sprott		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de lingots d'argent Sprott		
Catégorie de ressources canadiennes Qwest Energy	30 mai 2014	Colombie-Britannique
Catégorie de croissance et de revenu Qwest Energy (<i>auparavant, Catégorie équilibrée tactique mondiale Qwest</i>)		
Chemtrade Logistics Income Fund	2 juin 2014	Ontario
Euro Banc Capital Securities Trust	30 mai 2014	Ontario
Fonds avantage Portland	29 mai 2014	Ontario
Fonds équilibré canadien Portland		
Fonds ciblé canadien Portland		
Fonds bancaire mondial Portland		
Fonds de dividendes mondial Portland (<i>auparavant Copernican International Premium Dividend Fund</i>)		
Fonds de revenu mondial Portland		
Fonds Capital Group Ciblé Actions Canadiennes (Canada) (<i>auparavant, Capital International – croissance et revenu</i>)	29 mai 2014	Ontario
Fonds Capital Group Occasions Totales Marchés Émergents (CANADA) (<i>auparavant, Capital International – occasions totales marchés émergents MS</i>)		
Fonds Capital Group Actions Mondiales (Canada) (<i>auparavant, Capital International – actions mondiales</i>)		
Fonds Capital Group Actions Internationales (Canada) (<i>auparavant, Capital International – actions internationales</i>)		
Fonds Capital Group Actions Américaines (Canada) (<i>auparavant, Capital International – actions américaines</i>)		
Fonds Capital Group Revenu Fixe Essentiel Plus Canadien (Canada) (<i>auparavant, Capital International – revenu fixe essentiel plus canadien</i>)		
Fonds d'actions canadiennes Sprott	2 juin 2014	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de rendement diversifié Sprott		
Fonds aurifère et de minéraux précieux Sprott		
Fonds énergie Sprott		
Fonds d'obligations à court terme Sprott		
Fonds d'actions petite capitalisation Sprott		
Fonds équilibré tactique Sprott		
Fonds de croissance asiatique Templeton	30 mai 2014	Ontario
Catégorie de société de croissance asiatique Templeton		
Catégorie de société BRIC Templeton		
Fonds canadien équilibré Templeton		
Fonds canadien d'actions Templeton		
Catégorie de société canadienne d'actions Templeton		
Fonds de marchés développés EAFE Templeton		
Fonds de marchés émergents Templeton		
Catégorie de société de marchés émergents Templeton		
Fonds de marchés frontaliers Templeton		
Catégorie de société de marchés frontaliers Templeton		
Fonds mondial équilibré Templeton		
Fonds mondial d'obligations Templeton		
Fonds mondial d'obligations Templeton (couvert)		
Catégorie de rendement couvert d'obligations mondiales Templeton		
Fonds mondial de petites sociétés Templeton		
Catégorie de société mondiale de petites sociétés Templeton		
Fonds de croissance Templeton, Ltée		
Catégorie de société de croissance Templeton		
Fonds international d'actions Templeton		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société internationale d'actions Templeton		
Fonds de croissance à capitalisation variable Franklin		
Catégorie de société de croissance à capitalisation variable Franklin		
Fonds de revenu élevé Franklin		
Fonds de revenu Franklin		
Catégorie de société de revenu Franklin		
Catégorie de société couverte de revenu Franklin		
Fonds de revenu stratégique Franklin		
Fonds d'actions essentielles américaines Franklin		
Fonds américain de croissance des dividendes Franklin		
Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin		
Catégorie couverte de société américaine de croissance des dividendes Franklin		
Fonds de croissance mondiale Franklin		
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin		
Fonds de convergence canadienne Franklin Bissett		
Catégorie de société de convergence canadienne Franklin Bissett		
Fonds d'obligations Franklin Bissett		
Catégorie de société d'obligations Franklin Bissett		
Catégorie de rendement des obligations Franklin Bissett		
Fonds équilibré d'actions canadiennes de toutes capitalisations Franklin Bissett		
Catégorie de société équilibrée d'actions canadiennes de toutes capitalisations Franklin Bissett		
Fonds canadien équilibré Franklin Bissett		
Catégorie de société équilibrée canadienne		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Franklin Bissett		
Fonds canadien de dividendes Franklin Bissett		
Catégorie de société canadienne de dividendes Franklin Bissett		
Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett		
Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett		
Fonds canadien de dividendes élevés Franklin Bissett		
Catégorie de société canadienne à dividendes élevés Franklin Bissett		
Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin Bissett		
Catégorie de rendement des obligations canadiennes à court terme Franklin Bissett		
Fonds d'obligations de sociétés Franklin Bissett		
Catégorie de rendement des obligations de sociétés Franklin Bissett		
Fonds de revenu de dividendes Franklin Bissett		
Catégorie de société de revenu de dividendes Franklin Bissett		
Catégorie de société d'énergie Franklin Bissett		
Fonds de sociétés à microcapitalisation Franklin Bissett		
Fonds du marché monétaire Franklin Bissett		
Catégorie de société du marché monétaire Franklin Bissett		
Catégorie de rendement du marché monétaire Franklin Bissett		
Fonds de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett		
Catégorie de société de sociétés à petite capitalisation Franklin Bissett		
Fonds de revenu stratégique Franklin		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Bissett		
Catégorie de société de revenu stratégique Franklin Bissett		
Fonds de bons du Trésor Franklin Bissett		
Fonds d'orientation américaine Franklin Bissett		
Catégorie de société d'orientation américaine Franklin Bissett		
Fonds américain d'actions Franklin Mutual (<i>auparavant, le Fonds Balise Franklin Mutual</i>)		
Catégorie de société américaine d'actions Franklin Mutual (<i>auparavant, la Catégorie de société Balise Franklin Mutual</i>)		
Fonds mondial Découverte Franklin Mutual		
Catégorie de société mondiale Découverte Franklin Mutual		
Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Franklin Quotientiel		
Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Franklin Quotientiel		
Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotientiel (<i>auparavant, le Portefeuille de croissance mondiale Franklin Quotientiel</i>)		
Portefeuille de catégorie de société d'actions diversifiées Franklin Quotientiel (<i>auparavant, le Portefeuille de catégorie de société de croissance mondiale Franklin Quotientiel</i>)		
Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Franklin Quotientiel		
Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel		
Portefeuille de catégorie de société de croissance Franklin Quotientiel		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions essentielles canadiennes Franklin Templeton		
Fonds de sociétés à grande capitalisation canadiennes Franklin Templeton		
Fonds de lingots d'argent Sprott	29 mai 2014	Ontario
Fonds du marché monétaire canadien NexGen (<i>auparavant « Fonds enregistré du marché monétaire canadien NexGen »</i>)	30 mai 2014	Ontario
Fonds d'obligations canadiennes NexGen (<i>auparavant « Fonds enregistré d'obligations canadiennes NexGen »</i>)		
Fonds d'obligations de sociétés NexGen (<i>auparavant « Fonds enregistré d'obligations de sociétés NexGen »</i>)		
Fonds enregistré à revenu diversifié canadien NexGen		
Fonds enregistré équilibré canadien Tortue NexGen		
Fonds enregistré équilibré à valeur intrinsèque NexGen (<i>auparavant « Fonds enregistré équilibré d'actions NexGen » et « Fonds enregistré de croissance équilibrée canadienne NexGen »</i>)		
Fonds enregistré de dividendes canadiens NexGen (<i>auparavant « Fonds enregistré de dividendes et de revenu canadiens NexGen »</i>)		
Fonds enregistré d'actions canadiennes Tortue NexGen		
Fonds enregistré à forte capitalisation nord-américaine NexGen		
Fonds enregistré de croissance à valeur intrinsèque NexGen		
Fonds enregistré de dividendes américains NexGen Plus		
Fonds enregistré de croissance américaine NexGen		
Fonds enregistré d'actions mondiales NexGen		
Fonds enregistré d'actions privilégiées canadiennes NexGen		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds à gestion fiscale du marché monétaire canadien NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'obligations canadiennes NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'obligations de sociétés NexGen		
Fonds à gestion fiscale équilibré canadien Tortue NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'actions canadiennes Tortue NexGen		
Fonds à gestion fiscale de croissance à valeur intrinsèque NexGen		
Fonds à gestion fiscale de dividendes américains NexGen Plus		
Fonds à gestion fiscale de croissance américaine NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'actions mondiales NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'obligations canadiennes NexGen		
Fonds à gestion fiscale de revenu diversifié canadien NexGen		
Fonds à gestion fiscale équilibré à valeur intrinsèque NexGen (<i>auparavant</i> « <i>Fonds à gestion fiscale équilibré d'actions NexGen</i> » et « <i>Fonds à gestion fiscale de croissance équilibrée canadienne NexGen</i> »)		
Fonds à gestion fiscale de dividendes canadiens NexGen (<i>auparavant</i> « <i>Fonds à gestion fiscale de dividendes et de revenu canadiens NexGen</i> »)		
Fonds à gestion fiscale de forte capitalisation nord-américaine NexGen		
Fonds à gestion fiscale d'actions privilégiées canadiennes NexGen		
Fonds institutionnel gouvernemental de trésorerie Plus RBC	2 juin 2014	Ontario
Fonds institutionnel de trésorerie RBC		
Fonds institutionnel de trésorerie \$US RBC		
Fonds institutionnel de trésorerie à long		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
terme RBC		
Fonds marché monétaire canadien Mawer	3 juin 2014	Alberta
Fonds canadien d'obligations Mawer		
Fonds équilibré Mawer		
Fonds équilibré avantage fiscal Mawer		
Fonds d'actions canadiennes Mawer		
Fonds nouveau du Canada Mawer		
Fonds d'actions U.S. Mawer		
Fonds d'actions internationales Mawer		
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer		
Fonds d'actions mondiales Mawer		
Fonds équilibré mondial Mawer		
Goldman Sachs U.S. Income Builder Trust	28 mai 2014	Ontario
iShares International Fundamental Index ETF	30 mai 2014	Ontario
iShares Japan Fundamental Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares US Fundamental Index ETF		
iShares Emerging Markets Fundamental Index ETF		
iShares Canadian Fundamental Index ETF		
iShares S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats Index ETF		
iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share Index ETF		
iShares US Dividend Growers Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares Global Monthly Dividend Index ETF (CAD-Hedged)		
iShares Global Real Estate Index ETF		
iShares Global Infrastructure Index ETF		
iShares Oil Sands Index ETF		
iShares S&P/TSX Global Mining Index ETF		
iShares Global Water Index ETF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
iShares BRIC Index ETF		
iShares China All-Cap Index ETF		
iShares Global Agriculture Index ETF		
Ivanhoe Mines Ltd.	2 juin 2014	Colombie-Britannique
Kinaxis Inc.	3 juin 2014	Ontario
Mandat privé Catégorie de placements spécialisés Dynamique	29 mai 2014	Ontario
North American Energy Partners Inc.	30 mai 2014	Alberta
PineBridge Investment Grade Preferred Securities Fund	30 mai 2014	Ontario
Regal Lifestyle Communities Inc.	29 mai 2014	Ontario
Summit Industrial Income REIT	29 mai 2014	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique	29 mai 2014	Ontario
Catégorie de marchés émergents Dynamique		
Fonds à versement mensuel Marquest (auparavant, Fonds à versement mensuel Matrix)	2 juin 2014	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds à versement mensuel Marquest (catégorie de sociétés) (<i>auparavant, Fonds à versement mensuel Matrix (catégorie de sociétés)</i>)		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 juin 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 juin 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 juin 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 juin 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 juin 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 juin 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 juin 2014	16 octobre 2013
Banque de Montréal	28 mai 2014	5 avril 2013
Banque de Montréal	29 mai 2014	5 avril 2013
Banque de Montréal	30 mai 2014	13 mars 2014

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	28 mai 2014	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	28 mai 2014	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	28 mai 2014	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	28 mai 2014	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	2 juin 2014	8 juin 2012
Banque Nationale du Canada	3 juin 2014	8 juin 2012
Brookfield Asset Management Inc.	28 mai 2014	26 juin 2013
Emera Incorporated	2 juin 2014	2 mai 2013
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 mai 2014	26 mars 2013
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 mai 2014	26 mars 2013
La Banque Toronto-Dominion	28 mai 2014	16 novembre 2012
Union Gas Limited	28 mai 2014	11 octobre 2012
Union Gas Limited	28 mai 2014	11 octobre 2012

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Camping La Clé des Champs Complexe VR Inc.

Vu la demande présentée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») par Camping La Clé des Champs Complexe VR Inc. (l'« émetteur ») et Camping La Clé des Champs Inc. (« Camping ») le 13 février 2014;

Vu les articles 11 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (le « Règlement 45-106 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu les termes définis suivants :

« acquéreur » : une personne physique qui acquiert une action d'un actionnaire;

« actionnaire » : un porteur d'actions;

« actions » : les 550 382 actions du capital actions autorisé de l'émetteur;

« documents de souscription » : les documents suivants préparés par un actionnaire de l'émetteur, par le Camping et/ou par l'émetteur, selon le cas, relativement aux terrains privatifs et à l'achat des actions et dont copie est annexée à la notice d'offre :

- les statuts constitutifs de l'émetteur;
- le règlement intérieur de l'émetteur;
- l'offre d'achat d'actions;
- l'acte de vente notarié visant des actions;
- la convention entre actionnaires de l'émetteur;

« lot » : le lot connu et désigné comme le lot no 2 713 315 du cadastre de Québec dans la circonscription foncière de Laprairie;

« notice d'offre » : la notice d'offre, telle que modifiée de temps à autre, dont copie a été déposée auprès de l'Autorité en date du 22 mai 2014, décrivant notamment le lot, les terrains privatifs, les actifs destinés à l'usage commun, les sociétés, les actions, les documents de souscription, le processus d'achat des actions, les droits et obligations des acquéreurs et les facteurs de risque liés à l'acquisition des actions;

« site de villégiature » : le site de villégiature estivale de camping et de véhicule motorisés situé sur le lot, y compris les bâtisses et les services qui y sont rattachés;

« sociétés » : l'émetteur et Camping;

« terrain privatif » : chacun des 166 terrains situés sur le lot dont un actionnaire a la jouissance exclusive;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 11 de la Loi d'établir un prospectus dans le cadre de la vente d'actions à un acquéreur par un actionnaire (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes des sociétés :

1. Camping est une société par actions constituée le 11 février 2005 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec);
2. Camping exploite depuis 2005 le site de villégiature;
3. Au fil des ans, plusieurs clients de Camping ont exprimé le souhait de devenir propriétaires d'un terrain privatif;
4. En réponse à ce souhait et après avoir étudié plusieurs scénarios pour le développement optimal du site de villégiature, Camping a décidé de mettre en place une structure de copropriété par actions;
5. À cette fin, l'émetteur a été constitué le 26 septembre 2013 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);
6. Les statuts de l'émetteur prévoient que celui-ci a pour objet la conservation du site de villégiature, son entretien et son administration, la sauvegarde des droits exclusifs des actionnaires dans les terrains privatifs ainsi que toutes les opérations d'intérêt commun;
7. Le 10 octobre 2013, Camping a transféré à l'émetteur tous les actifs reliés au site de villégiature en contrepartie de l'émission par l'émetteur des actions;
8. Camping désire vendre les actions qu'elle détient aux acquéreurs;

9. Au moment de la vente par Camping d'actions à un acquéreur, il est attribué à l'acquéreur un droit de jouissance exclusif d'un terrain privatif d'une superficie en pieds carrés égale au nombre d'actions vendues à l'acquéreur, de sorte qu'il est impossible d'acquérir un terrain privatif sans faire l'acquisition des actions qui s'y rattachent;
10. En date des présentes, Camping a placé, au moyen de la dispense de prospectus pour émetteur fermé prévue à l'article 2.4 du Règlement 45-106 (la « dispense pour émetteur fermé »), un total de 217 528 actions auprès de 47 personnes qui ont acquis de Camping des actions ou ont conclu avec Camping une offre d'achat visant l'acquisition d'actions;
11. Tout acquéreur doit être âgé d'au moins 45 ans, posséder un véhicule récréatif datant de moins de 10 ans au moment de l'acquisition des actions et s'engager à procéder à des locations de terrains privatifs uniquement par l'entremise de l'émetteur et selon les conditions qui y sont mentionnées;
12. Tout transfert d'actions est assujéti au consentement du conseil d'administration de l'émetteur et doit être constaté par acte notarié;
13. À l'exception de deux acquéreurs qui ont acquis de Camping leurs actions sous le régime de la dispense pour émetteur fermé, aucun acquéreur ne peut détenir un nombre d'actions correspondant à plus de cinq terrains privatifs;
14. Au moment de tout achat d'actions, un acquéreur recevra d'un actionnaire ou d'une des sociétés, selon le cas, un exemplaire de la notice d'offre mise à jour et des documents de souscription;
15. Aucune des sociétés n'est un émetteur assujéti dans un territoire du Canada ni n'a l'intention de le devenir;
16. Camping s'est engagée auprès de l'Autorité à déclarer toute vente d'actions qu'elle effectuera en fournissant tous les renseignements exigés à l'annexe 45-106A1 – *Déclaration de placement avec dispense* du Règlement 45-106 relativement à ces ventes d'actions;
17. Les sociétés accorderont aux acquéreurs, y compris les 47 personnes qui ont acquis de Camping des actions ou ont conclu avec Camping une offre d'achat visant l'acquisition d'actions :
 - (a) un droit de résoudre l'engagement de souscrire à des actions au plus tard le dixième jour après la dernière des dates suivantes :
 - (i) la conclusion d'une offre d'achat et de vente d'actions; et
 - (ii) la remise à l'acquéreur de la notice d'offre;
 - (b) un droit d'action en dommages-intérêts en cas d'information fausse ou trompeuse contenue dans la notice d'offre;
18. La notice d'offre :
 - (a) sera signée par :
 - (i) Camping, dans la mesure où elle détient des actions; et
 - (ii) l'émetteur;
 - (b) comprendra :
 - (i) tant que l'émetteur détiendra 20 % ou plus des actions en circulation, les états financiers annuels audités les plus récents et le budget annuel de l'émetteur; ou

- (ii) lorsque Camping détiendra moins de 20 % des actions en circulation, les états financiers annuels les plus récents et le budget annuel de l'émetteur ou, dans la mesure où l'émetteur est tenu de fournir des états financiers audités à ses actionnaires, les états financiers annuels audités les plus récents et le budget annuel de l'émetteur;

Vu les autres déclarations faites par les sociétés.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait à Montréal, le 29 mai 2014.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2014-FS-0073

Geneba Properties N.V.

Le 30 mai 2014

Dans l'affaire de
la législation en valeurs mobilières
du Québec et de l'Ontario

et

de la Colombie Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du
Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Écosse,
de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador,
du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

et

du traitement des demandes de dispense
dans plusieurs territoires

et

de Geneba Properties N.V.
(le « déposant »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable du Québec et de l'Ontario (les « décideurs à l'égard de la dispense sous régime double ») ont reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision, en vertu de la législation en valeurs mobilières de ces territoires, lui accordant une dispense de l'obligation de prospectus qui s'appliquera à la première opération visée effectuée sur les titres du déposant (terme défini ci-après) émis dans le cadre du plan (terme défini ci-après) en faveur de résidents du Canada (la « dispense sous régime double »).

Les autorités en valeurs mobilières ou l'agent responsable de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (les « territoires ») (les « décideurs à l'égard de la dispense coordonnée » et, avec les décideurs à l'égard de la dispense sous régime double, les « décideurs ») ont reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision, en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation »), en vue de faire en sorte que le déposant ne soit plus un émetteur assujéti dans les territoires (la « dispense coordonnée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (pour demandes mixtes) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour les demandes;
- b) le déposant a avisé qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») en Alberta, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle Écosse;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO »);
- d) la décision fait foi de la décision des décideurs à l'égard de la dispense coordonnée.

Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 11-102 et le *Règlement 14-101 sur les définitions* ont le même sens dans la présente décision, lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

Le déposant

1. Le déposant a été constitué le 11 juillet 2013 en vertu des lois des Pays Bas.
2. Le siège social du déposant est situé à Amsterdam, aux Pays Bas.
3. Le déposant a été créé uniquement dans le cadre d'un plan de transaction et de réorganisation (le « plan ») de Homburg Invest Inc. (« HII ») adopté conformément à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Canada) (la « LACC ») et dans le but de réaliser les opérations prévues par ce plan.
4. En raison du plan, le déposant est devenu émetteur assujéti dans tous les territoires à la date de mise en œuvre du plan (expression définie ci-après).
5. Le déposant est titulaire d'un permis (le « permis de l'AFM ») de l'autorité des marchés financiers des Pays Bas (l'« AFM » pour *Autoriteit Financiële Markten*), lui permettant d'exercer des activités à titre d'institution de placement aux Pays Bas. Toutefois, le déposant n'est pas un « fonds d'investissement », au sens de la législation, dans les territoires.
6. Le capital autorisé du déposant est de 2 100 000 euros réparti dans 105 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune (les « actions »). Environ 30 542 639 actions sont émises et en circulation à ce jour. Les actions ne sont pas des titres donnant à leur porteur le droit de recevoir sur demande, sans délai ou dans un délai déterminé, un montant calculé en fonction de la valeur d'une quote-part de la totalité ou d'une partie de l'actif net du déposant.

7. Le déposant n'est pas en défaut de ses obligations prévues par la législation à titre d'émetteur assujetti.

HII et 1810040

8. 1810040 Alberta Ltd. (« 1810040 »), un émetteur issu de la fusion entre HII, Homburg Shareco Inc., Holland Garden Development Ltd., Homburg Invest USA Limited et Swiss Bondco Inc. qui a eu lieu le 24 mars 2014 (la « fusion »), est une société immobilière établie au Canada qui a été constituée en vertu de la *Business Corporations Act* (Alberta).
9. Le siège social de 1810040 est situé à Dartmouth, en Nouvelle Écosse.
10. À la date de mise en œuvre du plan (expression définie ci-après), le déposant est devenu détenteur de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de 1810040. Toutefois, 1810040 demeurera une entité distincte du déposant sous la supervision du contrôleur (expression définie ci-après) ayant comme unique objectif la vente des actifs restants de 1810040 pour procéder au remboursement des créanciers conformément au plan. Ainsi, même s'il détient des actions de 1810040, le déposant n'aura aucun contrôle sur 1810040 et n'aura pas droit au produit de la disposition des actifs de 1810040.
11. 1810040 est un émetteur assujetti dans chacun des territoires, à l'exception de la Colombie Britannique. 1810040 a cessé d'être un émetteur assujetti en Colombie Britannique le 17 avril 2014 conformément au *BC Instrument 11-502 Voluntary Surrender of Reporting Issuer Status*. 1810040 a déposé une demande auprès des décideurs à l'égard de la dispense coordonnée, autres que la British Columbia Securities Commission, en vue d'obtenir une décision faisant en sorte que 1810040 ne soit plus un émetteur assujetti dans les territoires à l'exception de la Colombie-Britannique.
12. À titre d'émetteur résultant de la fusion de HII, 1810040 est un émetteur assujetti dans chacun des territoires et il est en défaut de ses obligations prévues par la législation à titre d'émetteur assujetti pour avoir omis de déposer, à l'égard des périodes ultérieures à sa période intermédiaire terminée le 30 septembre 2012 et jusqu'à la période intermédiaire terminée le 31 mars 2014, ses états financiers annuels et intermédiaires, ses rapports de gestion connexes et ses notices annuelles requis en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* ainsi que les attestations y afférent requises en vertu du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*.
13. De 2004 à 2008, HII a émis, directement ou par l'entremise de filiales en propriété exclusive, certaines obligations (les « obligations de Homburg »), qui étaient uniquement offertes au public aux Pays Bas et en vertu d'une dispense de prospectus au Canada.

Catalyst et Catalyst SPV

14. The Catalyst Capital Group Inc. (« Catalyst ») est une société ontarienne dont le siège social est situé à Toronto, en Ontario et est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille auprès de la CVMO au Canada.
15. Catalyst est un « investisseur institutionnel » et un « investisseur qualifié », mais pas un « fonds d'investissement », au sens attribué à ces expressions dans la législation.
16. Avant la date de mise en œuvre du plan (expression définie ci-après), deux fonds, dont Catalyst est gestionnaire et dont le siège social est situé en Ontario (les « fonds Catalyst »), détenaient certaines obligations de Homburg et créances commerciales de HII.
17. Catalyst n'est pas en défaut de ses obligations prévues par la législation à titre de gestionnaire de portefeuille et les fonds Catalyst ne sont pas en défauts de leurs obligations prévues par la législation.

18. Catalyst Re Coöperative U.A. (« Catalyst SPV ») est une coopérative des Pays-Bas dont le siège social est situé à Amsterdam, aux Pays-Bas.
19. Les fonds Catalyst sont les porteurs véritables et inscrits des titres de participation du capital de Catalyst SPV comportant le droit de vote.

Procédure en vertu de la LACC

20. Le 9 septembre 2011, HII et certains membres de son groupe et entités liées (collectivement, les « entités du groupe HII ») ont obtenu de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») une ordonnance protégeant les entités du groupe HII de leurs créanciers respectifs en vertu de la LACC et nommant le contrôleur (le « contrôleur ») dans le cadre de la procédure.
21. Comme il est décrit dans la circulaire de sollicitation de procurations de HII datée du 3 mai 2013 (la « circulaire »), le plan comprend notamment les opérations suivantes :
 - a) la totalité des actions en circulation de HII (sauf les actions de HII émises au déposant dans le cadre du plan) a été annulée sans contrepartie;
 - b) les porteurs d'obligations de Homburg et les créanciers commerciaux de HII (collectivement, les « créanciers visés ») détenant des réclamations prouvées (au sens attribué à l'expression *Proven Claims* dans le plan) ont eu la possibilité de choisir de recevoir des versements en espèces de Catalyst (l'« option de paiement forfaitaire ») et une distribution en espèces du contrôleur en guise de règlement intégral de leur réclamation;
 - c) les créanciers visés détenant des réclamations prouvées qui n'avaient pas choisi l'option de paiement forfaitaire ont reçu un certain nombre d'actions et une distribution en espèces du contrôleur en guise de règlement intégral de leurs réclamations;
 - d) HII a transféré au déposant ses actifs principaux, tous situés en Europe (les « actifs principaux »);
 - e) les actions qui pourraient devoir être émises aux créanciers visés détenant des réclamations non résolues qui n'ont pas choisi l'option de paiement forfaitaire ont été entiercées jusqu'à ce que la validité des réclamations non résolues ou le droit aux distributions relatives à ces réclamations ait été déterminées (les « actions entiercées »);
 - f) les actions entiercées à l'égard des réclamations non résolues dont il aura été ultérieurement établi qu'il ne s'agissait pas de réclamations prouvées ou dont les droits aux distributions sont ultérieurement réduits seront cédées au déposant aux fins d'annulation sans contrepartie.
22. Le 30 mai 2013, le plan a été approuvé à 99 % des voix exprimées, représentant 90 % de la valeur des réclamations prouvées. En outre, à la date de mise en œuvre du plan, les créanciers visés admissibles (sauf Catalyst, les fonds dont elle est gestionnaire ou les sociétés dont elle a le contrôle) représentant entre environ 32 % et 42 % de la valeur des réclamations ont choisi l'option de paiement forfaitaire.
23. Le plan a été homologué par la Cour le 5 juin 2013. À l'audience sur l'ordonnance d'homologation, les intervenants du déposant (y compris les créanciers visés) ont eu la possibilité de s'opposer au plan s'ils étaient d'avis que le plan leur conférait un traitement inéquitable, compte tenu de leurs droits et intérêts. Si une partie souhaitait en appeler de l'ordonnance d'homologation, elle ne pouvait le faire qu'avec l'autorisation de la Cour d'appel du Québec. Toute demande en autorisation d'appel devait être présentée dans les 21 jours suivant la date à laquelle l'ordonnance d'homologation a été rendue (sauf en cas de prolongation de ce délai par la Cour d'appel du Québec). Aucune

autorisation d'appel de l'ordonnance d'homologation n'a été demandée et aucune prolongation n'a été accordée pour le dépôt d'une telle demande.

24. Le 27 mars 2014 (la « date de mise en œuvre du plan »), le plan a été mis en œuvre.
25. Le déposant reconnaît que, bien qu'ils accordent la dispense sous régime double et la dispense coordonnée, les décideurs n'émettent aucun avis et ne donnent aucune approbation concernant les modalités du plan.

Activités du déposant

26. Aux Pays Bas, le déposant est réglementé comme une société de placement immobilier à capital fixe sans gestionnaire distinct et il est autorisé à exercer ses activités en tant qu'institution de placement conformément au permis de l'AFM. Par conséquent, le déposant est assujéti à la surveillance réglementaire de l'AFM.
27. Le déposant est un promoteur immobilier et une société d'investissement situé aux Pays Bas disposant d'un portefeuille existant d'immeubles industriels, d'immeubles de bureau et d'immeubles commerciaux situés aux Pays Bas, en Allemagne et dans les pays baltes, qui constituent les actifs principaux. L'ensemble des activités du déposant concernant les actifs principaux est exercé en Europe.
28. Le déposant entend se concentrer sur ses activités et actifs situés en Europe et il ne prévoit pas actuellement investir dans des immeubles situés au Canada ni en acquérir. Le déposant n'a aucun lien important avec le Canada et n'a aucun bureau, immeuble ou actif au Canada (sauf certains actifs détenus par 1810040 aux fins d'aliénation par le contrôleur et administrés par ce dernier).
29. À la date de mise en œuvre du plan, un seul résident du Canada participait aux affaires du déposant à titre de membre du conseil de surveillance initial du déposant, lequel a été nommé par Catalyst conformément à son droit de nomination prévu à la convention de soutien mise à jour datée du 26 avril 2013 qui officialisait le placement de Catalyst dans HII (la « convention de soutien mise à jour »).

Titres du déposant et porteurs des titres du déposant

30. Des certificats de dépôt à l'égard des actions (les « certificats de dépôt » et, avec les actions, les « titres du déposant ») ont été inscrits à la cote de la plateforme de négociations en ligne *Nederlandsche Participatie Exchange B.V.* (« NPEX ») dont le service est fourni par *Stichting Bewaarbedrijf NPEX* (la « fondation NPEX ») aux Pays Bas.
31. Toutes les actions sont immatriculées au nom de la fondation NPEX qui, à son tour, a émis, à la date de mise en œuvre du plan, environ 12 624 927 certificats de dépôt aux créanciers visés (sauf Catalyst, les fonds dont elle est gestionnaire ou les sociétés dont elle a le contrôle), environ 10 804 153 certificats de dépôt à Catalyst et, à l'égard des actions entières, environ 7 113 559 certificats de dépôt entières par le contrôleur en attendant la décision sur les réclamations non résolues (les « certificats de dépôt entières »).
32. Les titres du déposant qui ont été émis dans le cadre du plan en faveur de résidents du Canada ont été placés conformément à la dispense de prospectus prévue à l'article 2.11 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*.
33. À la date des présentes, les certificats de dépôt entières sont entières auprès du contrôleur en attendant la détermination de la validité de certaines réclamations ou du droit aux distributions concernant certaines réclamations. Environ 944 524 certificats de dépôt entières (soit environ 3,09 % du nombre total de titres du déposant en circulation) sont entières auprès du contrôleur pour le compte de résidents du Canada qui sont des créanciers visés qui n'ont pas choisi l'option de

paiement forfaitaire (y compris Catalyst ou Catalyst SPV). Si toutes les réclamations non résolues s'avéraient des réclamations prouvées, quatre créanciers visés qui résident au Canada (Catalyst et Catalyst SPV non compris) recevraient environ 2 950 certificats de dépôt (soit environ 0,0096 % du nombre total de titres du déposant en circulation) et Catalyst SPV recevrait le reste des certificats de dépôt entiers afférents pour le compte de résidents du Canada qui sont des créanciers visés qui n'ont pas exercé l'option de paiement forfaitaire (y compris Catalyst ou Catalyst SPV).

34. Lorsque toutes les variables ayant une incidence sur la valeur définitive de certaines réclamations ou sur le droit aux distributions des titres du déposant relatives à certaines réclamations auront été déterminées :
 - a) il y aura environ 5 360 porteurs de titres du déposant à l'échelle mondiale et, de ce nombre, pas plus de 32 (y compris Catalyst) seront des résidents du Canada (soit pas plus de 0,60 % de l'ensemble des porteurs de titres du déposant) situés en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard ou en Nouvelle-Écosse;
 - b) Catalyst exercera une emprise, directement ou indirectement, sur un minimum d'environ 36 % et un maximum d'environ 47 % des titres du déposant émis et en circulation (les « titres du déposant de Catalyst »);
 - c) la propriété véritable totale de titres du déposant par des résidents du Canada (sans tenir compte des titres du déposant de Catalyst) totalisera entre environ 2,4 % et 2,8 %.
35. Le contrôleur a déterminé le nombre de porteurs de titres du déposant résidant au Canada en fonction des adresses fournies par les créanciers visés dans leur formulaire respectif de réclamation ou dans les formulaires de procuration déposés au cours de la procédure en vertu de la LACC.
36. Comme il est indiqué au paragraphe 34 ci-dessus, le nombre de porteurs canadiens de titres du déposant (sauf Catalyst, les fonds dont elle est gestionnaire ou les sociétés dont elle a le contrôle) par rapport à l'ensemble des porteurs de titres du déposant à l'échelle mondiale est *de minimis*.
37. Une vente de titres du déposant par Catalyst dans les territoires constituerait le placement d'un bloc de contrôle et serait visée par l'obligation de prospectus.
38. Le plan prévoit une période de moratoire de 90 jours à l'égard des titres du déposant qui a commencé à la date de mise en œuvre du plan et qui expirera le 25 juin 2014 (la « période de moratoire »).
39. Après l'expiration de la période de moratoire, les reventes de titres du déposant par des résidents du Canada (y compris Catalyst, les fonds dont elle est gestionnaire ou les sociétés dont elle a le contrôle) par l'entremise de la NPEX doivent être effectuées conformément à l'une des dispenses suivantes des obligations de prospectus applicables prévues par les lois néerlandaises sur les valeurs mobilières : a) l'offre de titres du déposant doit être présentée uniquement aux investisseurs qualifiés, au sens attribué à ce terme dans la loi néerlandaise sur la supervision des marchés financiers (*Wet op het financieel toezicht*); b) l'offre de titres du déposant doit comporter une contrepartie totale d'au moins 100 000 euros par investisseur ou c) la valeur totale des titres du déposant offerts par chaque porteur de titres du déposant situés dans l'Espace économique européen doit être inférieure à 2,5 millions d'euros par période de 12 mois. Par défaut, la NPEX tiendra pour acquis que les offres de vente présentées par des porteurs de titres du déposant correspondent à la dispense c). Toutefois, si un porteur de titres du déposant souhaite se prévaloir d'une autre dispense, il doit communiquer avec la NPEX.

Aucun marché pour les titres du déposant au Canada

40. Il n'existe aucun marché pour les titres du déposant au Canada et il n'est pas prévu qu'un tel marché se développe. Le déposant s'attend à ce que, à l'expiration de la période de moratoire, la revente de

titres du déposant (y compris les titres du déposant de Catalyst) par des résidents du Canada sera effectuée par l'entremise de la NPEX ou d'une autre bourse des valeurs ou d'un autre marché situé à l'extérieur du Canada où les titres du déposant sont inscrits ou négociés au moment où l'opération a lieu, conformément aux règles et aux règlements de la NPEX ou de l'autre bourse de valeurs ou marché en question, ou en faveur d'une personne ou d'une société située à l'extérieur du Canada.

41. Ni le déposant ni Catalyst (incluant les fonds dont elle est gestionnaire et les sociétés dont elle a le contrôle) n'ont l'intention d'effectuer des activités de commercialisation au Canada relativement aux titres du déposant.
42. Catalyst n'a pas l'intention de créer un marché pour les titres du déposant au Canada et s'attend à ce que la revente des titres du déposant de Catalyst soit effectuée (i) soit par l'intermédiaire de la NPEX ou de toute autres bourse ou marché (incluant un marché de gré à gré) à l'extérieur du Canada, (ii) soit en faveur de personnes à l'extérieur du Canada, conformément aux lois et règlements de la bourse ou du marché étranger concerné.
43. Aucun des titres du déposant, y compris les titres de créance, n'est négocié, au Canada ou à l'étranger sur un marché, au sens du *Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché* ni au moyen d'un autre mécanisme permettant aux acheteurs et aux vendeurs de titres de se rencontrer et par lequel des données de négociation sont rendues publiques. À l'heure actuelle, il n'est pas prévu d'inscrire les titres du déposant à la cote d'un marché ou d'un autre établissement au Canada.
44. À l'heure actuelle, le déposant n'a pas l'intention de chercher à obtenir du financement au Canada, que ce soit par voie d'appel public à l'épargne ou de placement privé au Canada.
45. Au cours des 12 derniers mois, ni HII ni le déposant n'ont pris des mesures indiquant qu'il y aurait un marché pour la négociation des titres du déposant au Canada.

Motifs de la demande de dispense coordonnée

46. Comme il est indiqué au paragraphe 21 ci-dessus, les titres du déposant ont été placés auprès des créanciers visés en échange du règlement de leurs réclamations prouvées, y compris des titres de créance d'un émetteur assujéti dans chaque territoire. Par conséquent, le déposant est réputé, conformément à la législation, avoir effectué un placement de titres auprès du public ou échangé ses titres dans le cadre d'une restructuration ou d'un arrangement prévu par la loi. À la date de mise en œuvre du plan, le déposant est devenu assujéti aux obligations d'information et aux autres obligations qui s'appliquent à un émetteur assujéti en vertu de la législation de chaque territoire.
47. Le déposant n'est pas admissible à la procédure simplifiée ni à l'approche modifiée selon l'Avis 12-307 du personnel des ACVM – *Demandes de décision établissant que l'émetteur n'est pas l'émetteur assujéti* (l'« Avis 12-307 »). Le déposant n'est pas admissible à la procédure simplifiée selon l'Avis 12-307 puisque a) les titres du déposant ne sont pas détenus en propriété véritable, directement ou indirectement, par moins de 51 porteurs de titres à l'échelle mondiale et moins de 15 porteurs de titres dans chacun des territoires et b) le déposant demeure émetteur assujéti en Colombie-Britannique et n'est pas en mesure de renoncer volontairement à son statut d'émetteur assujéti en vertu du *British Columbia Instrument 11-502 – Voluntary Surrender of Reporting Issuer Status* puisqu'il est un émetteur assujéti ayant plus de 50 porteurs de titres. Le déposant n'est pas admissible à l'approche modifiée selon l'Avis 12-307 puisque a) compte tenu des titres du déposant de Catalyst, les résidents du Canada sont propriétaires véritables, directement ou indirectement, de plus de 2 % de chaque catégorie ou série de titres du déposant à l'échelle mondiale et b) le déposant ne déposera pas de documents d'information continue en vertu des lois sur les valeurs mobilières des États-Unis et les titres du déposant ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse de valeurs des États-Unis ou d'une grande bourse de valeurs étrangère.
48. Le déposant demande une décision établissant qu'il n'est pas émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada où il est actuellement émetteur assujéti.

49. Conformément à la convention de soutien mise à jour, Catalyst a demandé au déposant de présenter la demande de dispense coordonnée et la circulaire divulgue le fait que le déposant déposerait une demande en vue d'obtenir la dispense coordonnée.
50. Le 30 septembre 2013, le déposant a publié un communiqué avisant les créanciers visés qu'il avait demandé une décision établissant qu'il n'est plus émetteur assujetti dans chacun des territoires.
51. En vertu des lois des Pays Bas et des statuts du déposant, le déposant est tenu de publier sur son site Web ou de communiquer autrement à chaque porteur de titres du déposant les renseignements et documents suivants :
- a) les comptes annuels, les rapports annuels de son conseil de gestion et de son conseil de surveillance ainsi que les rapports d'audit de son comptable externe dans les quatre mois suivant la fin de chaque exercice;
 - b) les comptes semestriels et rapports correspondants dans les neuf semaines suivant la fin de chaque semestre;
 - c) les renseignements sur l'entreprise chaque mois, y compris la valeur totale de son portefeuille de placement, un sommaire de sa composition et le nombre de titres du déposant en circulation;
 - d) la valeur de l'actif net du déposant calculée chaque année et chaque fois que le déposant offre, rachète, vend ou rembourse des titres du déposant.
52. Bien que les Pays Bas constituent un « territoire étranger visé » en vertu du *Règlement 71-102 sur les dispenses en matière d'information continue et autres dispenses en faveur des émetteurs étrangers* (le « Règlement 71-102 »), le déposant ne peut se prévaloir des dispenses prévues à la partie 5 du Règlement 71-102 puisqu'il n'est pas un « émetteur étranger visé » en vertu du Règlement 71-102 parce que des résidents du Canada seront propriétaires, directement ou indirectement, de plus de 10 % des titres de capitaux propres en circulation du déposant.
53. Le déposant s'est engagé à remettre simultanément à ses porteurs de titres canadiens tous les documents d'information continue et autres documents d'information qu'il doit leur remettre ou envoyer aux porteurs de titres du déposant ou qu'il doit diffuser auprès du public conformément aux lois des Pays Bas, à ses statuts et aux exigences de la NPEX (les « documents d'information publics des Pays Bas »). Puisque Catalyst exerce une emprise sur des titres du déposant de Catalyst, Catalyst est un initié du déposant au sens de la législation. De plus, Catalyst a acquis de l'information sur l'entreprise, les activités et les actifs du déposant et est bien renseignée sur ceux-ci en raison de sa participation à la négociation du plan et en tant que l'un des principaux promoteurs du plan. Grâce à son candidat au conseil, Catalyst continue d'être bien renseignée sur l'entreprise, les activités et les actifs du déposant suivant la date de mise en œuvre du plan. Par conséquent, Catalyst n'a pas besoin de la protection que procure le régime d'information continue qui s'applique à un émetteur assujetti en vertu de la législation.
54. Le déposant a accepté de préparer ses documents d'information publics des Pays Bas en anglais conformément à ses statuts et, si les lois néerlandaises exigent que ces documents soient publiés en néerlandais, de publier simultanément une version anglaise de ces documents.
55. Dès qu'il aura obtenu la dispense coordonnée, le déposant ne sera plus un émetteur assujetti ou l'équivalent dans un territoire. Le déposant et 1810040 (anciennement HII) ont publié un communiqué énonçant ce fait le 28 mars 2014.

Motifs de la demande dispense sous régime double

56. À défaut de l'octroi de la dispense sous régime double, la première opération visée sur les titres du déposant par un résident du Canada ne serait pas dispensée de l'obligation de prospectus en vertu de la rubrique 2.6 du *Règlement 45-102 sur la revente de titres* (le « Règlement 45-102 »), à moins que, notamment, le déposant ait été un émetteur assujéti au cours de la période de quatre mois précédant l'opération dans un des territoires.
57. La dispense prévue par la rubrique 2.14 du Règlement 45-102 ne s'applique pas aux résidents du Canada à l'égard d'une première opération sur les titres du déposant puisque le critère énoncé au paragraphe 2.14 b) du Règlement 45-102 n'est pas respecté parce que, à la date du placement des titres du déposant (soit à la date de mise en œuvre du plan), les résidents du Canada étaient propriétaires, directement ou indirectement, de plus de 10 % des titres du déposant en circulation ou exerçaient une emprise sur de tels titres.
58. Le fait de ne pas accorder la dispense sous régime double créerait une situation inéquitable pour les résidents du Canada autres que Catalyst, les fonds dont elle est gestionnaire ou les sociétés dont elle a le contrôle, puisqu'ils ne seraient pas en mesure de vendre leurs titres du déposant sans une dispense de prospectus.

Décision

L'autorité principale, l'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable en Ontario et les décideurs à l'égard de la dispense coordonnée estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation de l'autorité en valeurs mobilières compétente ou de l'agent responsable compétent qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs à l'égard de la dispense sous régime double en vertu de la législation est d'accorder la dispense aux conditions suivantes :

- a) le déposant n'est pas un émetteur assujéti dans un territoire à la date de l'opération;
- b) la première opération visée sur les titres du déposant est effectuée par l'intermédiaire d'une bourse ou d'un marché à l'extérieur du Canada ou avec une personne à l'extérieur du Canada.

La décision des décideurs à l'égard de la dispense coordonnée en vertu de la législation est d'accorder la dispense.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2014-SMV-0022

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Adamas Pharmaceuticals, Inc.	2014-04-15	100 000 actions ordinaires	1 760 000 \$	1	0	2.3
Ally Financial Inc.	2014-04-15	910 075 actions ordinaires	24 983 834 \$	1	2	2.3
Applied Genetic Technologies Corporation	2014-04-01	211 500 actions ordinaires	2 791 800 \$	1	1	2.3
Avivagen Inc.	2014-04-11	2 464 288 actions ordinaires, 1 232 144 bons de souscription d'actions ordinaires	172 500 \$	1	4	2.3 / 2.24
Banque de Montréal	2014-04-07	Billets	10 000 000 \$	1	0	2.3
Banque de Montréal	2014-04-17	Billets	10 998 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Banque Royale du Canada	2014-04-02	30 000 titres	3 000 000 \$	0	1	2.3
Banque Royale du Canada	2014-04-16	50 000 titres	5 514 000 \$	0	11	2.3
Boulevard Acquisition Corp.	2014-02-19	21 000 000 d'unités	4 448 374 \$	1	1	2.3
Brisio Innovations Inc.	2014-04-11	960 998 unités	288 299 \$	1	13	2.3 / 2.5
Canada Carbon Inc.	2014-04-22	4 125 000 unités	825 000 \$	1	2	2.3
Colt Resources Inc.	2014-02-18	20 666 667 actions ordinaires	3 100 000 \$	1	4	2.3
Convalo Health International	2014-04-16	100 250 unités et 6 550 000 reçues de souscription	665 025 \$	8	24	2.3
Corporation Minière Rocmec Inc.	2014-04-03	1 208 936 unités	120 894 \$	0	3	2.3
Corporation Ressources Nevado	2014-04-14	600 000 actions ordinaires	48 000 \$	0	12	2.13
Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	2014-04-16	250 000 parts sociales	2 500 000 \$	1	0	2.3
Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	2014-04-21	120 000 parts sociales	1 200 000 \$	1	0	2.3
Fonds de Développement Centria Capital, s.e.c.	2014-04-16	250 000 parts sociales	2 500 000 \$	1	0	2.3
Fonds Évolution d'Entreprises Centria Capital, s.e.c.	2014-04-16	100 000 parts sociales	1 000 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
GrubHub Inc.	2014-04-09	7 405 614 actions ordinaires	822 086 \$	2	4	2.3
Hortican Inc.	2014-04-10 et 2014-04-15	516 672 actions ordinaires	775 010 \$	4	9	2.3
Hyteon Inc.	2014-04-08	92 668 actions ordinaires	152 830 \$	0	3	2.3
iKang Healthcare Group, Inc.	2014-04-14	10 904 846 actions de dépositaire américain	76 800 \$	1	0	2.3
J.P. Morgan Structured Products B.V.	2014-04-04	Billets	152 431 \$	1	0	2.3
Lomiko Metals Inc.	2014-03-25	1 800 000 actions ordinaires	180 000 \$	1	2	2.13
Newalta Corporation	2014-04-01	Déventures	150 000 000 \$	4	39	2.3
Omniarch Capital Corporation	2014-04-10 2014-04-11 2014-04-14 2014-04-16 2014-04-18	Obligations	597 278 \$	12	16	2.3 / 2.9
Opower, Inc.	2014-04-09	38 500 actions ordinaires	797 554 \$	1	5	2.3
PSP Capital Inc.	2014-04-04	Billets	200 000 000 \$	3	9	2.3
Ressources Cartier Inc.	2014-04-14	500 000 actions ordinaires	75 000 \$	0	1	2.13
Ressources Explor Inc.	2014-04-23	50 000 actions ordinaires	2 750 \$	1	0	2.13

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Ressources Géoméga Inc.	2014-04-14	1 796 000 unités et 89 800 options d'agent	1 077 600 \$	0	2	2.3
Ressources Sirios Inc.	2014-04-03 et 2014-04-10	7 142 858 actions ordinaires accréditives et 2 775 001 unités	1 333 000 \$	34	2	2.3 / 2.5
Rockspring Capital Texas Real Estate Trust	2014-02-28	1 521 177 unités	1 521 177 \$	9	62	2.3 / 2.9
Savaria Corporation	2014-04-15	5 750 000 unités	18 687 500 \$	4	13	2.3 / 2.10
SIF Solar Energy Income & Growth Fund	2014-04-16 2014-04-23	31 808 unités	3 180 800 \$	12	145	2.3 / 2.9
Stena AB (publ)	2014-01-23	Billets	278 250 \$	1	0	2.3
Thérapeutique Knight Inc.	2014-04-10	34 300 000 bons de souscription	180 075 000 \$	50	153	2.3
Versatis, Inc.	2014-03-28	30 000 actions ordinaires	702 009 \$	1	1	2.3

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
ASF VI B L.P.	2013-12-30	Parts	31 920 000 \$	1	0	2.3
ASF VI CDPQ CO-INVEST L.P.	2014-01-06	Parts	106 590 000 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
ASF VI Infrastructure L.P.	2013-12-30	Parts	37 240 000 \$	1	0	2.3
ASF VI L.P.	2013-12-27, 2013-12-30, 2014-01-06, 2014-01-29	Parts	572 625 500 \$	6	0	2.3
Boussard & Gavaudan Gestion Long Term Value Fund	2014-04-03	15 actions	52 371 \$	1	0	2.3
Covenant Mortgage Pool	2013-01-08 au 2013-12-06	1 712 562,28 parts	17 319 688 \$	10	286	2.3 / 2.10 / 2.19
Facultas Fund, L.P.	2013-09-19 au 2014-03-28	68 580 parts	73 752 840 \$	1	0	2.3
Fonds américain de G.P. Eterna	2013-01-01 au 2013-12-31	380 603,77 parts	2 901 911 \$	1	0	2.3
Fonds ciblé mondial	2013-01-01 au 2013-12-31	27 282,29 parts	2 535 485 \$	1	0	2.3
Fonds d'actions canadiennes de G.P. Eterna	2013-01-01 au 2013-12-31	73 471,63 parts	1 144 077 \$	1	0	2.3
Fonds d'actions U.S. Batterymarch Legg Mason	2013-07-01 au 2013-12-02	6 804,26 parts	918 846 \$	1	7	2.3
Fonds de revenu de G.P. Eterna	2013-01-01 au 2013-12-31	562 531,96 parts	5 891 927 \$	1	0	2.3
Fonds DGIA d'actions de marchés émergents	2013-01-04 au 2013-12-10	863 365,69 parts	146 295 481 \$	7	0	2.3
Fonds d'obligations bonifié	2013-01-01 au 2013-12-31	476 393,58 parts	4 875 325 \$	1	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds d'obligations court terme de G.P. Eterna	2013-01-01 au 2013-12-31	387 760,25 parts	4 322 158 \$	1	0	2.3
Fonds d'obligations de G.P. Eterna	2013-01-01 au 2013-12-31	48 329,61 parts	456 405 \$	1	0	2.3
Fonds international de G.P. Eterna	2013-01-01 au 2013-12-31	197 814,93 parts	1 307 717 \$	1	0	2.3
Fonds privé GPD actions américaines (pour comptes non taxables)	2013-01-01 au 2013-12-31	4 757 836 parts	38 080 244 \$	3 186	88	2.3
Fonds privé GPD actions américaines (pour comptes taxables)	2013-01-01 au 2013-12-31	11 761,08 parts	80 427 234 \$	3 496	95	2.3
Fonds privé GPD actions canadiennes croissance	2013-01-01 au 2013-12-31	2 017 839 parts	21 414 688 \$	1 023	68	2.3
Fonds privé GPD actions canadiennes de grande capitalisation	2013-01-01 au 2013-12-31	9 422 144 parts	124 732 194 \$	4 836	174	2.3
Fonds privé GPD actions canadiennes de petite capitalisation	2013-01-01 au 2013-12-31	1 362 622	19 526 119 \$	1 526	89	2.3
Fonds privé GPD actions internationales	2013-01-01 au 2013-12-31	13 871 554 parts	141 517 594 \$	5 154	169	2.3
Fonds privé GPD croissance à distribution mensuelle fixe	2013-01-01 au 2013-12-31	365 781 parts	4 129 386 \$	25	0	2.3
Fonds privé GPD obligations	2013-01-01 au 2013-12-31	1 442 648 parts	15 269 406 \$	565	6	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds privé GPD obligations corporatives	2013-01-01 au 2013-12-31	10 633 530 parts	102 863 305 \$	2 996	123	2.3
Fonds privé GPD obligations gouvernementales	2013-01-01 au 2013-12-31	17 858 857 parts	173 424 623 \$	3 013	147	2.3
Fonds privé GPD revenu à distribution mensuelle fixe	2013-01-01 au 2013-12-31	440 536 parts	4 726 669 \$	47	1	2.3
Fonds privé GPD stratégies complémentaires	2013-01-01 au 2013-12-31	3 103 281 parts	31 223 219 \$	1 891	83	2.3
Invesco Trimark Canadian Equity Pool	2013-04-09 au 2014-03-27	92 090 parts	745 000 \$	1	0	2.3
Invico Diversified Income Fund	2014-03-06	170 371 parts	1 703 710 \$	3	74	2.3 / 2.9
Legg Mason Western Asset Canadian Money Market Fund	2013-07-01 au 2013-12-02	37 931 390,98 parts	379 313 909 \$	1	26	2.3
Macnicol 360 Degree US Realty Inc. Fund II	2013-02-01 au 2013-12-02	47 602,96 parts	4 788 430 \$	1	29	2.3
Mercer Canada US Passive Equity Fund	2013-07-24, 2013-09-06, 2013-10-04	1 723 595,45 parts	25 596 000 \$	3	15	2.3
Mercer Canadian Equity Fund	2013-04-12 au 2014-03-31	19 988 558,24 parts	216 128 963 \$	14	50	2.3
Mercer Emerging Markets Fund	2013-04-03 au 2014-03-31	6 889 130,15 parts	73 744 807 \$	6	21	2.3
Mercer Global Equity Fund	2013-04-12 au 2014-03-31	17 725 636,08 parts	235 294 059 \$	10	22	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Mercer Global Low Volatility Equity Fund	2013-04-03 au 2014-03-05	7 713 592,09 parts	96 083 648 \$	6	18	2.3
Mercer Global Small Cap Equity Fund	2013-04-03 au 2014-02-03	4 011 864,72 parts	54 676 527 \$	5	17	2.3
Mercer Long Bond Fund	2013-05-15 au 2014-03-31	49 144 830,02 parts	530 979 714 \$	12	48	2.3
Mercer Long Term Bond Index Fund	2013-05-03 au 2014-03-31	10 982 597,48 parts	121 117 075 \$	4	11	2.3
Mercer Money Market Fund	2013-07-18 au 2014-03-26	1 825 600 parts	18 256 000 \$	6	8	2.3
Mercer Real Return Bond Fund	2013-06-12 au 2013-11-12	2 805 869,79 parts	34 056 027 \$	4	7	2.3
Mercer Synthetic 3X Long Bond Fund	2013-05-07 au 2014-01-15	8 489 000,76 parts	125 645 600 \$	4	13	2.3
Mercer Ultra Long Bond Fund	2013-06-13 au 2013-11-08	4 172 615,42 parts	50 287 238 \$	1	7	2.3
Mercer Universe Bond Fund	2013-04-12 au 2014-03-31	16 617 488,13 parts	175 615 892 \$	9	31	2.3
Morgan Stanley Investment Funds Global Brands Fund	2013-01-29 au 2013-08-27	44 006,82 actions	2 384 360 \$	12	0	2.3
Morgan Stanley Investment Funds US Advantage Fund	2013-01-07 au 2013-12-12	316 925 actions	16 704 922 \$	44	0	2.3
Roccapina Fund, L.P.	2013-04-26 au 2014-02-25	132 010 parts	138 180 394 \$	1	0	2.3
UBS Stripe 25 Ltd.	2013-12-12	4 150 actions	4 150 000 \$	1	8	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Entreprises Ovid Capital Inc.

Vu l'Instruction générale 41-601Q relative aux sociétés de capital de démarrage;

Vu l'engagement souscrit par Entreprises Ovid Capital Inc. (l'« émetteur ») envers l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») daté du 12 décembre 2012 dans le cadre de son premier appel public à l'épargne par prospectus (l'« engagement »);

Vu l'opération admissible projetée de l'émetteur;

Vu le dépôt, auprès de l'Autorité, du projet de déclaration de changement à l'inscription préparé par l'émetteur en date du 30 mai 2014 (la « déclaration ») relativement à l'opération admissible projetée;

Vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'engagement;

Vu les informations déposées auprès de l'Autorité.

En conséquence, l'Autorité accepte la déclaration.

Fait à Montréal, le 30 mai 2014.

Benoit Marcil
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2014-FS-0076

Minéraux Rares Quest Ltée

Vu la demande présentée par Minéraux Rares Quest Ltée (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 30 mai 2014 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de la notice annuelle modifiée et mise à jour pour l'exercice terminé le 31 octobre 2013 (le « document visé ») qui sera intégrée par renvoi dans le

prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 2 juin 2014 (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 2 juin 2014.

Benoit Marcil
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2014-FS-0078

Pure Industrial Real Estate Trust

Vu la demande présentée par Pure Industrial Real Estate Trust (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 30 mai 2014 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 3 juin 2014 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels comparatifs et audités ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013;
2. le rapport financier intermédiaire non audité comparatif ainsi que le rapport de gestion qui l'accompagne pour la période terminée le 31 mars 2014;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 2 juin 2014.

Benoit Marcil
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2014-FS-0079

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
A.I.S. RESOURCES LIMITED	2014-03-31
ABITIBI ROYALTIES INC.	2014-03-31
ANGLO SWISS RESOURCES INC.	2014-03-31
APTILON CORPORATION	2014-03-31
ARGENT NSX INC.	2014-03-31
ARTEFACTS VIRTUELS INC.	2014-03-31
ATEBA RESOURCES INC.	2014-03-31
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE	2014-04-30
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA	2014-04-30
BAYMOUNT INCORPORATED	2014-03-31
BMO CATEGORIE ACTIONS AMERICAINES (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ACTIONS CANADIENNES (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ASIATIQUE DE CROISSANCE ET DE REVENU (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE CHINE ELARGIE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE DIVIDENDES (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2017 (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2020 (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2025 (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2030 (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2035 (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE ETAPE 2040 (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE FNB CANADIEN GESTION TACTIQUE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE FNB MONDIAL GESTION TACTIQUE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE D'ACTIONS (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE DE DIVIDENDES (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE MONDIALE ENERGIE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB ACTIONS DE CROISSANCE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE PORTEFEUILLE FNB SECURITE (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE REVENU A COURT TERME (#5402)	2014-03-31
BMO CATEGORIE VALEUR INTERNATIONALE (#5402)	2014-03-31
BMO FNB DIVIDENDES GESTION TACTIQUE (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS AMERICAIN DE REVENU MENSUEL EN DOLLARS US (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS CANADIEN D'ACTIONS A FAIBLE CAPITALISATION (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'ACTIONS A REVENU AMELIORE (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'ACTIONS AMERICAINES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'ACTIONS CANADIENNES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'ACTIONS PRIVILEGIEES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS AMERICAINES A RENDEMENT ELEVE (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHES EMERGENTS (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES ECHELONNEES (#5402)	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
BMO FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES STRATEGIQUES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES EN DOLLARS US (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DE DIVIDENDES NORD AMERICAINS (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DE L'ALLOCATION DE L'ACTIF (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DE METAUX PRECIEUX (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DE RESSOURCES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DE REVENU MENSUEL (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DES MARCHES EN DEVELOPPEMENT (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DU MARCHE MONETAIRE (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS DU MARCHE MONETAIRE EN DOLLARS US (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS EQUILIBRE EN DOLLARS US (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2015 (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2017 (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2020 (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2022 (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2025 (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2026 (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS ETAPE PLUS 2030 (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS EUROPEEN (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTIONS AMERICAINES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTIONS CANADIENNES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS FNB D'ACTIONS INTERNATIONALES (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS HYPOTHECAIRE ET DE REVENU A COURT TERME (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS INDICE-ACTIONS EN DOLLARS US (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS MONDIAL DE REVENU MENSUEL (#5402)	2014-03-31
BMO FONDS UNIVERSEL D'OBLIGATIONS (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE A REVENU FIXE FIDUCIESELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE ACTIONS DE CROISSANCE FONDSELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE CATEGORIESELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUE CATEGORIESELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE CROISSANCE FONDSELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE DIVERSIFIE DE REVENU (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE CATEGORIESELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE EQUILIBRE FONDSELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB A RENDEMENT CIBLE (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB A RENDEMENT CIBLE AMELIORE (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB A REVENU FIXE (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB ACTIONS DE CROISSANCE (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB CONSERVATEUR (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE FNB SECURITE (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE SECURITE CATEGORIESELECT (#5402)	2014-03-31
BMO PORTEFEUILLE SECURITE FONDSELECT (#5402)	2014-03-31
BROOKFIELD INVESTMENTS CORPORATION	2014-03-31
BROWNSTONE ENERGY INC.	2014-03-31
CALYX BIO-VENTURES INC.	2014-03-31
CANADIAN CAPITAL AUTO RECEIVABLES ASSET TRUST II	2014-03-31
CANADIAN OIL RECOVERY & REMEDIATION ENTERPRISES LTD.	2014-03-31
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CANUC RESOURCES CORPORATION	2014-03-31
CAPITAL BITUMEN INC.	2014-03-31
CAPITAL DGMC INC.	2014-03-31
CAPITAL ELEMENT 79 INC.	2014-03-31
CAPITAL NX PHASE INC.	2014-03-31
CAT. DE TITRES INTERNATIONAUX AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CAT. MONDIALE RESSOURCES AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CAT.CANADIENNE DE DIVIDENDES DE GR.CAP. AGF-GR.MONDIAL AVANT. FISCAL AGF (#4835)	2014-03-31
CAT.DE SOCIETE SPECIALISE D'OBLIGATIONS MOND. A REND.ELEVE NORDOUEST NEI(#10215)	2014-03-31
CATEGORIE ALPHASECTOR ACTIONS AMERICAINES AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE CANADA AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LIMITEE (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE CANADIENNE ACTIONS DE CROISSANCE AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE CANADIENNE RESSOURCES AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE CROISSANCE AMERICAINE AGF- GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE CROISSANCE ASIATIQUE AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE D'ACTIONS EUROPEENNES AGF -GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALE AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE COURT TERME NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS A RENDEMENT AMELIORE NORDOUEST NEI(#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE D'ACTIONS MONDIALES NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE DIVIDENDES AMERICAINS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE DES MARCHES EMERGENTS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE MACRO D'ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE MACRO DE REPART. D'ACTIFS CANADIENS NORDOUEST NEI(#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE REVENU NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE SPECIALISEE D'ACTIONS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DE SOCIETE TACTIQUE DE RENDEMENT NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
CATEGORIE DIRECTION CHINE AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE DIVERSIFIE DE REVENU AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE MARCHES EN EMERGENCE AGF- GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS CONSERVATEUR AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS CROISSANCE AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS EQUILIBRE AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE ELEMENTS MONDIAL AGF (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE REVENU A COURT TERME AGF - GR. MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE HARMONY (#13908)	2014-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE HARMONY (#13908)	2014-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE HARMONY (#13908)	2014-03-31
CATEGORIE SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS HARMONY (#13908)	2014-03-31
CATEGORIE VALEUR MONDIALE AGF - GROUPE MONDIAL AVANTAGE FISCAL AGF LTEE (#4835)	2014-03-31
CHINOOK TYEE INDUSTRY LIMITED	2014-03-31
CITATION RESOURCES INC.	2014-03-31
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (LA)	2014-05-03
COMPAGNIE MINIERE D'ESPOIR D'OR LIMITEE	2014-03-31
CONSOLIDATED FIRSTFUND CAPITAL CORP.	2014-03-31
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS ONECAP	2014-03-31
CORPORATION MARICULTURE GLOBAL	2014-03-31
CORPORATION PETROLIERE PERISSON	2014-03-31
CORPORATION RESSOURCES NEVADO	2014-03-31
DESCARTES SYSTEMS GROUP INC. (THE)	2014-04-30
DIAMEDICA INC.	2014-03-31
DITEM EXPLORATIONS INC.	2014-03-31
DIVESTCO INC.	2014-03-31
DUALEX ENERGY INTERNATIONAL INC.	2014-03-31
DUNDEE, TECHNOLOGIES DURABLES INC.	2014-03-31
EARTH ALIVE CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2014-03-31
ENTREPRISES MINIERES DU NOUVEAU-MONDE INC.	2014-03-31
ENTREPRISES OVID CAPITAL INC.	2014-03-31
ERGORECHERCHE LTEE.	2014-03-31
EXPLORATION AMSECO LTEE	2014-03-31
EXPLORATION FIELDDEX INC.	2014-03-31
EXPLORATIONS NAMEX INC.	2014-03-31
FIDUCIE A TERME DE CREANCES HOLLIS II	2014-03-31
FIDUCIE CARTES DE CREDIT EAGLE	2014-03-31
FIDUCIE DE CAPITAL CIBC	2014-04-30
FIDUCIE OBA (30734)	2014-03-31
FOCUS GRAPHITE INC.	2014-03-31
FONDS AGF D'OBLIGATIONS CANADIENNES (#4835)	2014-03-31
FONDS AGF DE MARCHE MONETAIRE CANADIEN (#4835)	2014-03-31
FONDS AVANTAGE PORTLAND (#34295)	2014-03-31
FONDS BANCAIRE MONDIAL PORTLAND (#34295)	2014-03-31
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES DE GRANDES CAPITALISATIONS AGF (#4835)	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS CANADIEN DE PETITES CAPITALISATIONS AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS CANADIEN DE REPARTITION DE L'ACTIF AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS CATEGORIE CAPITAL DE RESSOURCES BLACKBRIDGE (#13182)	2014-03-31
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2014-04-30
FONDS CIBLE CANADIEN PORTLAND (#34295)	2014-03-31
FONDS CIBLE SUR L'INFLATION AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS CROISSANCE ET REVENU NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS A REVENU CIBLE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES ETHIQUE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS EAE0 AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS ENVIRONNEMENT SAIN AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES ETHIQUE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ETHIQUE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' ACTIONS MONDIALES NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS A RENDEMENT GLOBAL AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS DE CATEGORIE INVESTISSEMENT BUILD AMERICA (30761)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS DES MARCHES EMERGENTS AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS INFLATION PLUS AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT GLOBAL NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS D' OBLIGATIONS MONDIALES AGREGEES AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAINE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE CROISSANCE ASIATIQUE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE DECOUVERTE D'ACT. CANADIENNES A FAIBLE CAPITALISATION AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE DIVIDENDES AMERICAINS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS DE DIVIDENDES MONDIAL ETHIQUE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS DE MARCHES EN EMERGENCE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE METAUX PRECIEUX AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BLF	2014-03-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER NOBEL	2014-03-31
FONDS DE RESSOURCES MONDIALES AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE REVENU A TAUX VARIABLE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE REVENU CIBLE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE REVENU FIXE PLUS AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE REVENU MONDIAL PORTLAND (#34295)	2014-03-31
FONDS DE REVENU NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS DE REVENU TACTIQUE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE TITRES AMERICAINS A RISQUE GERE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DE TITRES CANADIENS AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DES MARCHES EMERGENT NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS DIVERSIFIE DE REVENU AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS DU MARCHE MONETAIRE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS E.U. PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE CANADIEN EQUILIBRE ACUITY	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
(#23560)	
FONDS EN GESTION COMMUNE D'ACTIONS CANADIENNES ACUITY (#23560)	2014-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE REPARTITION PRUDENTE DE L'ACTIF ACUITY (#23560)	2014-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE REVENU ELEVE ACUITY (#23560)	2014-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE REVENU FIXE ACUITY (#23560)	2014-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DE SOCIETES CAN. A FAIBLE CAP. ACUITY (#23560)	2014-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE DIVERSIFIE DE REVENU ACUITY (#23560)	2014-03-31
FONDS EN GESTION COMMUNE EXCLUSIF D'ACTIONS CANADIENNES ACUITY (#23560)	2014-03-31
FONDS EQUILIBRE CANADIEN PORTLAND (#34295)	2014-03-31
FONDS EQUILIBRE DES MARCHES EMERGENTS AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS EQUILIBRE ETHIQUE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS EQUILIBRE TRADITIONNEL AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS MACRO D'ACTIONS CANADIENNES NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS MACRO DE REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES BMO (#5402)	2014-03-31
FONDS MONDIAL EQUILIBRE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS MULTISTRATEGIQUE AMERICAIN ETHIQUE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS REVENU DE DIVIDENDES AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS REVENU MENSUEL ELEVE AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS REVENU TRADITIONNEL AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS SELECT MONDIAL AGF (#4835)	2014-03-31
FONDS SPECIALISE D'ACTIONS ETHIQUE NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS SPECIALISE D'ACTIONS NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS SPECIALISE D'OBLIGATIONS A RENDEMENT ELEVE NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS SPECIALISE D'OBLIGATIONS MONDIALES A RENDEMENT ELEVE NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS TACTIQUE DE RENDEMENT NORDOUEST NEI (#10215)	2014-03-31
FONDS VALEUR MONDIALE AGF (#4835)	2014-03-31
GESTION ACE AVIATION INC.	2014-03-31
GISEMENTS PETROLIERS DE CONTROLE BRITANNIQUE LTEE	2014-03-31
GOLDRUSH RESOURCES LTD.	2014-03-31
GRAVITAS FINANCIAL INC.	2014-03-31
GREAT LAKES NICKEL LIMITED	2014-03-31
GROUPE RESTAURANTS IMVESCOR INC.	2014-04-27
HARVEST OPERATIONS CORP.	2014-03-31
HOMELAND URANIUM INC.	2014-03-31
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION	2014-03-31
HUNTINGTON EXPLORATION INC.	2014-03-31
IMMUNOTEC INC.	2014-04-30
INTEMA SOLUTIONS INC.	2014-03-31
JOHN DEERE CANADA FUNDING INC.	2014-04-30
JOHN DEERE FINANCIAL INC.	2014-04-30
JUNEX INC.	2014-03-31
KONTRON AG	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
LUMINA COPPER CORP.	2014-03-31
MANGAZEYA MINING LTD.	2014-03-31
MAPLE LEAF 2011 ENERGY INCOME LIMITED PARTNERSHIP	2014-03-31
MAPLE LEAF 2012 ENERGY INCOME LIMITED PARTNERSHIP	2014-03-31
MAPLE LEAF 2012-II ENERGY INCOME LIMITED PARTNERSHIP	2014-03-31
MAPLE LEAF 2013 OIL & GAS INCOME LIMITED PARTNERSHIP	2014-03-31
MASON GRAPHITE INC.	2014-03-31
MASTER CREDIT CARD TRUST II	2014-03-31
MATAMEC EXPLORATIONS INC.	2014-03-31
MATRIX ASSET MANAGEMENT INC.	2014-03-31
MAYA OR & ARGENT INC.	2014-03-31
METAUX HINTERLAND INC. (LES)	2014-03-31
MINES ABCOURT INC.	2014-03-31
MINES DE LA VALLEE DE L'OR LTEE	2014-03-31
MITEC TECHNOLOGIES INC.	2014-03-31
MONTANA EXPLORATION CORP.	2014-03-31
NORDION INC.	2014-04-30
NORTHISLE COPPER AND GOLD INC.	2014-03-31
NUNAVIK NICKEL MINES LTD.	2014-03-31
ORCA GOLD INC.	2014-03-31
OYSTER OIL AND GAS LTD.	2014-03-31
PARCS COMMEMORATIFS BLUE ZEN INC.	2014-03-31
PESA CORPORATION	2014-03-31
PETROLE GALE FORCE INC.	2014-03-31
PETROLIA INC.	2014-03-31
PORTEFEUILLE D'ACTIONS ETRANGERES HARMONY (#13908)	2014-03-31
PORTEFEUILLE DE MARCHÉ MONÉTAIRE HARMONY (#13908)	2014-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU FIXE CANADIEN HARMONY (#13908)	2014-03-31
PORTEFEUILLE DE REVENU FIXE MONDIAL HARMONY (#13908)	2014-03-31
PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE REVENU HARMONY (#13908)	2014-03-31
PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CONSERVATEUR AGF (#4835)	2014-03-31
PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS CROISSANCE AGF (#4835)	2014-03-31
PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS ÉQUILIBRE AGF (#4835)	2014-03-31
PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS MONDIAL AGF (#4835)	2014-03-31
PORTEFEUILLE ÉLÉMENTS RENDEMENT AGF (#4835)	2014-03-31
PORTEFEUILLE HARMONY D'ACTIONS AMÉRICAINES (#13908)	2014-03-31
PORTEFEUILLE HARMONY D'ACTIONS CANADIENNES (#13908)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI ÉTHIQUE SELECT CONSERVATEUR (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI ÉTHIQUE SELECT CROISSANCE (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI ÉTHIQUE SELECT ÉQUILIBRE (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI ÉTHIQUE SELECT REVENU (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT CONSERVATEUR (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT CONSERVATEUR DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT CROISSANCE CANADIENNE (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT CROISSANCE DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT CROISSANCE MONDIALE (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT CROISSANCE MONDIALE MAX. DE CAT. DE SOCIÉTÉ (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT CROISSANCE MONDIALE MAXIMALE (#10215)	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PORTEFEUILLE NEI SELECT EQUILIBRE CANADIEN (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT EQUILIBRE DE CATEGORIE DE SOCIETE(#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NEI SELECT EQUILIBRE MONDIAL (#10215)	2014-03-31
PORTEFEUILLE NON TRADITIONNEL HARMONY (#13908)	2014-03-31
PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.	2014-03-31
PYROGENESE CANADA INC.	2014-03-31
QMX GOLD CORPORATION	2014-03-31
RAINMAKER ENTERTAINMENT INC.	2014-03-31
RANAZ CORPORATION	2014-03-31
RESSOURCES COLT INC.	2014-03-31
RESSOURCES DE LA BAIE D'URAGOLD INC.	2014-03-31
RESSOURCES FREYJA INC.	2014-03-31
RESSOURCES GOLDEN TAG LTEE	2014-03-31
RESSOURCES KOMET INC. (LES)	2014-03-31
RESSOURCES KWG INC.	2014-03-31
RESSOURCES MINIERES VANSTAR INC.	2014-03-31
RESSOURCES NIPPON DRAGON INC.	2014-03-31
RESSOURCES NSR INC.	2014-03-31
RESSOURCES THUNDERMIN INC.	2014-03-31
ROI LAND INVESTMENTS LTD.	2013-09-30
ROI LAND INVESTMENTS LTD.	2014-03-31
ROUTE1 INC.	2014-03-31
RUSORO MINING LTD.	2014-03-31
SAVANT EXPLORATIONS LTD.	2014-03-31
SEARS CANADA INC.	2014-05-03
SELWYN RESOURCES LTD.	2014-03-31
SMC VENTURES INC.	2014-03-31
SOCIETE EN COMMANDITE HAMILTON PARK PLAZA (LA)	2014-03-31
SOCIETE EN COMMANDITE RIVER PARK ESTATES	2014-03-31
SOFAME TECHNOLOGIES INC.	2014-03-31
SRAI CAPITAL CORP. (23229)	2014-03-31
STAKEHOLDER GOLD CORP.	2014-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND (26113) (26114)	2014-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) REALTY TRUST (26112) (26114)	2014-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) MORTGAGE FUND (28233)	2014-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2007) REALTY TRUST (28232)	2014-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY (2008) REALTY TRUST (28377) (28378)	2014-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY FUND (2005) LIMITED PARTNERSHIP (23228)	2014-03-31
SUNSTONE OPPORTUNITY FUND (2008) LIMITED PARTNERSHIP (28378) (28379)	2014-03-31
SUNSTONE U.S. (N°2) L.P. (30306)	2014-03-31
SUNSTONE U.S. OPPORTUNITY (NO.2) REALTY TRUST (30307)	2014-03-31
SUNSTONE U.S. OPPORTUNITY (NO.3) REALTY TRUST (31677)	2014-03-31
SUNSTONE U.S. OPPORTUNITY (NO.4) REALTY TRUST (32433)	2014-03-31
SUPERPORTEFEUILLE CONSERVATEUR HARMONY (#13908)	2014-03-31
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE EQUILIBREE HARMONY (#13908)	2014-03-31
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE HARMONY (#13908)	2014-03-31
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMALE HARMONY (#13908)	2014-03-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
SUPERPORTEFEUILLE DE CROISSANCE PLUS HARMONY (#13908)	2014-03-31
SUPERPORTEFEUILLE EQUILIBRE HARMONY (#13908)	2014-03-31
SUPERPORTEFEUILLE RENDEMENT HARMONY (#13908)	2014-03-31
SYMAX LIFT (HOLDING) CO. LTD.	2014-03-31
TANAGER ENERGY INC.	2014-03-31
TECHNOLOGIES PEAK POSITIONING INC. (LES)	2014-03-31
TELECOM COLBA.NET INC.	2014-03-31
TORONTO HYDRO CORPORATION	2014-03-31
TRANZEO WIRELESS TECHNOLOGIES INC.	2014-03-31
URANIUM VALLEY MINES LTD.	2014-03-31
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2014-03-31
WALTON BIG LAKE DEVELOPMENT L.P.	2014-03-31
WALTON EDMONTON DEVELOPMENT CORPORATION	2014-03-31
WALTON ONTARIO LAND L.P. 1	2014-03-31
WALTON WESTPHALIA DEVELOPMENT CORPORATION	2014-03-31
WALTON YELLOWHEAD DEVELOPMENT CORPORATION	2014-03-31
WARNEX INC.	2014-03-31
XEBEC ADSORPTION INC.	2014-03-31
ZOOMERMEDIA LIMITED	2014-03-31
2100 BLOOR STREET WEST LIMITED PARTNERSHIP	2014-03-31
49 NORTH RESOURCES INC.	2014-03-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CANADA - FONDS DE PLACEMENT DE LA BDC	2013-12-31
CANACCORD GENUITY GROUP INC.	2014-03-31
CAPITAL PRO-EGAX INC.	2014-02-28
CORPORATION CAPITAL KILKENNY	2014-01-31
CORPORATION CAPITAL QUINTO REAL	2014-01-31
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	2014-01-31
EXPLORATION TYPHON INC.	2014-02-28
FONDS DE REVENU AUSTRALIAN BANC	2014-02-28
HEROUX-DEVTEK INC.	2014-03-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2014-03-31
PAN GLOBAL RESOURCES INC.	2014-01-31
RESSOURCES PERSHIMCO INC.	2014-03-31
ROI LAND INVESTMENTS LTD.	2013-12-31
SLAM EXPLORATION LTD.	2014-01-31
SPRYLOGICS INTERNATIONAL CORP.	2014-01-31
VIVENDI S.A.	2013-12-31
VVC EXPLORATION CORPORATION	2014-01-31
WILLIAMS CREEK GOLD LIMITED	2014-01-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CANACCORD GENUITY GROUP INC.	2014-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CAPITAL PRO-EGAUX INC.	2014-02-28
CORPORATION CAPITAL KILKENNY	2014-01-31
CORPORATION CAPITAL QUINTO REAL	2014-01-31
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	2014-01-31
EXPLORATION TYPHON INC.	2014-02-28
FONDS DE REVENU AUSTRALIAN BANC	2014-02-28
HEROUX-DEVTEK INC.	2014-03-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2014-03-31
PAN GLOBAL RESOURCES INC.	2014-01-31
RESSOURCES PERSHIMCO INC.	2014-03-31
ROI LAND INVESTMENTS LTD.	2013-12-31
SLAM EXPLORATION LTD.	2014-01-31
SPRYLOGICS INTERNATIONAL CORP.	2014-01-31
VIVENDI S.A.	2013-12-31
VVC EXPLORATION CORPORATION	2014-01-31
WILLIAMS CREEK GOLD LIMITED	2014-01-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
AFRICO RESOURCES LTD.	
APTILON CORPORATION	
ATLATSA RESOURCES CORPORATION	
AVIGILON CORPORATION	
BENEV CAPITAL INC.	
C.A. BANCORP INC.	
CAPITAL ELEMENT 79 INC.	
CITATION RESOURCES INC.	
COAST WHOLESALE APPLIANCES INC.	
COMPAGNIE MINIERE D'ESPOIR D'OR LIMITEE	
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	
CORPORATION MARICULTURE GLOBAL	
CORPORATION MINIERE GOLDEN SHARE	
ENERGIE RB INC.	
ENTREPRISES OVID CAPITAL INC.	
EXPLORATION KNICK INC.	
EXPLORATION MINIERE MACDONALD LTEE	
EXPLORATION TYPHON INC.	
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER NOBEL	
FOREMOST INCOME FUND	
GITENNES EXPLORATION INC.	
JAGUAR MINING INC.	
JAYDEN RESOURCES INC.	
JUST ENERGY GROUP INC.	
K-BRO LINEN INC.	
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	
LANESBOROUGH REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
MATRIX ASSET MANAGEMENT INC.	
MAYA OR & ARGENT INC.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
MEGA PRECIOUS METALS INC.	
NORTHERN SHIELD RESOURCES INC.	
NOVX21 INC.	
PAN ORIENT ENERGY CORP.	
REDLINE COMMUNICATIONS GROUP INC.	
RESSOURCES ALGOLD LTEE	
RESSOURCES ALTAI INC.	
RESSOURCES JOURDAN INC.	
RETROCOM REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	
SERVICES FINANCIERS ELEMENT	
SOCIETE MINIERE AURVISTA	
SONDE RESOURCES CORP.	
TELECOM COLBA.NET INC.	
TERAGO INC.	
VANADIUMCORP RESOURCE INC.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
ACASTI PHARMA INC.	2014-02-28
CORPORATION DE SECURITE GARDA WORLD	2014-01-31
FONDS DE REVENU AUSTRALIAN BANC	2014-02-28
JUST ENERGY GROUP INC.	2014-03-31
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	2014-03-31
NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.	2014-02-28
RESSOURCES KWG INC.	2013-12-31
ROI LAND INVESTMENTS LTD.	2013-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles SEDI

Depuis le 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié est passé à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI		45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services		
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don		
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs		
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur		AVIS
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options		L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options		
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options		
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription		
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription		
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription		
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription		
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription		
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription		
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant		
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers		
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers		
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers		
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers		
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers		
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers		
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété		
40 : Vente à découvert	97 : Autres		
	99 : Correction d'information		
	NATURE DE L'EMPRISE		
	D : Propriété directe		
	I : Propriété indirecte		
	C : Contrôle		
	AUTRES MENTIONS		
	O : Opération originale		
	M : Première modification		
	M' : Deuxième modification		
	M" : Troisième modification, etc.		
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).		

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 5 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
A&W Revenue Royalties Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Beer, Janice	6		O	2012-10-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 000
A.I.S. Resources Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Element, Martyn	4		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.7000	19 500
			O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.7300	21 000
<i>Options</i>									
Element, Martyn	4		O	2014-02-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2014-04-28	D	50 - Attribution d'options	175 000		175 000
Smith, Kiriaki	5		O	2014-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2014-04-28	D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000
Absolute Software Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chase, Robert George	5		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 625)	6.6800	559 963
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	10 625	4.4800	570 588*
Giffen, J. Ian	4		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	6 250		31 250
Libin, Terry	4		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	6.5000	580 950
			O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	6.5400	578 950
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	6.5400	576 450
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	6.5240	573 950
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	6.5260	571 450
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	6.5580	568 950
<i>Options</i>									
Chase, Robert George	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 625)	4.4800	96 225*
Giffen, J. Ian	4		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(6 250)		122 500
ACTIVenergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
ACTIVenergy Income Fund	1		O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	9.1000	29 204 835
Advantage Oil & Gas Ltd.									
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Balog, Stephen	4		O	2014-06-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	639		2 002
Haggis, Paul	4		O	2014-06-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	799		2 503
McIntosh, Ronald A	4		O	2014-06-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	959		3 005
Aimia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adams, David L.	5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	45 000	8.4700	79 261
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 000)	19.3000	34 261
Graham, Elizabeth	5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	30 358	10.8500	51 502
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 358)	19.3600	21 144
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	24 565	10.8500	45 709
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 565)	19.3700	21 144
<i>Options</i>									
Adams, David L.	5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	(45 000)		517 262
Graham, Elizabeth	5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	(30 358)		442 130
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(24 565)		417 565
Air Canada									
<i>Class A Variable Voting Shares</i>									
Green, Michael	4		O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	(100 000)	1.5600	8 214
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	(3 077)	2.4376	5 137

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	(5 137)	3.6500	0
<i>Class B Voting Shares</i>									
Fournel, Lise	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	10 000	1.5900	12 000
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.5000	2 000
Green, Michael	4		O	2009-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	100 000	1.5600	100 000
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	3 077	2.4376	103 077
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	5 137	3.6500	108 214
Houle, Pierre	5		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	1 764	3.0400	1 764
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 764)	9.0600	0
			O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	1 475	2.3400	1 475
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 475)	9.0000	0
<i>Deferred Share Units</i>									
Green, Michael	4		O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	(1 288)		1 613
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	(1 613)		0
			O	2009-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	1 288		1 288
			O	2014-05-30	D	36 - Conversion ou échange	1 613		2 901
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Fournel, Lise	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	1.5900	288 994
Houle, Pierre	5		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(1 764)	3.0400	32 916
			O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(1 475)	2.3400	31 441
AIRBOSS OF AMERICA CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hagerman, Robert	4		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	36 486	9.2400	626 412
<i>Options</i>									
Hagerman, Robert	4		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	5.0100	300 000
Akita Drilling Ltd.									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Charlton, Lorraine	4								
RBC RSP	PI		O	2006-05-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100
Coleman, Raymond	5		O	2014-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	132	17.0900	4 916
			O	2014-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	17.0900	4 935
Hensel, Fred	5		O	2014-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	17.0900	17 438
			O	2014-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	96	17.0900	17 534
Alamos Gold Inc.									
<i>Droits</i>									
Fisher, Gregory S.	5	R	O	2013-06-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 600		
Guarducci, Manley Richard	5	R	O	2013-06-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 100		
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Fleck, David Alexander	4		O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 724		17 424
Garson, Anthony	4		O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 724		16 524
Gower, David Patrick	4		O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 724		16 524
Murphy, Paul	4		O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 358		24 158*
Stowe, Kenneth George	4		O	2014-05-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 724		16 524
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Barwell, Christine	5		O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 631		23 231
Fisher, Gregory S.	5		M	2013-06-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 600		9 600*
			O	2010-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 631		23 231*
Guarducci, Manley Richard	5		M	2013-06-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 100		22 100*
			O	2008-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 715		54 815*
Howorth, Matthew	5		O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 105		26 705
McCluskey, John	4, 5		O	2003-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 788		148 788*
			O	2013-06-06	D	56 - Attribution de droits de souscription	67 000		67 000*
Porter, James	5		O	2014-05-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 715		54 815*
Tarnocai, Charles	5		O	2008-04-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	97 - Autre	17 721		17 721
<i>Options</i>									
Barwell, Christine	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	50 000		308 900
Fisher, Gregory S.	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	50 000	9.1700	243 900*
Guarducci, Manley Richard	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	120 000	9.1700	781 700*
Howorth, Matthew	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	54 167	9.1700	88 067
McCluskey, John	4, 5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	300 000	9.1700	1 732 100*
Porter, James	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	120 000	9.1700	541 700*
Tarnocai, Charles	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	65 000		500 000
Alphinat inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lowenstein, Paul	4		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	0.0800	296 500
AltaGas Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Larsen, James Christopher	7		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	1 875	32.8400	4 375
Toivanen, Shaun William	5		O	2014-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 500)	48.6000	2 443
			O	2014-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	48.6100	1 643
			O	2014-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	48.6200	1 143
			O	2014-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.6400	943
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	12 500	29.8500	13 443
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	2 500	29.3200	15 943
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	2 000	32.8400	17 943
<i>Options at \$29.32 expiring June 7, 2022</i>									
Toivanen, Shaun William	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	29.3200	7 500
<i>Options at \$29.85 expiring November 25, 2021</i>									
Toivanen, Shaun William	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	29.8500	12 500
<i>Options at \$32.84 expiring December 6, 2022</i>									
Larsen, James Christopher	7		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(1 875)	32.8400	13 125
Toivanen, Shaun William	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	32.8400	6 000
Altus Group Limited									
<i>Options</i>									
Commons, Michael	5	R	O	2014-05-20	D	59 - Exercice au comptant	(4 666)	13.8600	25 000
Iachance, daniel	5		O	2014-05-28	D	59 - Exercice au comptant	(8 500)	8.3600	31 500
			O	2014-05-29	D	59 - Exercice au comptant	(1 500)	8.3600	30 000
Alvopetro Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rambutan Trading Limited	3		O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 834 000
American Core Sectors Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
American Core Sectors Dividend Fund	1		O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.1450	286 000
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	9.0900	289 200
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	9.0800	290 700
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.1000	292 700
			O	2014-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	9.1900	296 700
American Hotel Income Properties REIT LP									
<i>Parts</i>									
Lalani, Azim	5								
RRSP	PI		O	2014-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	10.1500	1 000

Émetteur	Relation	Retard	État opérationnel	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Amex Exploration inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carrier, Pierre	4, 5								
reer	PI		O	2014-05-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1000	163 000
Anderson Energy Ltd.									
<i>Options</i>									
Marshall, Jamie Alonzo	5		O	2014-05-31	D	52 - Expiration d'options	(51 000)		1 269 300
Anthem Resources Incorporated (formerly Virginia Energy Resources Inc.)									
<i>Options</i>									
MacNeill, Tom	4		O	2014-05-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2014-05-22	D	50 - Attribution d'options	300 000		300 000
Aptilon Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
BROSSEAU, ANDRE	4		O	2012-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 973 801
<i>Options</i>									
BROSSEAU, ANDRE	4		O	2012-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Argent Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Bovingdon, Sean	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	908	2.6600	34 553*
Terra Bovingdon	PI		O	2014-06-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	2.6800	2 700*
Elzner, John Thomas	4		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.5263	30 000
Arianne Phosphate Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Windermere Capital (Canada) Inc.	3		O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 245 240
Wright, Christopher David	4		O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			298 875
6251285 Canada Inc.	PI		O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			130 000
RESP	PI		O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 900
RRSP	PI		O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			112 000
Tara Cope	PI		O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 570
Tara Cope - RRSP	PI		O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			21 300
Tara Cope - TFSA	PI		O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			138 897
TFSA	PI		O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			159 658
<i>Bons de souscription</i>									
Windermere Capital (Canada) Inc.	3		O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			432 909
Arsenal Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Taylor, Gjoa	5		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	7.9850	15 195
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	8.1400	13 195
ATCO LTD.									
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>									
Lambright, Roberta L.	5		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	1 500	20.1700	6 431
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	52.0000	4 931
Wilmot, Harry G.	5		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	300	46.5000	3 337
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	51.3000	3 137
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	51.3100	3 037
			O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	53.1700	3 170
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(133)	53.5600	3 037
<i>Droits 93.01 (SAR)</i>									
Wilmot, Harry G.	5		O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(300)	51.7300	1 200
<i>Options</i>									
Lambright, Roberta L.	5		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(1 500)		3 500
<i>Options 93.01</i>									
Wilmot, Harry G.	5		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	(300)		1 200
Avigilon Corporation									

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
<i>Actions ordinaires</i>							
Marginson, Bruce	4	O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	20.2700	152 711
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	20.2700	152 811
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	20.7700	155 911
B2Gold Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Garagan, Thomas	5	O	2014-05-20 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	2.9000	
		M	2014-05-20 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	2.9000	4 506 577
Badger Daylighting Ltd.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Kelly, Greg	5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	35.4310	197 359
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	35.4190	193 359
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	35.1510	190 159
<i>Deferred Shares</i>							
Kelly, Greg	5	O	2014-05-26 D	59 - Exercice au comptant	(67 110)		12 444
		O	2014-05-26 D	38 - Rachat ou annulation	(12 444)		0
Roane, Glen Dawson	4	O	2014-05-26 D	46 - Contrepartie de services	2 950	36.3500	
		M	2014-05-26 D	46 - Contrepartie de services	2 950	35.5980	20 455
Ballard Power Systems Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Guzy, Christopher	5	O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 701)	3.9930	120 001
Murray, Jay Francis	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	2 500	2.1000	2 500
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	4.1500	0
<i>Options</i>							
Murray, Jay Francis	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(2 500)	2.1000	56 667
Banque Canadienne Imperiale de Commerce							
<i>Actions ordinaires</i>							
CIBC	1	O	2014-05-20 D	38 - Rachat ou annulation	15 000	96.5494	15 000
		O	2014-05-20 D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)	96.5494	0
		O	2014-05-21 D	38 - Rachat ou annulation	15 000	97.2413	15 000
		O	2014-05-21 D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)	97.2413	0
		O	2014-05-22 D	38 - Rachat ou annulation	15 000	98.4641	15 000
		O	2014-05-22 D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)	98.4641	0
		O	2014-05-23 D	38 - Rachat ou annulation	15 000	98.8216	15 000
		O	2014-05-23 D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)	98.8216	0
Rahl, Leslie	4	O	2014-03-03 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	188	83.9300USD	404
		O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	178	88.1700USD	582
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(556)	87.8200USD	26
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26)	88.1100USD	0
Banque de Montréal							
<i>Actions ordinaires</i>							
Milroy, Thomas	5	O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	25 000	56.0000	25 490
		O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	76.1649	490
Rajpal, Surjit	5						
Computershare Trust Company	PI	O	2014-06-02 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 079)	69.8100	2 691
		O	2014-06-02 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 509)	69.8100	182
Techar, Frank J.	5	O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	20 988	68.9700	62 631
		O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	26 136	60.2300	88 767
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 124)	76.6658	41 643
<i>Deferred Share Units</i>							
Ares, Jean-Michel	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	124	71.3900	26 995
		O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	162	71.3900	27 157

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Begy, Christopher Blake	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	166	71.3900	15 729
Downe, William	7, 5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	2 798	71.3900	265 598
Fish, Simon Adrian	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	189	71.3900	17 959
Flynn, Thomas Earl	7	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	119	71.3900	11 311
Furlong, Mark	7, 5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	151	71.3900	14 293
Milroy, Thomas	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	2 330	71.3900	251 388
		O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	322	71.3900	251 710
Ouellette, Gilles Gerard	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	1 385	71.3900	145 238
		O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	146	71.3900	145 384
Rajpal, Surjit	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	96	71.3900	19 288
		O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	108	71.3900	19 396
Rotenberg, Joanna Michelle	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	52	71.3900	4 973
Rudderham, Richard D.	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	325	71.3900	36 781
		O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	63	71.3900	36 844
Techar, Frank J.	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	896	71.3900	101 111
		O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	171	71.3900	101 282
Options							
Milroy, Thomas	5	O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	(25 000)	56.0000	664 326
Techar, Frank J.	5	O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(20 988)	68.9700	441 936
		O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(26 136)	60.2300	415 800
Restricted Share Units							
Ares, Jean-Michel	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	422	76.8000	43 055
Begy, Christopher Blake	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	135	76.8000	13 826
Downe, William	7, 5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	1 397	76.8000	190 660
		O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	476	76.8000	191 136
Fish, Simon Adrian	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	246	76.8000	25 069
Flynn, Thomas Earl	7	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	497	76.8000	50 718
Fowler, Cameron McAskile	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	177	76.8000	18 054
Furlong, Mark	7, 5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	601	76.8000	61 352
Milroy, Thomas	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	1 231	76.8000	125 607
Ouellette, Gilles Gerard	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	568	76.8000	58 010
Rajpal, Surjit	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	420	76.8000	42 855
Rotenberg, Joanna Michelle	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	124	76.8000	12 630
Rudderham, Richard D.	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	239	76.8000	24 358
Stefankiewicz, Connie Anne	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	191	76.8000	19 512
Techar, Frank J.	5	O	2014-05-27 D	35 - Dividende en actions	585	76.8000	59 706
Banque Nationale du Canada							
Actions ordinaires							
Parent, Ghislain	5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	45.2450	6 000
Banque Royale du Canada							
Actions ordinaires							
Munroe-Blum, Heather	4	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	74.6000	350
Barisan Gold Corporation							
Actions ordinaires							
Granger, Alex	5	O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 500	0.1450	719 000
Nayyar, Michael	5	O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.0145	218 000
Bauer Performance Sports Ltd.							
Actions ordinaires							
Smith, Matthew Rutledge	5	O	2014-05-22 D	51 - Exercice d'options	5 603	3.4900	5 603
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 603)	14.9096	0
Deferred Share Units							
Barsa, Karyn Odette	4	O	2014-05-01 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-02 D	56 - Attribution de droits de souscription	284	14.3000	284
Jacobi, Charles Michael	4	O	2014-06-02 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 781	14.3000	10 185
Lavoie, Paul Arther	4	O	2014-06-02 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 705	14.3000	5 092
Mannelly, Matthew Mark	4	O	2014-06-02 D	56 - Attribution de droits de souscription	853	14.3000	2 546

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
McDonell, Bernard J.	4, 5	O	2014-06-02 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 989	14.3000	12 785
Nicholson, Robert Grant	4	O	2014-06-02 D	56 - Attribution de droits de souscription	890	14.3000	5 021
Options Rollover Options							
Smith, Matthew Rutledge	5 R	O	2014-05-22 D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.4900	175 469
Baytex Energy Corp.							
Actions ordinaires							
Bowzer, James Lee	5	O	2014-05-30 D	57 - Exercice de droits de souscription	3 602	43.0100	32 114
		O	2014-05-30 D	57 - Exercice de droits de souscription	21 592	43.0100	53 706
		O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 899)	45.3000	40 807
Performance Awards							
Bowzer, James Lee	5	O	2014-05-30 D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 333)		66 668
Restricted Awards							
Bowzer, James Lee	5	O	2014-05-30 D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 333)		16 668
Bioniche Life Sciences Inc.							
Actions ordinaires							
Berendt, Michael Joseph	5	O	2013-11-04 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 000	0.1750	120 000
Olds, Donald John	5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1800	60 000
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)							
Deferred Share Units							
Dattels, Timothy	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	6 046		62 069
Kotchka, Claudia	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	6 046		53 910
Lynch, Richard John	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	6 046		38 165
Nordberg, Bert	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 079		34 507
Stymiest, Barbara Gayle	4, 5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 849		70 270
Watsa, V. Prem	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	6 651		13 159
Boardwalk Real Estate Investment Trust							
Parts de fiducie							
Boardwalk Real Estate Investment Trust	1	O	2014-05-21 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	64.9166	10 000
		O	2014-05-22 D	38 - Rachat ou annulation	2 400	64.8496	12 400
		O	2014-05-23 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	63.6468	22 400
		O	2014-05-26 D	38 - Rachat ou annulation	3 400	64.6878	25 800
		O	2014-05-27 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	64.5097	35 800
		O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	9 700	63.9735	45 500
		O	2014-05-29 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	64.4625	55 500
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	9 400	64.5715	64 900
Boralex inc.							
Actions ordinaires							
Aubut, Denis	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	5 394	9.6400	6 909
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 094)	13.5000	1 815
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	13.5100	1 515
Options Options d'achat d'actions ordinaires							
Aubut, Denis	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(5 394)	9.6400	54 609
Boston Pizza Royalties Income Fund							
Parts							
Boston Pizza Royalties Income Fund	1	O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	2 800	20.2500	25 900
		O	2014-05-29 D	38 - Rachat ou annulation	4 100	20.1993	30 000
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	4 100	20.2237	34 100
		O	2014-06-02 D	38 - Rachat ou annulation	4 100	20.0940	38 200
		O	2014-06-03 D	38 - Rachat ou annulation	4 100	19.9985	42 300
BSM Technologies Inc.							
Options							
De Jong, Louis Anthony	5	M	2014-01-14 D	50 - Attribution d'options	225 000	3.2100	
		M'	2014-01-14 D	50 - Attribution d'options	225 000		225 000
		O	2014-01-14 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
De Jong & Co.	PI	O	2014-01-14	I 50 - Attribution d'options	225 000	3.2100	
CAE Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Arnovitz, Andrew	5	O	2014-05-26	D 51 - Exercice d'options	4 625	12.6500	7 946
		O	2014-05-26	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 625)	14.8000	3 321
		O	2014-05-28	D 51 - Exercice d'options	6 600	10.2000	9 921
		O	2014-05-28	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	14.8600	8 321
		O	2014-05-28	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.8500	3 321
Bourque, Nathalie	5	O	2014-05-27	D 51 - Exercice d'options	4 750	12.6500	5 926
		O	2014-05-27	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 750)	14.8000	1 176
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	6 800	10.2000	7 976
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	14.8400	5 276
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	14.8300	3 076
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	14.8200	1 876
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	14.8100	1 176
Branco, Sonya	5	O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	5 550	11.0200	6 914
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	14.7200	1 414
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	14.7100	1 364
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	2 875	10.2000	4 239
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 875)	14.7300	1 364
McConnell, Bruce	5	O	2014-03-07	D 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 422	11.0800	
		M	2014-03-07	D 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	174	11.0800	1 568
Paterson, Hartland	5	O	2014-05-26	D 51 - Exercice d'options	6 600	12.6500	10 929
		O	2014-05-26	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	14.8500	8 929
		O	2014-05-26	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	14.8400	8 029
		O	2014-05-26	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 100)	14.8300	4 929
		O	2014-05-26	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	14.8200	4 329
		O	2014-05-28	D 51 - Exercice d'options	9 675	10.2000	14 004
		O	2014-05-28	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	14.8700	12 204
		O	2014-05-28	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	14.8600	7 504
		O	2014-05-28	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 175)	14.8500	4 329
<i>Options Employee Stock Option Plan</i>							
Amyot, Robert	5	O	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	28 351	14.6600	
		M	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	28 400	14.6600	42 300
Arnovitz, Andrew	5	O	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	36 186	14.6600	
		M	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	36 200	14.6600	97 500
		O	2014-05-26	D 51 - Exercice d'options	(4 625)	12.6500	92 875
		O	2014-05-28	D 51 - Exercice d'options	(6 600)	10.2000	86 275
Bourque, Nathalie	5	O	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	24 816	14.6600	
		M	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	24 900	14.6600	81 200
		O	2014-05-27	D 51 - Exercice d'options	(4 750)	12.6500	76 450
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	(6 800)	10.2000	69 650
Branco, Sonya	5	O	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	15 609	14.6600	
		M	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	15 700	14.6600	47 775
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	(5 550)	11.0200	42 225
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	(2 875)	10.2000	39 350
Bussieres, Eric	5	O	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	8 877	14.6600	
		M	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	8 900	14.6600	43 175
Colabattisto, Gennaro	5	O	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	78 495	14.6600	
		M	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	78 600	14.6600	308 300
Leclerc, Robert	5	O	2014-05-21	D 51 - Exercice d'options	20 456	14.6600	
		M	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	20 456	14.6600	
		M'	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	20 500	14.6600	73 650
Lefebvre, Stephane	5	O	2014-05-21	D 50 - Attribution d'options	78 351	14.6600	

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
		M	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	78 400	14.6600	331 100
Leontidis, Nick	5	O	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	85 237	14.6600	
		M	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	85 300	14.6600	351 325
McConnell, Bruce	5	O	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	5 670	14.6600	
		M	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	5 700	14.6600	15 700
Parent, Marc	4	O	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	265 979	14.6600	
		M	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	266 000	14.6600	1 797 900
Paterson, Hartland	5	O	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	38 784	14.6600	
		M	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	38 800	14.6600	118 850
		O	2014-05-26 D	51 - Exercice d'options	(6 600)	12.6500	112 250
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(9 675)	10.2000	102 575
Poirier, Mario	5	O	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	8 958	14.6600	
		M	2014-05-21 D	50 - Attribution d'options	9 000	14.6600	31 300
<i>Performance Share Units (PSU)</i>							
Amyot, Robert	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	47 251	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	9 380	14.6600	9 380
Arnovitz, Andrew	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	60 309	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	11 980	14.6600	11 980
Bourque, Nathalie	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	41 361	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	8 220	14.6600	8 220
Branco, Sonya	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	26 015	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 170	14.6600	5 170
Bussieres, Eric	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	14 795	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 940	14.6600	2 940
Colabatistto, Gennaro	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	130 825	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	25 990	14.6600	25 990
Leclerc, Robert	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	34 093	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	6 770	14.6600	6 770
Lefebvre, Stephane	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	130 584	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	25 930	14.6600	25 930
Leontidis, Nick	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	142 062	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	28 200	14.6600	28 200
McConnell, Bruce	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	9 451	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 880	14.6600	1 880
McKay, Damian	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	30 999	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	6 160	14.6600	6 160
Parent, Marc	4	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	443 299	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	88 000	14.6600	88 000
Paterson, Hartland	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	64 639	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	12 840	14.6600	12 840
Poirier, Mario	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	14 929	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 970	14.6600	2 970
<i>Restricted Share Units-time vested</i>							
Amyot, Robert	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	18 900	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 760	14.6600	3 760
Arnovitz, Andrew	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	24 124	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	4 790	14.6600	4 790
Bourque, Nathalie	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	16 544	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 290	14.6600	3 290
Branco, Sonya	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	10 406	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 070	14.6600	2 070
Bussieres, Eric	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 918	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 180	14.6600	1 180
Colabatistto, Gennaro	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	52 330	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	10 400	14.6600	10 400
Leclerc, Robert	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	13 637	14.6600	

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
Lefebvre, Stephane	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 710	14.6600	2 710
		O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	52 234	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	10 370	14.6600	10 370
Leontidis, Nick	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	56 825	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	11 280	14.6600	11 280
McConnell, Bruce	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 780	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	760	14.6600	760
McKay, Damian	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	12 400	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 470	14.6600	2 470
Parent, Marc	4	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	177 320	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	35 200	14.6600	35 200
Paterson, Hartland	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	25 856	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 140	14.6600	5 140
Poirier, Mario	5	O	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 972	14.6600	
		M	2014-05-21 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 190	14.6600	1 190
Calfrac Well Services Ltd.							
<i>Deferred Share Units</i>							
Baker, Kevin Robert	4	O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000		10 000*
Blair, James S.	4	O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000		10 000*
Fletcher, Gregory Scott	4	O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000		10 000*
Gartner, Lorne	4	O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000		10 000*
Mathison, Ronald	4, 6	O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 000		20 000*
Ramsay, Douglas Robert	4	O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	5 000		10 000*
<i>Performance Share Units</i>							
Aguilar, Fernando	4, 5	O	2014-02-25 D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000		
		M	2014-02-25 D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000		
		M'	2014-02-25 D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		
		M''	2014-02-25 D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		40 000*
		O	2014-02-25 D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		50 000*
		O	2014-02-25 D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		70 000*
		O	2014-02-25 D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000		80 000*
		O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	20 000		80 000*
		O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 000		90 000*
		O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	20 000		110 000*
		O	2014-06-02 D	37 - Division ou regroupement d'actions	10 000		120 000*
Calian Technologies Ltd.							
<i>Deferred Share Units (Cash Value of Common Shares)</i>							
Hewson, Conrad William	4	O	2014-06-04 D	56 - Attribution de droits de souscription	29	18.3500	2 281
loeb, kenneth jeffrey	4	O	2014-06-04 D	56 - Attribution de droits de souscription	33	18.3500	2 600
Tkachuk, David George	4	O	2014-06-04 D	56 - Attribution de droits de souscription	29	18.3500	2 281
Vickers, Richard Allan	4	O	2014-06-04 D	56 - Attribution de droits de souscription	14	18.3500	1 140
weber, george brian	4	O	2014-06-04 D	56 - Attribution de droits de souscription	5	18.3500	499
Calloway Real Estate Investment Trust							
<i>Class B Series 1 Limited Partnership Units</i>							
Goldhar, Mitchell	3						
SmartCentres Realty Inc.	PI	R	O	2014-05-29 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	28 512	28 512
			O	2014-05-29 I	90 - Changements relatifs à la propriété	(28 512)	0
The Smartcentres Realty - CWT Partnership	PI		O	2014-05-29 I	90 - Changements relatifs à la propriété	28 512	3 633 324
<i>Class C Series 1 Limited Partnership Units</i>							
Goldhar, Mitchell	3						
SmartCentres Realty Inc.	PI	R	O	2014-05-29 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(28 512)	153 690
<i>Parts de fiducie</i>							
Goldhar, Mitchell	3						
SC Financial Investments Inc.	PI	R	O	2014-05-29 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	42 767	20.1000
Young, Michael D'Arcy	4		O	2014-06-03 D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 350)	27.2300
<i>Special Voting Units</i>							
							13 457 684
							175 850*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Goldhar, Mitchell	3								
SmartCentres Realty Inc.	PI	R	O	2014-05-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	28 512		35 428
			O	2014-05-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(28 512)		6 916
The Smartcentres Realty - CWT Partnership	PI		O	2014-05-29	I	90 - Changements relatifs à la propriété	28 512		5 204 448
Canaccord Genuity Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hirst, Edward Raye	7								
Hirst Family Trust	PI		O	2014-06-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	11.4993	220 290
Canadian Life Companies Split Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Finch, S. Wayne	4, 5								
Quadravest Inc.	PI		O	2014-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	9.9900	0
			O	2014-05-29	C	54 - Exercice de bons de souscription	123 000		123 000
			O	2014-05-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 600)	9.9800	86 400
<i>Bons de souscription</i>									
Finch, S. Wayne	4, 5								
Quadravest Inc.	PI		O	2014-05-29	C	54 - Exercice de bons de souscription	(123 000)	12.6000	0
<i>Class A Shares</i>									
Finch, S. Wayne	4, 5								
Quadravest Inc.	PI		O	2014-05-29	C	54 - Exercice de bons de souscription	123 000		483 000
Canadian Natural Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fichter, Darren	5		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	1 000	44.5200	35 848
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	44.4900	34 848
Jocksch, Terry James	5		O	2014-05-26	D	51 - Exercice d'options	25 000	34.3850	176 545
			O	2014-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	44.4300	151 545
Laing, Ronald Keith	5								
Solium	PI		O	2014-05-26	I	51 - Exercice d'options	2 000	28.0600	18 638
			O	2014-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	44.5900	16 638
Laut, Stephen W.	5								
Spouse	PI		O	2003-09-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	44.5000	800
			O	2014-06-02	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(800)		0
<i>Billets à moyen terme due June 3, 2024 @ 3.55</i>									
Mendes, Paul Martin	5								
RBC Dominion Securities RSP	PI		O	2010-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 10 000.00	100.2500	\$ 10 000.00
Spouse RBC Dominion Securities RSP	PI		O	2010-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 10 000.00	100.2500	\$ 10 000.00
<i>Options</i>									
Fichter, Darren	5		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	34.3850	181 500
Jocksch, Terry James	5		O	2014-05-26	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	34.3850	545 000
Laing, Ronald Keith	5								
Solium	PI		O	2014-05-26	I	51 - Exercice d'options	(2 000)	28.0600	152 800
Canadian Oil Sands Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Greenshields, Scott	5		O	2014-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 200
<i>Deferred Share Units</i>									
Grandey, Gerald Wayne	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	303		19 963
Korpach, Arthur Neil	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	92		6 101
LOWRY, Donald James	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	153		10 112
Raiss, Sarah	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103		6 784

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
Read, John K.	4	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	329		21 698
Sangster, Brant G.	4	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	234		15 452
Zaozirny, John Brian	4	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	329		21 698
<i>Options</i>							
Greenshields, Scott	5	O	2014-06-01 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			59 056
		O	2014-06-01 D	50 - Attribution d'options	6 481	22.6900	65 537
<i>Performance Units</i>							
Greenshields, Scott	5	O	2014-06-01 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-01 D	56 - Attribution de droits de souscription	694	22.6900	694
<i>Restricted Share Units</i>							
Greenshields, Scott	5	O	2014-06-01 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 373
		O	2014-06-01 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	98		6 471
Nickerson, Adrienne	5	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19		1 298
Canadian Utilities Limited							
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>							
Wilmot, Harry G.	5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	4 000	39.1200	7 412
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	39.1400	7 112
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	39.1300	6 212
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	39.1200	5 112
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	39.1100	4 212
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	39.1000	3 412
<i>Droits 44.34 (SAR)</i>							
Wilmot, Harry G.	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(4 000)	39.2500	0
<i>Droits 47.84 (SAR)</i>							
Wilmot, Harry G.	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(10 000)	39.2500	0
<i>Options 44.34</i>							
Wilmot, Harry G.	5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(4 000)		0
Canexus Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
McLellan, Richard Thomas	5	O	2014-05-28 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 233	5.0766	3 153
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 153)	5.0249	0
Canfor Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Canfor Corporation	1	O	2014-05-26 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 400	24.7220	928 500*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68 600	24.5185	997 100*
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68 600	24.1060	1 065 700*
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	68 600	23.8873	1 134 300*
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66 900	23.8873	1 201 200*
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	(997 100)		204 100*
Canlan Ice Sports Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Chan, Vivian	5	O	2011-11-01 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.5500	2 500*
Wu, Ivan C.	5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	2.5500	12 000*
Canoe EIT Income Fund							
<i>Bons de souscription</i>							
Chernoff, M. Bruce	3						
Alpine Capital Corp.	PI	O	2014-05-30 I	53 - Attribution de bons de souscription	698 041	12.4000	698 041
Chernoff Charitable Foundation	PI	O	2014-05-30 I	53 - Attribution de bons de souscription	5 085	12.4000	5 085
Kai Commercial Trust	PI	O	2014-05-28 I	53 - Attribution de bons de souscription	13 856	12.4000	13 856

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
		O	2014-05-30 I	53 - Attribution de bons de souscription	55 426	12.4000	69 282
RRSP	PI	O	2010-04-01 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 I	53 - Attribution de bons de souscription	198 253	12.4000	198 253
Capital DGMC Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Laberge, Benoit	3	O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.1000	236 000
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.1500	248 000
Capstone Infrastructure Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Sardo, Vincent James	4	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.4000	25 000
CCL Industries Inc.							
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>							
Rubino, Sebastian	7	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	105.0000	18 200
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	104.9800	18 100
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	104.9300	18 000
Celestica Inc.							
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>							
Muhlhauser, Craig	4, 5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	300 000	4.1300USD	1 018 656
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 100)	11.8580USD	988 556
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 300)	11.8559USD	966 256
<i>Options</i>							
Muhlhauser, Craig	4, 5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(300 000)		1 834 573
Centric Health Corporation (formerly Alegro Health Corp.)							
<i>Actions ordinaires</i>							
Davis, Ingrid	4						
South Dakota Trust Company in Trust for the Wall Street Trust	PI	O	2014-05-28 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200 000	0.3300	
Wall Street Trust	PI	M	2014-05-28 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200 000	0.3300	5 800 770
Global Healthcare Investments & Solutions, Inc.	3	O	2014-05-28 D	54 - Exercice de bons de souscription	18 650 000	0.3300	43 700 000
		O	2014-05-28 D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(18 650 000)	0.3300	25 050 000
Shevel, Jack	4, 7, 6						
Shevi Holdings LLC	PI	O	2014-05-28 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 050 000	0.3300	8 114 150
South Dakota Trust Company LLC in Trust for the SYISD Trust	PI	O	2011-12-22 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	64 150	1.5600	
		O	2014-05-28 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200 000	0.3300	
The SYISD Trust	PI	M	2011-12-22 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	64 150	1.5600	64 150
		M	2014-05-28 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200 000	0.3300	5 864 921
Youngleson, Darren D.	7, 6						
South Dakota Trust Company LLC in Trust for the Jayshai Trust	PI	O	2014-05-28 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200 000	0.3300	
The Jayshai Trust	PI	M	2014-05-28 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 200 000	0.3300	5 800 770
<i>Bons de souscription</i>							
Global Healthcare Investments & Solutions, Inc.	3	O	2007-07-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 500 000
		O	2014-05-28 D	54 - Exercice de bons de souscription	(18 650 000)	0.3300	1 850 000
		O	2014-05-29 D	55 - Expiration de bons de souscription	(1 850 000)	0.3300	0
Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée							
<i>Actions ordinaires</i>							
Brooks, John Kenneth	5						
ESPP	PI	O	2014-05-19 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 149
<i>Droits DSU</i>							
Brooks, John Kenneth	5	O	2014-05-19 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			960
<i>Droits PSU</i>							
Brooks, John Kenneth	5	O	2014-05-19 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 484
<i>Options</i>							
Brooks, John Kenneth	5	O	2014-05-19 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 635
Chesswood Group Limited							
<i>Actions ordinaires</i>							
Copeland, Clare Robert	4	R	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	14.0500
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	14.0100	11 085

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
CI Financial Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3		O	2014-05-30	D	90 - Changements relatifs à la propriété	88 198 995		104 622 912
SL TransCo 2008-1 Inc.	PI		O	2014-05-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(88 198 995)		0
<i>Débetures 4.19 Débetures due 2014</i>									
Bank of Nova Scotia, The	3								
Scotia Capital Inc.	PI		O	2014-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 10 000.00	101.4000	\$ 111 000.00
			O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 38 000.00	101.3750	\$ 149 000.00
Cineplex Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Banks, Jordan	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6		1 893
Briant, Heather	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45		15 250
Bruce, Robert W.	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24		8 049
Dea, Joan	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21		7 173
Fitzgerald, Anne Tunstall	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20		6 817
Greenberg, Ian	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24		8 045
Jacob, Ellis	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	270		90 647
Marwah, Sarabjit	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25		8 452
McGrath, Daniel F.	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28		9 615
Munk, Anthony	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12		4 025
Nelson, Gordon	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34		11 269
Sonshine, Edward	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	28		9 469
Steacy, Robert Joseph	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15		5 175
Yaffe, Phyllis	4		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19		6 323
<i>Performance Share Units</i>									
Briant, Heather	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39		10 777
Fitzgerald, Anne Tunstall	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41		11 197
Jacob, Ellis	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	479		137 870
Kennedy, Michael	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68		18 624
Kent, Jeff	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65		17 789
Legault, Lorraine Marie	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9		2 742
Mandryk, Suzanna	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		10 073
McGrath, Daniel F.	5		O	2014-05-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	86		42 843

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
Nelson, Gordon	5	O	2014-05-30 D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104		28 707
Nonis, Paul	5	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37		10 073
Sautter, George	5	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35		9 591
Stanghieri, Fabrizio	5	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	34		9 399
Cipher Pharmaceuticals Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Andrews, Larry	5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	3 700	1.2000	100 855*
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	7.9500	97 155*
<i>Options</i>							
Andrews, Larry	5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(3 700)	1.2000	
		M	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(3 700)	1.2000	396 300*
Clarke Inc.							
<i>Options</i>							
PELLERIN, CHARLES	4	O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.6700	
		M	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(20 000)	3.6700	10 000
		O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(10 000)	4.5800	0
Colt Resources Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Perrault, Nikolas	4, 5	O	2014-05-27 D	51 - Exercice d'options	275 000	0.2500	937 920
Caroline Duquette	PI	R	2014-05-14 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2900	847 706
		O	2014-05-26 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1700	850 206
Terenox Ltd.	PI	R	2014-05-14 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.2739USD	2 400 136
		R	2014-05-16 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.2700	2 200 136
		O	2014-05-22 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	0.2200	2 260 136
		O	2014-05-26 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.2104	2 335 136
<i>Options</i>							
Perrault, Nikolas	4, 5	O	2014-05-27 D	51 - Exercice d'options	(275 000)		900 000
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators							
<i>Actions privilégiées Class A Series B</i>							
Daniel, Kevin	7	O	2014-05-31 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	100.0000	881
McCombie, Richard Allen	7	O	2014-05-31 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	100.0000	2 052
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada							
<i>Actions ordinaires</i>							
Canadian National Railway Company	1	O	2014-05-01 D	38 - Rachat ou annulation	89 685	58.5107USD	261 885
		O	2014-05-06 D	38 - Rachat ou annulation	(89 685)		180 028
		O	2014-05-02 D	38 - Rachat ou annulation	89 810	58.4407USD	265 495
		O	2014-05-07 D	38 - Rachat ou annulation	(89 810)		180 532
		O	2014-05-05 D	38 - Rachat ou annulation	90 218	58.1708USD	269 713
		O	2014-05-08 D	38 - Rachat ou annulation	(90 218)		180 151
		O	2014-05-06 D	38 - Rachat ou annulation	90 314	58.1040USD	270 342
		O	2014-05-09 D	38 - Rachat ou annulation	(90 314)		178 519
		O	2014-05-07 D	38 - Rachat ou annulation	89 837	58.4078USD	270 369
		O	2014-05-12 D	38 - Rachat ou annulation	(89 837)		177 522
		O	2014-05-08 D	38 - Rachat ou annulation	88 682	59.1696USD	268 833
		O	2014-05-13 D	38 - Rachat ou annulation	(88 682)		177 885
		O	2014-05-09 D	38 - Rachat ou annulation	88 840	59.0719USD	267 359
		O	2014-05-14 D	38 - Rachat ou annulation	(88 840)		177 885
		O	2014-05-12 D	38 - Rachat ou annulation	89 045	59.4874USD	266 567
		O	2014-05-15 D	38 - Rachat ou annulation	(89 045)		177 929

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	88 840	59.6460USD	266 725
			O	2014-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(88 840)		179 112
			O	2014-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	89 089	59.4753USD	266 974
			O	2014-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(89 089)		179 811
			O	2014-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	90 023	58.8624USD	267 952
			O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(90 023)		178 963
			O	2014-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	89 788	59.0148USD	268 900
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(89 788)		178 865
			O	2014-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	89 175	59.4102USD	268 986
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	(89 175)		179 067
			O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	89 690	59.0808USD	268 653
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(89 690)		178 144
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	89 377	59.2876USD	268 242
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(89 377)		177 534
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	88 767	59.6904USD	267 834
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(88 767)		177 043
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	88 767	59.6847USD	266 911
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	(88 767)		176 466
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	88 276	60.0216USD	265 810
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(88 276)		176 070
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	88 190	60.0755USD	265 233
			O	2014-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(88 190)		175 645
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	87 880	60.2775USD	264 346
			O	2014-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(87 880)		87 765
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	87 765	60.3753USD	263 835
			O	2014-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(87 765)		0
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	800	13.8500	31 019 184
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	100	13.7500	31 019 284
Connacher Oil and Gas Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bloomer, Christopher John Charles	4, 5		O	2013-04-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 667	0.2186	66 667
Evans, Colin Michael	4, 5		O	2014-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	300 000	0.2100	1 090 150
			O	2014-05-29	D	97 - Autre	(117 000)		973 150
Ogle, Kelly James	4, 5		O	2014-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	300 000	0.2100	477 577
			O	2014-05-29	D	97 - Autre	(117 000)		360 577
<i>Restricted Share Units</i>									
Bloomer, Christopher John Charles	4, 5		O	2014-06-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)		133 333
<i>Share Award Units</i>									
Evans, Colin Michael	4, 5		O	2014-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(300 000)		0
Ogle, Kelly James	4, 5		O	2014-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(300 000)		0
Copper North Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meade, Harlan Donnley	4, 5		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0600	501 000
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.0850	507 000
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 000	0.0600	540 000
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0800	550 000
Corporation Éléments Critiques									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meilleur, Jean-Francois	4, 5	R	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.1750	1 253 000
Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
FIERA CAPITAL S.E.C.	3		O	2014-05-29	D	36 - Conversion ou échange	113 846		262 082
<i>Actions spéciales Class B Voting</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
FIERA CAPITAL S.E.C.	3		O	2014-05-29	D	36 - Conversion ou échange	(113 846)		20 060 174
Corporation Financière Power									
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC 2014-05</i>									
POWER FINANCIAL CORPORATION	1		O	2001-10-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-29	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	33.9683	1
Corporation Or Sulliden Itée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Agnico Eagle Mines Limited	3		O	2014-05-29	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(26 966 292)	1.1000	0
Corporation Technologies Wanted									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Forest, André	4		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	1.1500	75 808
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.1300	73 808
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 400)	1.1200	48 408
Corporation TomaGold									
<i>Actions ordinaires de catégorie "A"</i>									
Grondin, David	4, 5		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1583	348 200
Corridor Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hachey, Lisette France	5		O	2014-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	1.9207	69 789
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	1.8600	67 489
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	1.9200	59 989
Corus Entertainment Inc.									
<i>Deferred Share Units (DSUs) - Director Plan</i>									
Belisle, Fernand	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	923	25.0600	14 935
Erker, Dennis	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	923	25.0600	45 940
Hursh, Carolyn Anne	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	958	25.0600	19 419
Leaney, Wendy Ann	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	312	25.0600	5 962
ROGERS, Ronald D.	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	624	25.0600	9 041
Roosen, Catherine M.	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	923	25.0600	10 528
Royer, Terrance Eldon	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 172	25.0600	49 727
Shaw, Julie Marie	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	281	25.0600	5 658
Crius Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Parikh, Chaitu	5		O	2013-08-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.7392	10 000
DDJ High Yield Fund									
<i>Parts</i>									
DDJ High Yield Fund	1		O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.9000	800
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		0
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	10.9700	1 000
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.9800	500
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		0
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Galvin, Michael	5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	62 500	1.2300	100 136
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 500)	3.5000	37 636
			O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	62 500	1.5000	100 136
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 500)	3.5000	37 636
Kohlhammer, Brian	5		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	3.5519	233 646
SANDMEYER, DAVID JAMES	4		O	2010-03-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.5500	10 000
<i>Options</i>									
Angelidis, Tony	4, 5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	160 000	3.4700	880 000

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Batteke, Hugo	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.4700	700 000
Galvin, Michael	5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	(62 500)	1.2300	562 500
			O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	(62 500)	1.5000	500 000
			O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.4700	650 000
Hume, Rod Allan	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	175 000	3.4700	935 000
Kohlhammer, Brian	5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	175 000	3.4700	1 030 000
Reid, David James	4, 5		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.4700	1 165 000
Difference Capital Financial Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Difference Capital Financial Inc.	1		O	2014-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(49 200)		0
Discovery Air Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Kleiman, David	5		O	2014-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
DragonWave Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Farrar, David Russell	7, 5		O	2014-06-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 581	1.5207	264 094
Frederick, Russell, James	5		O	2014-06-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	790	1.5207	95 354
<i>Options</i>									
Haw, Claude, Carmen	4		O	2014-05-31	D	52 - Expiration d'options	(14 279)	3.3800	54 860
Dundee Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Dundee Corporation	1		O	2014-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	615 000	16.2500	615 000
			O	2014-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	(615 000)	16.2500	0
EcoSynthetix Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
EcoSynthetix Inc.	1		O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	80 576		47 264 450
EGI Financial Holdings Inc.									
<i>Options</i>									
Czerwinski, John	5		O	2014-05-27	D	50 - Attribution d'options	6 750	8.9300	54 000
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 750)	13.3299	47 250
Encana Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Balmer, Jeffrey Scott	7		O	2014-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 591
<i>Restricted Share Units</i>									
Balmer, Jeffrey Scott	7		O	2014-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 714
<i>Rights - Performance Share Unit Plan</i>									
Balmer, Jeffrey Scott	7		O	2014-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 404
<i>Shareholder Appreciation Rights</i>									
Balmer, Jeffrey Scott	7		O	2014-05-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			109 755
Endeavour Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooke, Bradford	4, 5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	150 000	1.8700	1 102 831
<i>Options</i>									
Cooke, Bradford	4, 5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	1.8700	1 435 000*
Energie RB Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Richard Peter	4, 5	R	O	2014-05-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	340 000	0.6800	2 080 439
Pettman Management Ltd.	PI	R	O	2014-05-21	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 470 588	0.6800	1 635 088
ENERGY INDEXPLUS Dividend Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
ENERGY INDEXPLUS Dividend Fund	1		O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.2700	1 060 327
Ensign Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Dagenais, Glenn Orval James	5	O	2014-06-02 D	38 - Rachat ou annulation	(33 387)	16.1250	963 769
Edwards, Norman Murray	4, 5, 3	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	16.0390	19 877 337
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	16.0432	19 897 337
		O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	162787.0000	19 907 337
		O	2014-06-02 D	38 - Rachat ou annulation	32 824	16.1250	
		M	2014-06-02 D	38 - Rachat ou annulation	(32 824)	16.1250	19 874 513
Geddes, Robert Harold	5	O	2014-06-02 D	38 - Rachat ou annulation	(28 492)	16.1250	430 979
Porter, Selby Warren	4, 5	O	2014-06-02 D	38 - Rachat ou annulation	(36 686)	16.1250	723 271
Entreprises Minières Globex Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
McGuinty, William John	5	O	2014-06-02 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>							
McGuinty, William John	5	O	2014-06-02 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Equitable Group Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Strube, Nicholas Robert Christopher	7						
Dora Garcia-Strube	PI	O	2014-05-29 I	51 - Exercice d'options	1 000	20.6000	11 000*
		O	2014-05-29 I	51 - Exercice d'options	1 000	24.7500	12 000*
		O	2014-05-29 I	51 - Exercice d'options	1 190	29.3200	13 190*
		O	2014-05-29 I	51 - Exercice d'options	635	36.1100	13 825*
<i>Droits Deferred Share Units</i>							
Beutel, Austin Cecil	4, 6, 5	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	27		4 488*
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	(4 488)		0
<i>Options Options granted</i>							
Strube, Nicholas Robert Christopher	7	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(1 000)	20.6000	10 799*
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(1 000)	24.7500	9 799*
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(1 190)	29.3200	8 609*
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(635)	36.1100	7 974*
Essential Energy Services Ltd.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Essential Energy Services Ltd.	1	O	2014-05-31 D	38 - Rachat ou annulation	200 000		200 000
		O	2014-05-31 D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)		0
Exchange Income Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Olin, Jeffrey	4						
Vision Opportunity Fund Limited Partnership	PI	O	2014-05-28 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	22.3500	52 094
Vision Opportunity Fund Limited Partnership II	PI	O	2014-05-28 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	22.3500	16 956
		O	2014-06-02 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	89	21.3900	17 045
Vision Opportunity Fund Trust	PI	O	2014-05-28 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	22.3500	15 736
Vision Opportunity Non-Resident Fund Limited Partnership	PI	O	2014-05-28 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	22.3500	2 784
		O	2014-06-02 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	47	21.3900	2 831
Exco Technologies Limited							
<i>Actions ordinaires</i>							
CARTWRIGHT, BONITA	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	2 000	1.9200	18 755
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.3500	16 755
<i>Options</i>							
CARTWRIGHT, BONITA	5	O	2014-05-26 D	51 - Exercice d'options	(2 000)	1.9200	88 000
ROBBINS, PAUL	5	O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	10.8610	56 629*
EXFO Inc. (anciennement EXFO Ingénierie Électro-Optique Inc.)							
<i>Deferred Share Units</i>							
Allard, Pierre-Paul	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 684	4.2300USD	30 263
Edwards, Darryl Alexander	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 549	4.6000	13 469
Marier, Guy	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 549	4.6000	45 411
Séguin, Claude	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 549	4.6000	7 007
Tornes, Randy Earl	4	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 369	4.2300USD	12 220

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Exploration Dios Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Girard, Marie-José	4, 5		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0350	1 716 195
MJosé Girard	PI		O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0350	1 682 717
<i>Options</i>									
Lacroix, René	4, 5		O	2014-05-19	D	52 - Expiration d'options	(180 000)	0.1500	495 000
Exploration Khalkos Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gagnon, Robert	4, 5		O	2014-05-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	416 666	0.0600	
			M	2014-05-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	416 666	0.0600	1 588 666
Lacasse, Jean-Paul	4		O	2014-05-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000	0.0800	538 091
Proulx, André	7		O	2014-05-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.0800	493 000
Suzanne Piché	PI	R	O	2014-02-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			83 333
<i>Bons de souscription</i>									
Gagnon, Robert	4, 5		O	2014-05-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	208 333		908 333
Proulx, André	7								
Suzanne Piché	PI		O	2014-02-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			833 333
Exploration NQ inc.									
<i>Options</i>									
Folco, Pierre	4		O	2014-05-29	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	0.1500	100 000
Exploration Puma Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cordick, Arness William Ross	4, 3		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.2000	10 776 500
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2050	10 779 000
			O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.2000	10 785 000
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1900	10 790 000
Proulx, André	4, 5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.1000	878 499
Robillard, Marcel	4, 5								
Gestion Marcel Robillard inc.	PI		O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1900	1 552 042
			O	2014-06-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1900	1 554 042
Fancamp Exploration Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Al Hazeem, Ali Abbas	4		O	2013-10-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	480 000	0.0550	480 000
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400 000	0.0500	880 000
de Quadros, Antonio Melicio	4		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800 000	0.0600	1 100 000
Mehra, Ashwath	4		O	2013-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.0650	1 000 000
Finning International Inc.									
<i>Options</i>									
Amar, Juan Pablo	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	8 520		48 260
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	6 780		38 399
Cummings, David William	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	12 990		35 550
Dickinson, Neil Robert	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	27 710		242 295
Erdman, Jeff	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	8 570		19 370
Fraser, Andrew Stewart	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	27 710		174 130
Guridi, Sebastian Tomas	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	12 950		62 000
Hale, Mona	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	8 520		32 760
Harrod, Darcy Joel	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	10 920		68 070
Marchese, Marchello	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	33 360		153 910
Marks, Anna Pia	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	12 910		112 048
Primrose, David Francis Neil	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	23 550		186 055
Sexsmith, Jean Gail	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	5 620		35 532

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Smith, David	5	O	2014-05-30 D	50 - Attribution d'options	27 710		165 537
Thomas, Christopher	5	O	2014-05-30 D	50 - Attribution d'options	8 530		60 800
Thomson, Scott	5	O	2014-05-30 D	50 - Attribution d'options	174 600		556 770
Villegas, Juan Carlos	5	O	2014-05-30 D	50 - Attribution d'options	87 120		573 615
Performance Share Units							
Amar, Juan Pablo	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 850		9 980
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 280		7 760
Cummings, David William	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	4 350		11 930
Dickinson, Neil Robert	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	9 290		32 370
Erdman, Jeff	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 870		6 500
Fraser, Andrew Stewart	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	9 290		32 470
Guridi, Sebastian Tomas	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	4 340		12 190
Hale, Mona	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 850		9 510
Harrod, Darcy Joel	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 660		13 440
Marchese, Marchello	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	11 180		31 180
Marks, Anna Pia	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	4 320		13 340
Primrose, David Francis Neil	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	7 900		26 100
Sexsmith, Jean Gail	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 880		6 030
Smith, David	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	9 290		36 510
Thomas, Christopher	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 860		9 320
Thomson, Scott	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	58 510		186 830
Villegas, Juan Carlos	5	O	2014-05-30 D	56 - Attribution de droits de souscription	29 200		71 310
First National Mortgage Investment Fund							
Parts							
Tawse, Moray	4						
Moray and Joanne Tawse	PI	O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	8.7200	8 600
		O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	8.7300	9 500
		O	2014-05-30 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	8.7000	9 600
		O	2014-06-02 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	8.7000	15 900
		O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	8.7000	18 200
First Quantum Minerals Ltd							
Actions ordinaires							
Newall, G. Clive	4, 5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	22.8600	2 849 692
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	22.8500	2 842 492
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	22.7200	2 841 192
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	22.7100	2 840 692
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	22.7000	2 838 992
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	22.6600	2 838 492
	R	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 800)	22.6400	2 800 692
FIRSTSERVICE CORPORATION							
Actions à droit de vote subalterne							
FirstService Corporation	1	O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	53.1500	59 700
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	53.1200	60 500
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.0500	60 600
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	53.1300	61 800
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	53.1000	63 200
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.4300	63 300
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	53.2400	63 800
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	53.2000	66 000
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	53.2500	67 400
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	53.2300	67 600
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.1000	67 700
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.1200	67 800
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.1000	67 900
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	53.0000	69 900
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	53.0500	72 600

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp- Opération	Opération Description	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé- ra- tion	de	rise l'opération	de l'opération	titres ou	unitaire	courant
Initié					valeur		
Porteur inscrit					nominale		
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	53.1000	72 700
Focus Graphite Inc.							
Actions ordinaires							
Baxter, Donald	7	O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5100	26 000
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.5200	35 000
Fonds de placement immobilier BLF							
Parts							
Tawse, Moray	4						
801420 Ontario Limited	PI	O	2013-12-06 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		M	2013-12-06 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			54 347
Fonds de placement immobilier Crombie							
Parts de fiducie							
Hynes, Robert Glenn	5	O	2014-05-30 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	500	13.2500	71 801
Children's TFSAs	PI	O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	975	13.2500	1 775
Christine TFSA	PI	O	2010-06-28 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	450	13.2500	450
Glenn TFSA	PI	O	2010-06-28 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	450	13.2500	450
R. Glenn Hynes and Christine Hynes (spouse)	PI	O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 775	13.2500	38 867
Rodney Hynes	PI	O	2010-06-28 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	350	13.2500	350
Johnson, Brian A.	4						
Brian Cameron Johnson RRSP	PI	O	2008-11-06 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	2 000	13.2500	2 000
RRSP	PI	O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	7 500	13.2500	23 500
Shannon Johnson-Roy RRSP	PI	O	2008-11-06 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 500	13.2500	1 500
Sherril Johnson RRSP	PI	O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 000	13.2500	9 300
Lee, Trevor Roger	5						
RRSP	PI	O	2014-05-14 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 400	13.2500	1 400
Palk, Barbara Frank	4	O	2014-05-14 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	12 000	13.2500	12 000
Parts de fiducie Special Voting							
Empire Company Limited	3						
ECL Developments Limited	PI	O	2014-05-30 I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 018 868	13.2500	53 260 113
Fonds de Placement Immobilier H&R							
Parts							
Lebovic, Laurence A.	6	O	2014-05-28 D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(10 000)		51 989
Aryah and Faige Lebovic Charitable Trust	PI	O	2014-05-29 C	47 - Acquisition ou aliénation par don	10 000	23.3430	
		M	2014-05-28 C	47 - Acquisition ou aliénation par don	10 000	23.3430	10 000
		O	2014-05-29 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	23.3430	0
Fonds de Placement Immobilier InnVest							
Parts de fiducie							
Love, Jon E.	4						
KingSett Capital	PI	O	2014-05-28 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.2000	8 653 051
		O	2014-05-29 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	5.1800	8 680 051
		O	2014-05-30 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 100	5.1600	8 694 151
Fonds de placement immobilier PRO							
Parts							
Lawlor, Gordon G.	5						
GDRJL Holdings Inc.	PI	O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.1000	33 750
		O	2014-06-02 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	2.1000	38 250
Fortis Inc.							
Actions ordinaires							
Hynes, Madonna G.	5	O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	165	32.4517	15 303

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
London, Paige	5	O	2014-06-02 D	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	32.4517	2 894
Marshall, H. Stanley	5	O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	536	32.4517	469 715
McCabe, Ronald William	5	O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	294	32.4517	81 271
		O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	32.5000	75 771
Andrew McCabe	PI	O	2014-06-02 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9	32.4517	792
Jean Dawe	PI	O	2014-06-02 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	32.4517	6 811
Matthew McCabe	PI	O	2014-06-02 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	32.4517	690
Meghan McCabe	PI	O	2014-06-02 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	32.4517	690
Pavey, Michael Arnold	4	O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	31.7686	2 469
Roberts, Jamie	7	O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	918	32.4517	12 813
		O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	951	31.7686	13 764
Spinney, James	5	O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	32.4517	27 356
Gabriel Resources Ltd.							
<i>Arbitration Value Rights</i>							
Electrum Global Holdings L.P.	3	O	2012-12-31 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 900		5 900
<i>Billets</i>							
Electrum Global Holdings L.P.	3	O	2012-12-31 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 5 900 000.00		\$ 5 900 000.00
<i>Bons de souscription</i>							
Electrum Global Holdings L.P.	3	O	2012-12-31 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 348 200		2 348 200
GENDIS INC.							
<i>Actions ordinaires</i>							
GENDIS INC.	1	O	2014-05-01 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4000	1 000
		O	2014-05-01 D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		O	2014-05-02 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4000	1 000
		O	2014-05-02 D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		O	2014-05-06 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.5000	1 000
		O	2014-05-06 D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		O	2014-05-12 D	38 - Rachat ou annulation	26 000	3.4700	26 000
		O	2014-05-12 D	38 - Rachat ou annulation	(26 000)		0
		O	2014-05-13 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4700	1 000
		O	2014-05-13 D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		O	2014-05-14 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4600	1 000
		O	2014-05-14 D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		O	2014-05-15 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4700	1 000
		O	2014-05-15 D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		O	2014-05-16 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4700	1 000
		O	2014-05-16 D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
		O	2014-05-20 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	3.4800	1 000

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-20 D	38	- Rachat ou annulation	(1 000)		0
	O	2014-05-21 D	38	- Rachat ou annulation	1 000	3.5000	1 000
	O	2014-05-21 D	38	- Rachat ou annulation	(1 000)		0
	O	2014-05-22 D	38	- Rachat ou annulation	1 000	3.5000	1 000
	O	2014-05-22 D	38	- Rachat ou annulation	(1 000)		0
	O	2014-05-27 D	38	- Rachat ou annulation	600	3.5500	600
	O	2014-05-27 D	38	- Rachat ou annulation	(600)		0
	O	2014-05-28 D	38	- Rachat ou annulation	900	3.5500	900
	O	2014-05-28 D	38	- Rachat ou annulation	(900)		0
	O	2014-05-29 D	38	- Rachat ou annulation	1 000	3.5460	1 000
	O	2014-05-29 D	38	- Rachat ou annulation	(1 000)		0
	O	2014-05-30 D	38	- Rachat ou annulation	1 000	3.6000	1 000
	O	2014-05-30 D	38	- Rachat ou annulation	(1 000)		0
Genworth MI Canada Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Carbonelli, Cecilia	7	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	400	38.4200	1 121
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	38.4200	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	800	38.3900	1 521
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	38.3900	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	300	38.3300	1 021
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	38.3300	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	100	38.3200	821
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	38.3200	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	200	38.3100	921
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	38.3100	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	500	38.2100	1 221
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	38.2100	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	100	38.1800	821
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	38.1800	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	200	38.1700	921
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	38.1700	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	300	38.1100	1 021
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	38.1100	721
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	800	38.1000	1 521
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	38.1000	721
Levings, Stuart Kendrick	5						
Judith Levings	PI	O	2009-07-07 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 500
	R	O	2014-05-23 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	38.2100	1 600
		O	2014-05-23 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11	38.2300	1 611
ScotiaMcLeod Direct Investing	PI	O	2014-05-23 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135	38.2500	1 855
<i>Deferred Share Units</i>							
Gillespie, Robert T.E	4	O	2014-05-30 D	35 - Dividende en actions	115	38.4100	12 682
Horn, Sidney M.	4	O	2014-05-30 D	35 - Dividende en actions	143	38.4100	15 703
Kelly, Brian Michael	4, 7	O	2014-05-30 D	35 - Dividende en actions	102	38.4100	11 222
Walker, John Logan	7	O	2014-05-30 D	35 - Dividende en actions	70	38.4100	7 761
<i>Executive DSU</i>							
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2014-05-30 D	35 - Dividende en actions	145	38.4100	16 164
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2014-05-30 D	35 - Dividende en actions	39	38.4100	4 384
<i>Options</i>							
Carbonelli, Cecilia	7	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(400)	38.4200	9 229
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(800)	38.3900	8 429
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(300)	38.3300	8 129
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(100)	38.3200	8 029
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(200)	38.3100	7 829
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(500)	38.2100	7 329
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(100)	38.1800	7 229

Émetteur	Rela- Re-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion	tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié		ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit		tion				nominale		
		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(200)	38.1700	7 029
		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(300)	38.1100	6 729
		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(800)	38.1000	5 929
<i>Performance Share Unit</i>								
Carbonelli, Cecilia	7	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	15	38.4100	1 675
Cheung, Samantha	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	15	38.4100	1 676
Hurley, Brian Leo	4, 5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	361	38.4100	39 950
Kirby, Robert	7	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	15	38.4100	1 676
Lawson, Rhonda Lorraine	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	20	38.4100	2 243
Levings, Stuart Kendrick	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	104	38.4100	11 381
Macdonell, Winsor James	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	62	38.4100	7 000
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	111	38.4100	12 253
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	74	38.4100	8 109
Noonan, Susan Ellen	7	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	14	38.4100	1 675
Sweeney, Craig	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	24	38.4100	2 797
<i>Restricted Share Units</i>								
Carbonelli, Cecilia	7	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	15	38.4100	1 710
Cheung, Samantha	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	15	38.4100	1 695
Hurley, Brian Leo	4, 5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	213	38.4100	23 936
Kirby, Robert	7	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	15	38.4100	1 702
Lawson, Rhonda Lorraine	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	54	38.4100	5 940
Levings, Stuart Kendrick	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	38	38.4100	4 510
Macdonell, Winsor James	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	21	38.4100	2 742
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	50	38.4100	5 760
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	29	38.4100	3 180
Noonan, Susan Ellen	7	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	15	38.4100	1 699
Pirol, Robert John	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	16	38.4100	1 960
Sweeney, Craig	5	O	2014-05-30	D	35 - Dividende en actions	16	38.4100	1 951
George Weston Limitee								
<i>Actions privilégiées Series 1</i>								
Dart, Robert John	6							
Wife	PI	O	2014-06-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.2600	15 000
		O	2014-06-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	25.2900	16 000
Gibson Energy Inc.								
<i>Options</i>								
Maggiano, Dominic	5	O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(8 712)		40 182
		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(6 401)		33 781
Global Dividend Growers Income Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Brasseur, Jeremy	6							
MFL Management Limited	PI	O	2014-05-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	11.2000	27 500
		O	2014-06-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.1500	28 500
		O	2014-06-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	11.1000	29 000
Global Dividend Growers Income Fund	1	O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	9 300	10.9900	464 700
		O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	11.0400	467 200
		O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	11.1300	469 500
		O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	11.2100	472 100
		O	2014-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	11.1700	481 300
Gluskin Sheff + Associates Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Beeston, Paul	5	O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	26		11 304
Gobert, Wilfred Arthur	4	O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	105		15 415
		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	26		15 441
Halperin, Stephen	4	O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	3		378
		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	25		403
Lockhart, Nancy	4	O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	3		368

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	25		393
Solway, Herbert	4		O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	142		20 767
			O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	25		20 792
Themens, Pierre-Andre	4		O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	109		16 071
			O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	26		16 097
Weiss, Robert Samson	4		O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	156		22 858
			O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	26		22 884
Restricted Share Units									
Bantis, Jim Demetris	5		O	2014-05-27	D	35 - Dividende en actions	464		67 449
Freedman, Jeremy Mark	4, 5		O	2014-05-27	D	35 - Dividende en actions	590		85 623
Moody, Jeffrey	5		O	2014-05-27	D	35 - Dividende en actions	448		65 093
Morris, David Roy	5		O	2014-05-27	D	35 - Dividende en actions	64		9 301
Solomon, Antony Howard	5		O	2014-05-27	D	35 - Dividende en actions	548		79 624
Webb, William Reid	5		O	2014-05-27	D	35 - Dividende en actions	260		37 765
Goldcorp Inc.									
Actions ordinaires									
Canepari, Luis Maximo	5		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	24.8900	974
Gardiner, Stuart James	7		O	2014-03-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	25.6200	5 754*
			O	2014-04-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	24.6860	5 757*
		R	O	2014-05-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3)	24.8700	5 754*
Options									
Gardiner, Stuart James	7		O	2014-05-11	D	55 - Expiration de bons de souscription	(20 000)		115 759*
Gravitas Financial Inc. (formerly Searchgold Resources Inc.)									
Actions ordinaires									
Karamadam, Vishy	4, 5, 3								
2271906 Ontario Inc	PI		O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 000	0.0750	1 062 000
RANJAN, VIKAS	4, 5, 3								
2271906 Ontario Inc.	PI		O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	120 000	0.0750	1 062 000
Great Canadian Gaming Corporation									
Actions ordinaires									
Mutti, Rajbir	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	3 500	9.1100	6 494
Options									
Mutti, Rajbir	5	R	O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	9.1100	39 000
Greater Toronto Airports Authority									
Billets à moyen terme Series 2002-3									
Greater Toronto Airports Authority	1		O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 33 000 000.00	139.4370	\$ 33 000 000.00
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 33 000 000.00)		\$ 0.00
Billets à moyen terme Series 2009-1									
Greater Toronto Airports Authority	1		O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000 000.00	118.5430	\$ 11 000 000.00
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 11 000 000.00)		\$ 0.00
Obligations Series 1997-3									
Greater Toronto Airports Authority	1		O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 11 000 000.00	130.8320	\$ 11 000 000.00
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 11 000 000.00)		\$ 0.00
Great-West Lifeco Inc.									
Actions ordinaires									
Great-West Lifeco Inc.	1		O	2014-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	137 151	30.1290	137 151
			O	2014-05-31	D	38 - Rachat ou annulation	(137 151)		0
Actions ordinaires Plan Common Shares									

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Brown, Douglas A.	5	O	2014-05-22 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			164
Executive Performance Share Units							
Brown, Douglas A.	5	O	2014-05-22 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 154
Options Common Share - Stock Options							
Brown, Douglas A.	5	O	2014-05-22 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 600
Groupe CGI inc.							
Actions à droit de vote subalterne Classe A							
Bernard, Réjean	5	O	2014-05-27 D	51 - Exercice d'options	4 500	8.5500	4 500
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	37.2498	0
Godin, Serge	4, 3						
Financière Banque Nationale	PI	O	2014-05-27 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	37.3100	165 104
		O	2014-05-27 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	37.3500	65 104
		O	2014-05-27 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	37.2508	28 104
		O	2014-05-27 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	37.2500	27 604
		O	2014-05-29 I	51 - Exercice d'options	157 500	7.7200	185 104
		O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 400)	36.7500	168 704
RBC	PI	O	2003-01-16 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 000)	36.8160	(66 000)
		O	2014-05-30 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	36.6868	(116 000)
		O	2014-05-30 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	36.8096	(216 000)
		O	2014-06-02 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66 000	7.7200	
		M	2014-06-02 I	51 - Exercice d'options	66 000	7.7200	(150 000)
		O	2014-06-02 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	36.7517	(163 000)
TD waterhouse	PI	O	2014-06-02 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	36.6000	(39 440)
		O	2014-06-02 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 900)	36.5000	(53 340)
		O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 200)	36.6000	(69 540)
		O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	36.7000	(70 940)
		O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 500)	36.5321	(146 440)
		O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 100)	36.6000	(170 540)
		O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 300)	36.7000	(194 840)
		O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(77 600)	36.5861	(272 440)
James, Christopher Earl	4	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	9 750	12.5400	9 750
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	11 719	15.4900	21 469
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 469)	37.0001	0
Options							
Bernard, Réjean	5	O	2014-05-27 D	51 - Exercice d'options	(4 500)	8.5500	207 947
Godin, Serge	4, 3	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(157 500)	7.7200	1 954 005
		O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	(66 000)	7.7200	1 888 005
James, Christopher Earl	4	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(9 750)	12.5400	104 487
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(11 719)	15.4900	92 768
Groupe TMX Limitee							
Actions ordinaires							
Kloet, Thomas Archie	4, 5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	12 500	40.5300	30 000
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 900)	57.3200	26 100
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 600)	57.4000	17 500
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	13 176	40.5300	30 676
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	57.5200	29 376
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	57.3000	24 376
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	57.3500	20 376
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	57.7500	19 876
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 376)	57.3600	17 500
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	19 200	40.5300	36 700
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	8 400	48.2200	45 100
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	57.4000	40 100
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	57.3500	30 100
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	57.3000	25 900

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-30 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 400)	57.4500	17 500
	O	2014-06-02 D	51	- Exercice d'options	16 636	48.2200	34 136
	O	2014-06-02 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	57.4500	33 536
	O	2014-06-02 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	57.3000	33 036
	O	2014-06-02 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	57.2000	29 536
	O	2014-06-02 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	57.1500	19 536
	O	2014-06-02 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 036)	57.1600	17 500
Pel, Sharon Christina	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	1 000	48.2200	7 440
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	57.5000	6 440
	O	2014-05-30 D	51	- Exercice d'options	2 000	48.2200	8 440
	O	2014-05-30 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	57.3500	7 440
	O	2014-05-30 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	57.2500	6 440
Ptasznik, Michael Steven	5	O	2014-05-23 D	51 - Exercice d'options	7 830	40.5300	8 508
	R	O	2014-05-23 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 830)	57.1850	678
	O	2014-05-23 D	51	- Exercice d'options	5 400	48.2200	6 078
	O	2014-05-23 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	57.0130	678
	O	2014-05-29 D	51	- Exercice d'options	51	48.2200	729
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51)	57.6000	678
Options							
Kloet, Thomas Archie	4, 5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(12 500)	40.5300	324 387
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(13 176)	40.5300	311 211
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(19 200)	40.5300	292 011
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(8 400)	48.2200	283 611
		O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	(16 636)	48.2200	266 975
Pel, Sharon Christina	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(1 000)	48.2200	55 352
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(2 000)	48.2200	53 352
Ptasznik, Michael Steven	5	O	2014-05-23 D	51 - Exercice d'options	(7 830)	40.5300	66 184
		O	2014-05-23 D	51 - Exercice d'options	(5 400)	48.2200	60 784
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(51)	48.2200	60 733
Groupe WSP Global Inc.							
Actions ordinaires							
Bélanger, Richard	4	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	38.2730	5 000
Perreault, Josée	4	O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	38.5970	2 500
Options							
Ackert, David Lloyd	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	39 476	37.7500	39 476
Performance Share Unit							
Ackert, David Lloyd	5	O	2014-05-27 D	56 - Attribution de droits de souscription	8 706	37.7500	8 706
Halogen Software Inc.							
Actions ordinaires							
Loucks, Paul	4, 5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	66 667	1.0500	801 935
Options							
Loucks, Paul	4, 5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(66 667)	1.0500	373 334
Hartco Inc.							
Options							
Brunet, Joseph Pierre	4	O	2014-05-07 D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
Jones, Michael Peter	5	O	2014-04-14 D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)		0
Héroux-Devtek Inc.							
Actions ordinaires							
Gravel, Jean	5	O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.9900	30 320
Stevens, Andrew John	4	O	2014-05-28 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Hinterland Metals Inc.							
Actions ordinaires							
Fekete, Mark	4, 5						
Breakaway Expl.	PI	O	2014-05-27 I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.0500	1 250 000*
Bons de souscription							

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Fekete, Mark	4, 5						
Breakaway Expl.	PI	O	2003-09-26 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-27 I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	250 000	0.1000	250 000*
Holloway Lodging Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Holloway Lodging Corporation	1	O	2014-05-06 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	400	3.8900	400
		O	2014-05-22 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 100	4.1400	2 500
		O	2014-05-22 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 800	4.1500	5 300
		O	2014-05-23 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	4.1500	5 400
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	(5 400)		0
Home Capital Group Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Ahlvik, Christer	5	O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	15 000	23.9600	23 738
Decina, Pino	5	O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	15 000	23.9600	16 230
Mosko, Brian Robert	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	15 000	23.9600	16 662
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	49.8113	1 662
<i>Droits Performance Share Units</i>							
Blowes, Robert	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	4	48.7600	1 116
Decina, Pino	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	6	48.7600	1 928
Mosko, Brian Robert	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	9	48.7600	2 377
Reid, Martin	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	22	48.7600	6 928
Soloway, Gerald M.	4, 5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	73	48.7600	22 209
<i>Droits Restricted Share Units</i>							
Ahlvik, Christer	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	1	48.7600	415
Blowes, Robert	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	7	48.7600	2 069
Decina, Pino	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	11	48.7600	3 531
Harry, John Roberts Komar	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	7	48.7600	2 519
Hong, John	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	1	48.7600	163
Mosko, Brian Robert	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	14	48.7600	4 346
Parker, Gregory	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	5	48.7600	1 349
Rawhani, Fariba	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	1	48.7600	79
Reid, Martin	5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	30	48.7600	9 216
Soloway, Gerald M.	4, 5	O	2014-06-01 D	35 - Dividende en actions	50	48.7600	15 046
<i>Options</i>							
Ahlvik, Christer	5	O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	(15 000)	23.9600	13 000
Decina, Pino	5	O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(15 000)	23.9600	25 000
Mosko, Brian Robert	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(15 000)	23.9600	25 000
HUSKY ENERGY INC.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Foster, Nancy Fay	7	O	2013-07-03 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	27.9425	867
		O	2013-07-15 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	29.2129	945
		O	2013-07-15 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	29.2129	963
		O	2013-07-31 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47	30.2205	1 056
		O	2014-01-03 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	33.4313	569
		O	2014-01-16 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	33.5016	611

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-01-31 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	32.8126	653
	O	2014-02-14 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	33.5341	695
	O	2014-02-28 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	33.4482	737
	O	2014-03-14 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	32.9605	779
	O	2014-03-31 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	43	32.7225	822
	O	2014-04-02 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6	33.8500	828
	O	2014-04-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	34.9781	870
	O	2014-04-30 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	40	35.8180	910
	O	2014-05-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	36.6916	949
	O	2014-05-26 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(846)	36.8890	103
Imaflex Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Phelps, Gerald Ross 3475501 Canada inc.	4, 5, 3 PI R O	2014-03-10 I		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	0.4000	1 680 411
Inca One Resources Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Moen, George Marius	4, 5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	0.1500	2 092 260
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1350	2 097 260
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1300	2 102 260
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1350	2 107 260
Indexplus Income Fund							
<i>Parts de fiducie</i>							
INDEXPLUS Income Fund	1	O	2014-05-27 D	38 - Rachat ou annulation	800	14.0600	33 235 990
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.1150	33 230 990
		O	2014-05-29 D	38 - Rachat ou annulation	600	14.0500	33 231 590
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	5 100	14.0600	33 236 690
		O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 400)	14.1000	33 229 290
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Morin, Danielle G.	4	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	41.0000	1 400
Input Capital Corp.							
<i>Droits Deferred Share Units</i>							
Brown, David	4	O	2013-07-17 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2013-12-01 D	56 - Attribution de droits de souscription	31 499	1.7300	
	R	M	2013-12-01 D	56 - Attribution de droits de souscription	31 499	1.7300	31 499
		O	2014-05-27 D	56 - Attribution de droits de souscription	35 455	2.2000	
	M		2014-05-27 D	56 - Attribution de droits de souscription	35 455	2.2000	66 954
Hepworth, Lorne	4	O	2013-07-17 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2013-12-01 D	56 - Attribution de droits de souscription	28 268	1.7300	
	R	M	2013-12-01 D	56 - Attribution de droits de souscription	28 268	1.7300	28 268
		O	2014-05-27 D	56 - Attribution de droits de souscription	31 818	2.2000	
	M		2014-05-27 D	56 - Attribution de droits de souscription	31 818	2.2000	60 086
Laidley, David Howard	4	O	2013-07-17 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2013-12-01 D	56 - Attribution de droits de souscription	31 499	1.7300	
	R	M	2013-12-01 D	56 - Attribution de droits de souscription	31 499	1.7300	31 499
		O	2014-05-27 D	56 - Attribution de droits de souscription	35 455	2.2000	

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 455	2.2000	66 954
<i>Options</i>									
Budreski, John Philip Adrian	7		O	2014-05-27	D	50 - Attribution d'options	36 000	2.2000	
			M	2014-05-27	D	50 - Attribution d'options	36 600	2.2000	199 657
Intact Corporation financière									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dionne, Michel	5		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	72.2000	4 046
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Felkai, Tom	8		O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.9000	20 000
Robson, Philip Spencer	7		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8800	108 005
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.8800	118 005
INTELLIPHARMACEUTICS INTERNATIONAL INC.									
<i>Droits DSU</i>									
Smith, Eldon	4		O	2014-06-02	D	46 - Contrepartie de services	1 148	4.1000	47 501
Inter Pipeline Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Shaw, Richard A.	4		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	31.4100	1 000
LIRA	PI		O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	31.4113	16 300
IOU Financial Inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple CATEGORIE B (known as Class B common Shares)</i>									
Marleau, Hubert	6		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 500	0.5500	122 500
<i>Options</i>									
CHARETTE, GUY	4		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	45 000		210 000
Cynn, David H.	4		O	2014-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Price, Evan	4		O	2014-05-28	D	50 - Attribution d'options	60 000		270 000
Ivanhoe Energy Inc.									
<i>Options</i>									
Phaneuf, Gregory Gerald	5		O	2014-06-01	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.4400	567 577
<i>Restricted Share Unit</i>									
Vincelli, Mary	7		O	2014-05-24	D	59 - Exercice au comptant	(697)		23 710
<i>Restricted Share Units</i>									
Duff, Marlene	5		O	2014-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 781)		
			M	2014-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 782)		71 169
Jayden Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mak, Kwok Yum	3								
Best Vision Enterprises	PI		O	2014-05-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(760 000)	0.1100	6 620 000
			O	2014-05-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 300 000)	0.1100	5 320 000
			O	2014-05-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 820 000)	0.1100	1 500 000
High Aim Investments	PI		O	2014-05-29	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 667 686)	0.1000	3 770 936
Wan, Letty Ho Yan	4, 3								
Gather Success Holdings Ltd.	PI		O	2014-05-26	C	90 - Changements relatifs à la propriété	10 087 364	0.1100	11 087 364
Wan's Family Company Limited	PI		O	2014-05-26	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(960 000)	0.1100	10 087 364
			O	2014-05-26	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 087 364)	0.1100	0
Keyera Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bertram, James Vance	4, 5	R	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	73.7500	353 587
Killam Properties Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Karine, MacIndoe	4								
LIRA (BMO 21689044)	PI		O	2014-03-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.4600	2 000*
RRSP	PI		O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 800	10.4500	20 800*
			O	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	10.4600	

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
	M	2014-05-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	10.4600	23 000*
Kinaxis Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Colbeth, Douglas Proctor	4, 5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		800 000
Douglas Colbeth and Margaret Colbeth as Trustees of the Colbeth Clinic	PI	O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		1 000 000
Charitable Remainder Trust							
Giffen, J. Ian	4	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		15 000
Gwin, Howard	4	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		22 500
HarbourVest Partners, LLC	3						
HarbourVest International Private Equity Partners III - Direct Fund L.P.	PI	O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		4 533 510
Johnson, Jeffrey George	5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		80 355
Matricaria, Ronald Anthony	4						
Ronald Matricaria, as Trustee of the Ronald and Lucille Matricaria Family Trust	PI	O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		60 000
dated October 1, 2005							
Monkman, Richard George	5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		193 534
Sicard, John Ernest	5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		255 627
TurnCap Inc.	3						
TechnoCap I, L.P.	PI	O	2014-06-03	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		7 168 499
<i>Droits Restricted Share Units</i>							
Colbeth, Douglas Proctor	4, 5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		50 000
Monkman, Richard George	5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		30 000
<i>Options</i>							
Giffen, J. Ian	4	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		100 000
Gwin, Howard	4	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		73 000
Johnson, Jeffrey George	5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		310 000
Matricaria, Ronald Anthony	4	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		60 000
Monkman, Richard George	5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		220 000
Sicard, John Ernest	5	O	2014-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		271 100
Kingsway Financial Services Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Swets, Jr., Larry Gene	4, 5	O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66	6.3727USD 474 326
Klondike Silver Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5						
Hastings Management Corp.	PI	O	2014-06-02	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.0500 4 100 000
Luchinski, Mark Gordon	4	O	2014-06-02	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0500 1 000 000
<i>Bons de souscription</i>							
HUGHES, RICHARD WILLIAM	4, 5						
Hastings Management Corp.	PI	O	2014-06-02	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	4 097 775
Luchinski, Mark Gordon	4	O	2014-06-02	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0700 1 000 000
La Banque de Nouvelle - Ecosse							
<i>Actions ordinaires</i>							
Sobey, Paul David	4	O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	69.2700 100
		O	2014-05-30	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(100)	69.2700 0
<i>Droits Stock Appreciation Rights (SAR)</i>							
von Hahn, Anatol	5	O	2014-06-02	D	59 - Exercice au comptant	(9 540)	69.5000 39 512
La Banque Toronto-Dominion							
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>							
Bragg, John	4						
Collingwood Investments Inc.	PI	O	2014-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	53.7500 390 058
Hockey, Timothy	5	O	2014-05-23	D	51 - Exercice d'options	124 504	36.3350 144 447
		O	2014-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(124 504)	53.2900 19 943

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-05-23	D	51 - Exercice d'options	28 812	21.2500	48 755
			O	2014-05-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(23 517)	53.9300	25 238*
			O	2014-05-29	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 295)	53.8800	19 943*
<i>Options</i>									
Hockey, Timothy	5		O	2014-05-23	D	51 - Exercice d'options	(124 504)	36.3350	583 968
			O	2014-05-23	D	51 - Exercice d'options	(28 812)	21.2500	555 156
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
C.T.C. Dealer Holdings Limited	3	R	O	2014-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	142.0700	702 984*
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Canadian Tire Corporation, Limited	1		O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	18 500	104.5081	18 500
			O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(18 500)	104.5081	0
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	105.1319	35 000
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	105.1319	0
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	103.6077	35 000
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	103.6077	0
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	103.3456	35 000
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	(35 000)	103.3456	0
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	33 600	104.1599	33 600
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(33 600)	104.1599	0
McFadden, Larry Randall	6		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 484)	104.2013	1*
La Societe de Gestion AGF Limitee									
<i>Actions ordinaires Class B</i>									
Bogart, Robert	5		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	12.9500	33 105
<i>Actions ordinaires Deferred Share Units</i>									
Davis, Sarah Ruth	4		O	2014-05-31	D	46 - Contrepartie de services	672	13.0200	1 202
Derry, Douglas	4		O	2014-05-31	D	46 - Contrepartie de services	787	13.0200	24 650
Lang, Donald Gordon	4		O	2014-05-31	D	46 - Contrepartie de services	1 325	13.0200	44 052
Squibb, Geoffrey Wayne	4		O	2014-05-31	D	46 - Contrepartie de services	1 421	13.0200	28 637
Le Groupe Intertape Polymer Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crystal, Jeffrey	5		O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 589	12.9100	1 589
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.									
<i>Unités d'actions différées</i>									
Bastarache, Lise	4		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	572	23.4854	
			M	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	572	23.4854	13 425
			O	2014-05-01	D	35 - Dividende en actions	49	23.4854	
			M	2014-06-02	D	35 - Dividende en actions	49	23.4854	13 474
Dutil, Marcel E.	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	825	23.4854	58 769
			O	2014-06-02	D	35 - Dividende en actions	213	23.4854	58 982
Forget, Nicole	4		O	2014-06-02	D	35 - Dividende en actions	10	23.4854	2 874
Lacroix, Robert	4		O	2014-06-02	D	35 - Dividende en actions	120	23.4854	33 155
Martineau, Yvon	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	852	23.4854	65 071
			O	2014-06-02	D	35 - Dividende en actions	236	23.4854	65 307
Mussely Tsouflidou, Cora	4		O	2012-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	905	23.4854	905
			O	2014-06-02	D	35 - Dividende en actions	3	23.4854	908
Thabet, Annie	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	452	23.4854	3 876
			O	2014-06-02	D	35 - Dividende en actions	14	23.4854	3 890
Legacy Oil + Gas Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gunton, John Eric	4		O	2014-05-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 303
PATRICIA GUNTON	PI		O	2014-05-28	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 655
Leisureworld Senior Care Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jourdain Coleman, Paula	4								

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Lakebridge Investments	PI	O	2014-02-05 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		M	2014-02-05 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 125
RRSP	PI	O	2014-02-05 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Les Aliments Maple Leaf Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Cappuccitti, Rocco	5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 305)	19.2000	25 480
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	19.2800	21 980
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	19.0300	16 980
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.5900	14 980
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	18.5200	14 680
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	18.5100	14 380
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 380)	18.5000	12 000
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.5500	10 000
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.9000	0
Cold Valley Holdings Limited	PI	O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	18.5900	0
Jennings Capital Inc.	PI	O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(195)	19.2000	75 500
Frank, Curtis Eugene	5	O	2014-05-26 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 875
Gratton, Glen Lucien	5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	19.1467	14 650
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	19.1500	14 550
Lan, Richard Allan	5	O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	19.0572	124 550
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	19.0560	84 550
Maksymetz, Gary Louis	5	O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	19.1100	97 267
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	19.0200	96 967
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	19.0100	95 967
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	19.1100	95 667
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	19.0300	94 967
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	19.0100	93 967
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	19.0000	92 967
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	19.0200	91 967
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.0300	91 467
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	19.0500	90 467
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.0700	89 967
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.0800	89 467
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.1000	88 967
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	19.1200	88 467
McAlpine, Rory A.	5	O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	17 000	11.3600	43 242
McCain, James Scott	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	150 300	11.3600	(1 200)
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	1 200	11.3600	0
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8200	(150 400)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8200	(150 500)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8200	(150 600)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.8100	(150 800)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8100	(150 900)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8100	(151 000)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8000	(151 100)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8000	(151 200)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8000	(151 300)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8000	(151 400)
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.8000	(151 500)
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	56 500	11.3600	(195 000)
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	195 000	11.8500	0
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 700)	17.7900	(9 700)
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 600)	17.8000	(100 300)
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	17.8100	(105 800)
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	17.8200	(111 500)
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	17.8300	(115 300)

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	17.8350	(115 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	17.8400	(116 800)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	17.8450	(118 200)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	17.8500	(123 700)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	17.8550	(124 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 800)	17.8600	(134 700)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.8650	(135 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	17.8700	(136 800)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.8750	(137 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	17.8850	(137 700)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.8950	(138 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	17.9050	(139 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	17.9100	(144 400)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.9150	(144 800)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.9200	(145 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.9500	(148 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.9700	(151 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.9850	(154 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	17.9950	(156 800)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 200)	18.0000	(162 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	18.0650	(162 400)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	18.1450	(165 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	18.1500	(171 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 400)	18.2500	(178 400)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	18.2550	(178 600)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	18.2600	(179 600)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	18.2700	(180 200)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	18.3000	(183 700)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	18.3100	(188 100)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	18.3150	(192 400)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 200)	18.3200	(200 600)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	18.3350	(202 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	18.3400	(203 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	18.3500	(204 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	18.3850	(204 300)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	18.3900	(205 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	18.3950	(206 300)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	18.4000	(207 100)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	18.4050	(208 700)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	18.4100	(209 400)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	18.4200	(210 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	18.4300	(210 600)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	18.4400	(210 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	18.4450	(211 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	18.4500	(212 200)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	18.4600	(212 400)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	18.4700	(214 600)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	18.4750	(215 100)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	18.5000	(231 100)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	18.5050	(231 300)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	18.5100	(234 100)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	18.5200	(235 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	18.5250	(236 300)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	18.5300	(236 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	18.5350	(237 200)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	18.5400	(238 100)

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	18.5450	(238 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	18.5500	(240 200)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	18.5550	(241 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	18.5600	(244 100)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	18.5650	(244 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.5700	(246 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	18.5750	(247 500)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	18.5800	(248 900)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	18.5850	(250 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	18.6000	(251 000)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	18.6100	(251 100)
	O	2014-05-29 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	18.6200	(251 500)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 000)	17.8000	(36 000)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.8050	(36 800)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 200)	17.8100	(54 000)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	17.8150	(54 300)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 600)	17.8200	(64 900)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.8250	(65 700)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 900)	17.8300	(88 600)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 700)	17.8350	(104 300)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 200)	17.8400	(115 500)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	17.8450	(116 100)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 600)	17.8500	(133 700)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	17.8550	(136 900)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 300)	17.8600	(143 200)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	17.8650	(148 600)
	O	2014-05-27 D	10	- Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	17.8700	(150 300)
Simpson, Deborah Keenan	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(20 400)	11.3600	
		M	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	20 400	11.3600	8 200
		O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	33 000	11.8500	41 200
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.8500	31 200
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	17.5500	30 700
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.5500	30 500
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5500	30 400
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5500	30 300
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5500	30 200
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5500	30 100
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5500	30 000
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	17.5600	29 000
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5600	28 900
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5600	28 800
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	17.5600	28 000
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5600	27 900
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5700	27 800
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5700	27 700
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5700	27 600
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.5700	27 500
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	17.4700	22 400
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	17.4700	17 300
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.4700	17 100
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	17.4700	13 100
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.4700	13 000
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.4700	12 900
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.4700	12 800
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	17.4700	8 000
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.4700	7 900

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde	
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant	
Initié				de l'opération	valeur			
Porteur inscrit					nominale			
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.4700	7 800
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 700)	17.3300	(5 900)
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.3300	(6 000)
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	17.3300	(11 700)
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.3300	(11 800)
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.3300	(11 900)
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.3300	(12 000)
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.3300	(12 100)
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.3300	(12 200)
		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	12 000	11.8500	27 200
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	17.3800	39 200
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	17.4000	37 200
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.4000	34 200
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	17.3500	33 100
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	17.3500	31 900
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	17.3700	29 400
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.3800	29 200
		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	14 000	11.8500	41 200
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	17.4300	25 200
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	17.4500	21 200
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	17.5000	17 200
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	17.6200	15 200
Vels, Michael Harold	5	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	17.5500	148 042
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.5500	143 042
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	17.4000	139 842
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	17.3500	136 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	18.8600	133 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	18.5700	128 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.5500	126 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	18.8900	120 642
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	18.8900	118 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	18.6400	113 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	18.0100	108 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	17.8900	106 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	18.2600	104 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	18.4100	99 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 300)	18.3100	97 542
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	18.3100	97 142
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	18.3900	96 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	17.9100	91 842
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	17.7100	81 842
		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	70 000	11.8500	151 842
		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	60 000	11.8500	211 842
Droits PSU - Performance Share Units settled with market shares								
Boland, James Nicholas	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(2 650)	17.2250	
		M	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(2 650)	17.2250	0
Brooks, Bentley Andrew	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(4 850)	17.2250	0
Cappuccitti, Rocco	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(4 450)	17.2250	0
Compton, Christopher Paul	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(4 400)	17.2250	0
Elmer, Stephen Lloyd	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(5 550)	17.2250	0
Frank, Curtis Eugene	5	O	2014-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			900
		O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(900)	17.2250	0
Gratton, Glen Lucien	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(3 300)	17.2250	0
Grogan, Adam John	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(6 650)	17.2250	0
Henry, Ian Vincent	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(8 850)	17.2250	0
Huffman, Randall	5	O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(7 200)	17.2250	0

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Kaldis, Bill	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(6 100)	17.2250	0
Kuhn, Lynda J.	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(6 950)	17.2250	0
Lan, Richard Allan	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(56 400)	17.2250	0
Maksymetz, Gary Louis	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(22 150)	17.2250	0
McAlpine, Rory A.	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(2 450)	17.2250	0
McCain, James Scott	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(29 150)	17.2250	0
McCain, Michael Harrison	4, 5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(88 900)	17.2250	0
Roberts, Jeremy	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(1 900)	17.2250	0
Simpson, Deborah Keenan	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(13 850)	17.2250	0
Stewart, Iain William	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(9 300)	17.2250	0
Vels, Michael Harold	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(29 150)	17.2250	0
Young, Richard	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(9 700)	17.2250	0
Droits Restricted Share Units settled with market shares							
Boland, James Nicholas	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(2 650)	17.2250	0
Brooks, Bentley Andrew	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(4 850)	17.2250	0
Cappuccitti, Rocco	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(4 450)	17.2250	0
Compton, Christopher Paul	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(4 400)	17.2250	0
Elmer, Stephen Lloyd	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(5 550)	17.2250	0
Frank, Curtis Eugene	5	O	2014-05-26 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			900
			2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(900)	17.2250	0
Gratton, Glen Lucien	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(3 300)	17.2250	0
Grogan, Adam John	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(6 650)	17.2250	0
Henry, Ian Vincent	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(15 900)	17.2250	0
Huffman, Randall	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(7 200)	17.2250	0
Kaldis, Bill	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(6 100)	17.2250	7 500
		O	2014-05-30 D	58 - Expiration de droits de souscription	(7 500)		0
Kuhn, Lynda J.	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(6 950)	17.2250	0
Lan, Richard Allan	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(56 400)	17.2250	0
Maksymetz, Gary Louis	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(20 215)	17.2250	0
McAlpine, Rory A.	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(2 450)	17.2250	0
McCain, James Scott	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(29 150)	17.2250	0
McCain, Michael Harrison	4, 5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(88 900)	17.2250	0
Roberts, Jeremy	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(1 900)	17.2250	0
Simpson, Deborah Keenan	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(13 850)	17.2250	0
Stewart, Iain William	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(9 300)	17.2250	0
Vels, Michael Harold	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(29 150)	17.2250	0
Young, Richard	5	O	2014-05-30 D	59 - Exercice au comptant	(9 700)	17.2250	0
Options Employee							
McAlpine, Rory A.	5	O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(17 000)	11.3600	16 000
McCain, James Scott	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(150 300)	11.3600	252 700
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(1 200)	11.3600	251 500
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(56 500)	11.3600	195 000
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(195 000)	11.8500	0
Simpson, Deborah Keenan	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(33 000)	11.8500	26 000
		O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(12 000)	11.8500	14 000
		O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	(14 000)	11.8500	0
Vels, Michael Harold	5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(70 000)	11.8500	60 000
		O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(60 000)	11.8500	0
Les Compagnies Loblaw Limitee							
Actions ordinaires							
Fell, Anthony S.	6						
A.S. Fell Investments Ltd.	PI	O	2014-06-01 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			90 444
Actions privilégiées Series A							
Fell, Anthony S.	6						
Spouse	PI	O	2014-06-01 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
Droits - Deferred Share Units							

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Fell, Anthony S.	6		O	2014-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			44 771
Les Ressources Komet Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pelletier, Claude	5	R	O	2014-05-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			121 000
<i>Options</i>									
Pelletier, Claude	5		O	2014-05-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Les Ressources Yorbeau Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Bodnar jr., Georges	4		O	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	14 583		99 950
Crevier, David	4, 5		O	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	937 699		13 946 174
3650022 Canada Inc.	PI		O	2014-05-28	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	19 667		139 667
RRSP	PI		O	2014-05-28	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	18 666		593 666
DiTomaso, Frank	4		O	2012-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	41		41
Miglia, Valérie	5		O	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	13 541		45 554
Perron, François	4, 5		O	2010-11-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	33 333		33 333
UGUR, ERCAN	5		O	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	40 186		100 852
<i>Bons de souscription</i>									
Bodnar jr., Georges	4		O	2000-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	7 291		
			M	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	7 291		7 291
Crevier, David	4, 5		O	2003-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	468 849		
			M	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	468 849		468 849
3650022 Canada Inc.	PI		O	2003-06-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	I	53 - Attribution de bons de souscription	9 833		
			M	2014-05-28	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 833		9 833
RRSP	PI		O	2003-06-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	I	53 - Attribution de bons de souscription	9 333		
			M	2014-05-28	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	9 333		9 333
DiTomaso, Frank	4		O	2012-01-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	20		
			M	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	20		20
Miglia, Valérie	5		O	2003-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	6 770		
			M	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	6 770		6 770
Perron, François	4, 5		O	2010-11-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	16 666		
			M	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	16 666		16 666
UGUR, ERCAN	5		O	2006-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
	O	2014-05-28	D	53 - Attribution de bons de souscription	20 093		
	M	2014-05-28	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	20 093		20 093
LGX Oil + Gas Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Gunton, John Eric	6						
legacy oil and gas	PI	O	2014-05-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		28 400
<i>Bons de souscription</i>							
Gunton, John Eric	6						
legacy oil and gas	PI	O	2014-05-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		50 000
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Feltheimer, Jon Henry	4, 5	O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(38 480)	27.5000USD 2 105 321
Logistec Corporation							
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>							
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	63.1800 12 100
		O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	800	65.0000 12 900
		O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	400	66.5950 13 300
		O	2014-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	900	66.5100 14 200
		O	2014-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	67.6300 5 100
		O	2014-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 100)	4 100
		O	2014-06-03	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)	1 900
<i>Actions ordinaires Class A</i>							
LOGISTEC CORPORATION	1	O	2014-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(900)	0
Lucara Diamond Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Gabonowe, Ribson Champion	7	O	2014-05-29	D	51 - Exercice d'options	70 000	0.8000 210 000*
		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.7000 260 000*
<i>Options</i>							
Gabonowe, Ribson Champion	7	O	2014-05-29	D	51 - Exercice d'options	(70 000)	0.8000 105 000*
		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.7000 55 000*
Magellan Aerospace Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Hahnelt, Konrad	5	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	11.6000 73 996
		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.0000 73 796
		O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	11.5000 73 596
		O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	12.0000 73 396
Man GLG Emerging Markets Income Fund							
<i>Parts Class A</i>							
Man GLG Emerging Markets Income Fund	1	O	2014-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	7.3100 10 000
		O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	0
		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 800	7.3000 15 800
		O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(15 800)	0
		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.3200 1 000
		O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	0
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	7.2800 700
		O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	(700)	0
		O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	7.2300 1 100
		O	2014-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	0
Marret Resource Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Guebert, David Dean	5	O	2014-05-26	D	51 - Exercice d'options	1 658	3.5000 111 642
<i>Options</i>							
Guebert, David Dean	5	O	2014-05-26	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	3.5000 20 000
MBN Corporation							
<i>Parts</i>							

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Brasseur, Jeremy	6								
MFL Management Limited	PI		O	2014-05-28	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	115 291	5.8000	768 091
MCAN Mortgage Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doré, Raymond	3		O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 600)	14.2400	405 944
Moskalev, Dmitri	7		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350		2 054
Melcor Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Chia, Jonathan	6		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	10.2500	4 500
Newell, Eric P.	6		O	2014-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Rayburn, Darin Anthony	6		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	10.3000	35 035
Merus Labs International Inc.									
<i>Options</i>									
Firestone, Theresa Sheila	4		O	2014-05-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2014-05-26	D	50 - Attribution d'options	150 000	1.6900	150 000
Metaux Russel Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Willis, Allan Stephen	5		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	19.8400	33 148
			O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	25.7000	37 948
			O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 750	26.1800	41 698
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 550)	33.1000	32 148
<i>Droits Restricted Share Units (cash settled)</i>									
McMullen, Francine Denise	5		O	2014-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	912		
			M	2014-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	911		911
<i>Options</i>									
Willis, Allan Stephen	5		O	2014-05-29	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	19.8400	36 000
			O	2014-05-29	D	51 - Exercice d'options	(4 800)	25.7000	31 200
			O	2014-05-29	D	51 - Exercice d'options	(3 750)	26.1800	27 450
Methanex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Methanex Corporation	1		O	2014-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	60.3899USD	20 000
			O	2014-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	60.7828USD	40 000
			O	2014-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	61.3054USD	60 000
			O	2014-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	60.5161USD	80 000
			O	2014-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	62.3894USD	110 000
			O	2014-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	61.8830USD	140 000
			O	2014-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	61.3610USD	170 000
			O	2014-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	60.5644USD	200 000
			O	2014-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	59.8385USD	230 000
			O	2014-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	59.3157USD	260 000
			O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	58.0794USD	290 000
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	57.3738USD	320 000
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	58.5496USD	350 000
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	59.4156USD	380 000
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	58.4716USD	420 000
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	58.0080USD	460 000
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	58.3170USD	500 000
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	57.4685USD	540 000
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(540 000)		
		M		2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(540 000)		0
Meubles Leon Ltee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cooney, John Andrew	5		O	2014-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 156	8.8500	5 757
Leon, Edward F.	4, 5		O	2014-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 156	8.8500	20 680

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	14.5000	35 680
Leon, Mark	4		O	2014-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 116	8.8500	507 102
Leon, Terrence	4, 5		O	2014-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 195	8.8500	773 010
Scarangella, Dominic	5		O	2014-04-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 156	8.8500	149 716
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Cooney, John Andrew	5								
MSP	PI		O	2014-04-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 156)	8.8500	158 129
Leon, Edward F.	4, 5								
MSP	PI		O	2014-04-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 156)	8.8500	196 558
Leon, Mark	4								
MSP	PI		O	2014-04-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(3 116)	8.8500	102 598
Leon, Terrence	4, 5								
MSP	PI		O	2014-04-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(5 195)	8.8500	249 090
Scarangella, Dominic	5								
MSP	PI		O	2014-04-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 156)	8.8500	191 414
Middlefield Can-Global REIT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1		O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	300	10.1000	2 408 945
MINES ABCOURT INC.									
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>									
Hinse, Renaud	4, 5, 3								
Décochib inc.	PI		O	2014-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0700	16 952 875
			O	2014-05-26	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.0650	16 961 875
			O	2014-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0700	17 011 875
			O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	90 000	0.0750	17 101 875
Mines Indépendantes Chibougamau Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
STOCH, JACK	4, 5, 3								
Jack Stoch Geoconsultant Services Inc.	PI		O	2014-05-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0750	5 002 162*
			O	2014-05-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.0800	5 013 162*
Mines Virginia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archer, Paul	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	3 500	3.8900	96 000
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	12.1250	92 500
			O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	4 800	3.8900	97 300
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	12.1500	92 500
Villeneuve, Robin	5		O	2014-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	12.1300	
			M	2014-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	12.1300	1 400
			O	2014-06-04	D	51 - Exercice d'options	4 000	7.2100	5 400
			O	2014-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	12.2000	1 400
<i>Options</i>									
Archer, Paul	5		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	3.8900	228 300
			O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(4 800)	3.8900	223 500
Villeneuve, Robin	5		O	2014-06-04	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	7.2100	154 000
MINT Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
MINT Income Fund	1		O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.7000	46 972 903
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.7000	46 973 703

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Mitel Networks Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Arsenal HoldCo I, S.a.r.l., (Arsenal)	3	O	2014-05-28 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 959 760)	12.3000	11 548 508
Arsenal HoldCo II, S.a.r.l., (Arsenal)	3	O	2014-05-28 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 140 240)	12.3000	4 449 037
Ball, Benjamin	4, 6						
Arsenal HoldCo I S.a.r.l.	PI	O	2014-05-28 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 959 760)	12.3000	11 548 508
Arsenal HoldCo II S.a.r.l.	PI	O	2014-05-28 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 140 240)	12.3000	4 449 037
Charbonneau, Peter D.	4	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	2 000	3.7500USD	22 017
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	11.3000USD	20 017
		O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	9 000	3.7500USD	29 017
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	10.8300USD	26 017
		O	2014-06-04 D	51 - Exercice d'options	2 000	3.7500USD	22 017
		O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	10.8500USD	20 017
		O	2014-06-04 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	10.7758USD	20 017
Kanata Research Park Corporation	3	O	2014-05-28 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 300 000)	12.3000	9 780 610
Kowal, Andrew	4, 6						
Arsenal HoldCo I S.a.r.l.	PI	O	2014-05-28 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(2 959 760)	12.3000	11 548 508
Arsenal HoldCo II S.a.r.l.	PI	O	2014-05-28 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 140 240)	12.3000	4 449 037
Matthews, Terence Hedley	4, 5, 3						
Kanata Research Park Corporation	PI	O	2010-04-29 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 780 610
McCarthy, Douglas Kevin	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	9 375	8.7900USD	9 375
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 375)	11.2000USD	0
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	800	8.7900USD	800
		O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	11.2500USD	0
Shen, Francis Nelson	4, 5						
Shen Capital Corporation	PI	O	2014-05-28 I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 000 000)	12.3000	1 485 999
<i>Options</i>							
Charbonneau, Peter D.	4	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(1 100)	3.7500USD	191 774
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(900)	3.7500USD	190 874
		O	2014-06-03 D	51 - Exercice d'options	(9 000)	3.7500USD	181 874
		O	2014-06-04 D	51 - Exercice d'options	(2 000)	3.7500USD	179 874
McCarthy, Douglas Kevin	5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(9 375)	8.7900USD	39 375
		O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(800)	8.7900USD	38 575
Morguard Real Estate Investment Trust							
<i>Parts</i>							
Morguard Corporation	3	O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87 250	17.4700	1 963 270
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	17.4730	1 970 970
Morneau Shepell Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Chamberland, Pierre	5	O	2014-05-26 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	16.9420	67 028
	R	O	2013-05-17 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	14.0021	82 028
MRF 2014 Resource Limited Partnership							
<i>Parts de société en commandite</i>							
Brasseur, Jeremy	6						
MFL Management Limited	PI	O	2014-05-29 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(9 920)	25.0000	28 230
		O	2014-05-30 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(7 200)	25.0000	21 030
Middlefield Capital Corporation	PI	O	2014-05-29 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 920	25.0000	1 920
		O	2014-05-29 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 920)	24.1250	0
		O	2014-05-30 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	7 200	25.0000	7 200
		O	2014-05-30 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(7 200)	24.1250	0
Middlefield Financial Services Limited	PI	O	2014-04-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 000	25.0000	8 000
Nemaska Lithium Inc.							
<i>Options achat d'actions</i>							
Baril, Michel	4	O	2014-05-28 D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1000	
		M	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1000	1 038 252

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Bourassa, guy georges	4, 5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1000	1 404 000
Couture, Paul-Henri	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	50 000		100 000
lessard, rené	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1000	698 625
Wu, Wei	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	50 000	0.1000	150 000
New Gold Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Lassonde, Pierre	4						
RSP	PI	O	2014-05-27 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	28 900	5.5500	1 649 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	5.4500	1 656 600
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	5.4600	1 666 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.4750	1 666 300
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 800	5.4800	1 715 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.4850	1 716 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 700	5.4900	1 788 800
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	5.4950	1 825 800
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 300	5.5000	1 874 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.5050	1 875 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49 000	5.5100	1 924 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	5.5150	1 924 900
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 200	5.5200	1 949 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	5.5300	1 969 100
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 900	5.5500	1 995 000
		O	2014-05-30 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	128 700	5.5347	2 123 700
<i>Billets 7 Senior Notes</i>							
Lassonde, Pierre	4	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 1 000 000.00)	105.5000USD\$	0.00
		O	2014-05-28 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 1 000 000.00)		\$ 1 000 000.00
NexJ Systems Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Tatham, William Murray	4, 5, 3						
RRSP	PI	O	2014-05-30 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	2.0200	22 100
North American Energy Partners Inc.							
<i>Deferred Share Unit (Common Shares)</i>							
Giesler, Carl Frederick	4	O	2014-05-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 869		
		M	2014-05-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 039		63 886*
McIntosh, Ronald A	4	O	2014-05-31 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 091		124 265*
TOMSETT, PETER WILLIAM	4	O	2014-05-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	992		
		M	2014-05-14 D	56 - Attribution de droits de souscription	1 082		111 667*
Northern Property Real Estate Investment Trust							
<i>Parts de fiducie (Traded as Stapled Units)</i>							
McGinley, Christine Ellen	4	O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	915	27.2000	2 670
<i>Parts de fiducie Trust Units (Traded as Stapled Units)</i>							
Wheeler, Lizaine Sheila	5	O	2012-10-01 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			763
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	27.2500	163
NovaCopper Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Lang, Gregory Anthony	4	O	2014-02-12 D	57 - Exercice de droits de souscription	14 166		33 806
<i>Droits NovaGold PSUs</i>							
Lang, Gregory Anthony	4	R	2014-02-12 D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)		0
<i>Options Arrangement Options</i>							
Iley, Sacha Amela	5	O	2014-05-28 D	52 - Expiration d'options	(151 250)		289 250
		O	2014-05-31 D	52 - Expiration d'options	(289 250)		0
Levental, Igor	4	O	2014-05-28 D	52 - Expiration d'options	(150 000)		281 334
Madhavpeddi, Kalidas	4	O	2014-05-28 D	52 - Expiration d'options	(150 000)		333 000
McConnell, Gerald James	4	O	2014-05-28 D	52 - Expiration d'options	(150 000)	3.5200	388 508

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Nauman, Clynton R.	4		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	2.8000	383 000
Sanders, Elaine	5		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(146 250)	2.8000	401 050
			O	2014-05-31	D	52 - Expiration d'options	(401 050)		0
Van Nieuwenhuysse, Rick	5		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(1 185 350)	2.8000	1 339 282
NOVAGOLD RESOURCES INC.									
<i>Droits Deferred Share Unit</i>									
Dowdall, Sharon Elizabeth	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		10 494
Faber, Marc	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		13 832
Kaplan, Thomas	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 828	3.2249	23 389
Leathley, Gillyeard(Gil) James	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		15 854
Levental, Igor	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		23 615
Madhavpeddi, Kalidas	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		15 343
McConnell, Gerald James	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 828	3.2200	28 509
Nauman, Clynton R.	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		15 343
Van Nieuwenhuysse, Rick	4, 5								
Solium Capital	PI		O	2014-06-02	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 414		10 495
Walsh, Anthony P.	4		O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 414	3.2249	10 495
<i>Options</i>									
Levental, Igor	4		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	4.7800	487 100
Madhavpeddi, Kalidas	4		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	4.7800	622 100
McConnell, Gerald James	4		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	4.7800	547 550
Nauman, Clynton R.	4		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	4.7800	642 050
Van Nieuwenhuysse, Rick	4, 5		O	2014-05-28	D	52 - Expiration d'options	(1 185 350)	4.7800	1 898 350
NUVISTA ENERGY LTD.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wright, Jonathan Andrew	5		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	11.1100	168 462
<i>Options</i>									
Andreachuk, Ross Lloyd	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	30 000	10.7900	293 072
Asman, Kevin Garth	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	35 000	10.7900	324 738
Burton, Craig	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	20 000	10.7900	286 664
Froese, Robert	5		O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(6 900)	11.1100	365 915
			O	2014-05-30	D	59 - Exercice au comptant	(433)	11.1000	365 482
			O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	57 000	10.7900	422 482
McDavid, Douglas Christopher	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	38 000	10.7900	370 814
Michael, Lawford	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	40 000	10.7900	323 636
Truba, Joshua Thomas	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	30 000	10.7900	289 780
Wright, Jonathan Andrew	5		O	2014-05-30	D	50 - Attribution d'options	82 000	10.7900	1 010 245
<i>Restricted Share Units</i>									
Andreachuk, Ross Lloyd	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		33 383
Asman, Kevin Garth	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 833		36 303
Burton, Craig	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 333		65 181
Froese, Robert	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 500		54 637
McDavid, Douglas Christopher	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 333		74 106
Michael, Lawford	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 667		52 485
Truba, Joshua Thomas	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		54 788
Wright, Jonathan Andrew	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 667		146 167
OceanaGold Corporation									
<i>Options</i>									
Cadzow, Mark David	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	140 451		721 707
CHAMBERLAIN, MARK NORMAN	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	112 616		571 038
Holmes, Michael Harvy Lou	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	147 100		389 452
Klinck, Darren Ervin Charles	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	94 971		589 357
MA, YUWEN	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 185		462 436
Tang, Liang	5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 087		282 270
Wilkes, Michael Francis	4		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	261 320		1 604 788
Oceanic Iron Ore Corp.									

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
<i>Actions ordinaires</i>							
Gorman, Alan Peter Francis	5	O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0800	1 236 600
		O	2014-06-04 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0800	1 261 600
ONEX CORPORATION							
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>							
Onex Corporation	1	O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	286 698	66.0000	286 698
		O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	(286 698)		0
Open Text Corporation							
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>							
McFeeters, Paul	5	O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	50.4735USD	100 000
Oracle Mining Corp.							
<i>Options</i>							
Chan, Ampere On Pui	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	200 000	0.2000	750 000
Edwards, Alan R.	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	250 000	0.2000	400 000
Francis, Kevin Albert	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	300 000	0.2000	500 000*
Mercier, Jason Alexander James	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	175 000	0.2000	350 000
Tardif, Michel	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2000	320 000
Wu, Xuanren	4	O	2013-11-12 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2000	100 000
Orbite Aluminae Inc.							
<i>Actions Classe A</i>							
Arguin, Denis	5	O	2014-06-03 D	97 - Autre	1 178	0.3000	1 178
Bertrand, Stéphane	4						
Sbertrand Conseils en gestion S.A.	PI	O	2009-08-27 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 I	97 - Autre	1 178	0.3000	1 178
Lamoureux, Claude	4	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.3200	140 000
		O	2014-06-03 D	97 - Autre	17 671	0.3000	157 671
Léveillé, Lionel	4, 5	O	2014-06-03 D	97 - Autre	589	0.3000	800 589
Ressources Québec inc.	3	O	2014-05-27 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-27 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	35 714 286	0.2800	35 714 286
Usmar, Shaun Alleyne	4	O	2014-05-21 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>							
Ressources Québec inc.	3	O	2014-05-27 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-27 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	17 857 143		17 857 143
<i>Options</i>							
Usmar, Shaun Alleyne	4	O	2014-05-21 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	200 000		200 000
Pacific Rubiales Energy Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
ALFA, S.A.B. de C.V.	3	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.9550	17 182 900*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.9600	17 183 200*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	19.9700	17 183 300*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.9750	17 183 500*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	19.9800	17 185 900*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	19.9900	17 187 900*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 300	20.0000	17 209 200*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	20.0100	17 209 700*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	20.0200	17 212 000*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 300	20.0300	17 214 300*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	20.0350	17 214 500*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	20.0400	17 216 900*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	20.0450	17 271 900*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	20.0500	17 275 200*
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	20.0600	17 278 000*

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	20.0700	17 280 900*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	20.0800	17 283 800*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	20.0900	17 289 300*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	20.0950	17 289 700*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 400	20.1000	17 320 100*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	20.1100	17 322 500*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	20.1150	17 325 000*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 400	20.1200	17 335 400*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	20.1300	17 342 400*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	20.1400	17 344 000*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 300	20.1500	17 360 300*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	20.1550	17 360 700*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	20.1600	17 362 700*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	20.1650	17 362 800*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	20.1700	17 371 700*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	20.1750	17 372 800*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 700	20.1800	17 379 500*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	20.1850	17 380 700*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 800	20.1900	17 399 500*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	20.1950	17 408 000*
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	178 800	20.2000	17 586 800*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	20.1750	17 587 600*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	20.1800	17 590 900*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	20.1900	17 593 900*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	20.2000	17 597 600*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.2100	17 598 600*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	20.2200	17 599 500*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	20.2300	17 599 800*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 200	20.2350	17 603 000*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	20.2400	17 604 200*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	20.2500	17 607 800*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	20.2600	17 609 200*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	20.2700	17 609 400*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	20.2750	17 609 500*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	20.2800	17 609 800*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	20.2850	17 610 000*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	20.2900	17 613 100*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 300	20.2950	17 614 400*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 300	20.3000	17 629 700*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	20.3050	17 630 000*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	20.3100	17 630 100*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	20.3300	17 631 700*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	20.3400	17 632 200*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	20.3450	17 633 300*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	20.3500	17 633 700*
	O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	20.4000	17 642 700*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	20.3700	17 643 100*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	20.3800	17 643 200*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	20.3900	17 643 700*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	20.4000	17 647 600*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	20.4700	17 647 700*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 900	20.4800	17 651 600*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.4850	17 652 600*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 100	20.4900	17 661 700*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	20.4950	17 663 400*
	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	58 100	20.5000	17 721 500*

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Efromovich, German Fundacion HJDK	4	R	O	2014-01-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	16.3600	936 587
			O	2014-01-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	16.5300	936 487
Lugo Lobo, Jairo Miguel	5		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	18.4800USD	2 900
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	18.4780USD	5 000
Volk, Peter Joseph	5		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	5 000	13.0900	37 772
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	21.6400	33 372
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	21.6300	32 872
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.6200	32 772
<i>Options</i>									
Volk, Peter Joseph	5		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.0900	477 000
Pan American Silver Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
de Gelder, Neil	4		O	2014-05-27	D	46 - Contrepartie de services	5 521	14.3100	9 521
Papiers Tissu KP Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bunze, George J.	7, 6		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	15.7600	0
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Claugus, Thomas Eugene	4		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	51.9800USD	107 500
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	51.4000USD	105 700
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	53.3900USD	104 700
Bay	PI		O	2014-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	51.9800USD	853 800
			O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 300)	51.4000USD	839 500
			O	2014-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 300)	53.3900USD	831 200
Bay II	PI		O	2014-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	51.9800USD	997 100
			O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 700)	51.4000USD	980 400
			O	2014-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 700)	53.3900USD	970 700
Bay Offshore	PI		O	2014-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 700)	51.9800USD	2 362 000
			O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 400)	51.4000USD	2 322 600
			O	2014-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 000)	53.3900USD	2 299 600
Lyxor	PI		O	2014-05-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	51.9800USD	178 100
			O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	51.4000USD	175 100
			O	2014-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	53.3900USD	173 400
Parex Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Peneycad, W. Alfred	4		O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	12.0070	125 037
Fiona Peneycad	PI		O	2014-06-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	12.0070	221 528
Pason Systems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tremaine, Dean	5		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	16 666		31 666
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 666)	29.1500	15 000
<i>common share options</i>									
Tremaine, Dean	5		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(16 666)		161 667
Pathfinder Convertible Debenture Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	11.4300	5 288 374
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.2500	5 288 974
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.2500	5 290 874
Peak Positioning Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kugler, David Alan	4, 5		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(280 000)	0.0322	1 390 255
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(371 000)	0.0250	1 019 255
Pediapharm Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mueller, Michael Peter	4		O	2014-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			333 333

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
Pembina Pipeline Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Burrows, J. Scott	5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	43.6700	2 000
Pengrowth Energy Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Webster, Christopher Geoffrey	5	O	2014-05-27 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 750	6.9100	424 522
Zaozirny, John Brian	4	O	2014-06-04 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	6.9700	120 100
Petrolia Inc.							
<i>Options</i>							
Boulanger, Charles	4	O	2014-05-28 D	50 - Attribution d'options	30 000	0.6700	
		M	2014-05-28 D	50 - Attribution d'options	30 000	0.6700	230 000
Bourgeois, Jacques	4	O	2014-05-28 D	50 - Attribution d'options	75 000	0.6700	175 000*
Gagnon, Alexandre	5	O	2014-05-28 D	50 - Attribution d'options	150 000	0.6700	700 000*
PHX Energy Services Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Hooks, John Michael	5	O	2014-05-07 D	51 - Exercice d'options	57 500	7.4750	916 878*
Ritchie, Cameron Michael	5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	17 400	12.0900	94 691*
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	16.2500	93 391*
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	16.1200	92 691*
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 400)	16.1000	77 291*
<i>Options</i>							
Hooks, John Michael	5	R	2014-05-07 D	51 - Exercice d'options	(57 500)	7.4750	340 000*
Ritchie, Cameron Michael	5	O	2014-05-30 D	51 - Exercice d'options	(17 400)	12.0900	182 635*
Pinetree Capital Ltd.							
<i>Options</i>							
Inwentash, Sheldon	4, 5	O	2014-05-30 D	50 - Attribution d'options	500 000	0.4200	6 500 000
Platino Energy Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
ARC Energy Fund 6	3	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	0.5801	6 757 500
Plaza Retail REIT							
<i>Parts de fiducie</i>							
Boudreau, Joseph Robert	4	O	2014-05-22 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	4.0900	4 700
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	4.0800	8 200
Brewer, Earl	4, 5	O	2014-05-29 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	4.0800	83 004
Zakuta, Michael Aaron	4, 5, 3						
Plaza Z-Corp Properties Inc.	PI	O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	4.0600	7 389 349
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
McCaig, Jeffrey James	4	O	2013-12-24 D	90 - Changements relatifs à la propriété	(9 150)	34.4500	127 804
The Jeffrey & Marilyn McCaig Family Foundation	PI	O	2013-12-24 C	90 - Changements relatifs à la propriété	9 150	34.4500	106 196
Power Corporation du Canada							
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>							
Plessis-Bélair, Michel	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	78 000	26.3750	240 426
<i>Options</i>							
Plessis-Bélair, Michel	5	O	2014-05-29 D	51 - Exercice d'options	(78 000)	26.3750	209 975
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC 2014-05</i>							
Power Corporation of Canada	1	O	2000-02-17 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	29.9474	1
PrairieSky Royalty Ltd.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Barlow, Lloyd Geoffrey	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 857	28.0000	
		M	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 857	28.0000	17 857

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
Encana Corporation	3	O	2014-05-22 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 000
		O	2014-05-27 D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	129 994 000		130 000 000
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(52 000 000)	28.0000	78 000 000
		O	2014-06-03 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(7 800 000)	28.0000	70 200 000
Estey, James	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	298 791	28.0000	
		M	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	287 791	28.0000	287 791
Allyson Estey	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	350	28.0000	350
Jacqueline Estey	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	36 000	28.0000	36 000
The Allyson Estey Trust	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 000	28.0000	11 000
The Joanna Estey Trust	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 000	28.0000	11 000
The Kathryn M.G. Estey Trust	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	11 000	28.0000	11 000
Phillips, Andrew	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	352 465	352465.0000	
		M	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	352 465	28.0000	352 465
Andrew Phillips - RESP	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	6 179	28.0000	6 179
Andrew Phillips - RRSP	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	9 893	28.0000	9 893
Andrew Phillips - TFSA	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 179	28.0000	1 179
Carrie Phillips - RRSP	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	4 107	28.0000	4 107
Carrie Phillips - TFSA	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	1 179	28.0000	1 179
PROCTOR, CAMERON MACLEAN	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	19 484	28.0000	19 484
Kim Proctor	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 704	28.0000	17 704
Shaw, Brian Gordon	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	93 620	28.0000	93 620
Adam Shaw - RRSP	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	393	28.0000	393
B. Shaw Capital Inc.	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	22 714	28.0000	22 714
Brian Shaw - RRSP	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	67 571	28.0000	67 571
Catherine Shaw - RRSP	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 714	28.0000	17 714
Catherine Shaw - TFSA	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	821	28.0000	821
Kristy Kapitaniuk	PI	O	2014-05-29 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	536	28.0000	536
Steeves, Sheldon Brooks	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	35 714	28.0000	35 714
Waterman, Bruce G.	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	167 857	28.0000	167 857
Deferred Share Units (DSUs)							
Estey, James	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	56 - Attribution de droits de souscription	7 500	28.0000	7 500
Shaw, Brian Gordon	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
		O	2014-05-29 D	56 - Attribution de droits de souscription	4 643	28.0000	4 643
Steeves, Sheldon Brooks	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000	28.0000	5 000
Waterman, Bruce G.	4	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	56 - Attribution de droits de souscription	5 179	28.0000	5 179
<i>Options</i>							
Barlow, Lloyd Geoffrey	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	50 - Attribution d'options	52 557	28.0000	
		M	2014-05-29 D	50 - Attribution d'options	52 557	28.0000	52 557
Phillips, Andrew	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	50 - Attribution d'options	340 909	28.0000	340 909
PROCTOR, CAMERON MACLEAN	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	50 - Attribution d'options	56 818	28.0000	56 818
<i>Performance Share Units (PSUs)</i>							
Barlow, Lloyd Geoffrey	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	16 518	28.0000	
		M	2014-05-29 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 518	28.0000	16 518
Phillips, Andrew	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21 429	28.0000	21 429
PROCTOR, CAMERON MACLEAN	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 857	28.0000	
		M	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	17 857	28.0000	
		M'	2014-05-29 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17 857	28.0000	17 857
<i>Restricted Share Units (RSUs)</i>							
Barlow, Lloyd Geoffrey	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	8 259	28.0000	
		M	2014-05-29 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 259	28.0000	8 259
Phillips, Andrew	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 714	28.0000	10 714
PROCTOR, CAMERON MACLEAN	5	O	2014-05-29 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	8 929	28.0000	
		M	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	8 929	28.0000	
		M'	2014-05-29 D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	8 929	28.0000	
		M''	2014-05-29 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 929	28.0000	8 929
Precision Drilling Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
FORD, CAREY THOMAS	7	O	2014-05-16 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	91	12.2495	
		M	2014-05-16 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	92	12.2495USD	12 113
		O	2014-05-27 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	12.6200USD	
		M	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	12.6200USD	12 114
Gambles, Leonard C.	7	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85	13.6697	9 989
McNally, Robert Joseph	5	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	12.6200USD	65 790
Neveu, Kevin A.	4	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	245	13.6697	394 244
Ruhr, Darren	5	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	95	13.6697	21 714
Sakamoto, Terry	7	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85	13.6697	29 002
Stahl, Gene	5	O	2014-05-16 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	142	12.2495	
		M	2014-05-16 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	143	12.2495	54 140
		O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	12.6200USD	54 141
Strong, Douglas John	5	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	118	13.6697	80 348

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	13.7000	80 349
<i>Deferred Share Units</i>							
Donovan, William T.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	25 154
Hagerman, Allen R.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	265	60 312
Letwin, Stephen Joseph James	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	280	63 718
Meyers, Kevin Omar	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	2 654
Murray, Patrick M.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	167	38 082
Phillips, Robert L.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	146	33 284
<i>Deferred Share Units - effective January 1, 2012</i>							
Donovan, William T.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	22 063
Gibson, Brian James	4	O	2014-04-30	D	35 - Dividende en actions	133	13.5600 30 298*
Hagerman, Allen R.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	200	45 559
Hughes, Catherine Jeanne	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	62	14 286
Letwin, Stephen Joseph James	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	114	25 981
Meyers, Kevin Omar	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	24 638
Murray, Patrick M.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	23 698
Phillips, Robert L.	4	O	2014-05-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	97	22 063
Premium Brands Holdings Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
BELIVEAU, JOHN STEPHEN	7	O	2014-06-02	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 000)	22.3500 36 216
Primary Energy Recycling Corporation							
<i>Droits Common shares related to Directors Deferred Share Unit plan</i>							
Greene, Brian	4	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	293	20 979
Lavigne, A. Michel	4, 5	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	492	35 272
Peiser, Robert	4	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	164	11 775
Pether, Donald Allison	4	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	823	58 920
Redmond, Brian	4	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	99	7 065
Waisberg, Lorie	4	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	404	28 946
<i>Unités PSU Program put in place for Management</i>							
Fanella, Christopher	5	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 111	79 559
Powell, Joseph	7	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 111	79 559
Prunkl, John David	4, 5	O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	722	51 732
Primero Mining Corp.							
<i>Droits Phantom Share Units</i>							
Conflitti, Rosanna	5	O	2014-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		13 041
Probe Mines Limited							
<i>Actions ordinaires</i>							
Marrelli, Carmelo	5						
C. Marrelli Services Limited	PI	O	2014-05-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	6 911	2.5800 239 517
		O	2014-05-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	11 643	2.5800 251 160
TFSA (Carmelo Marrelli)	PI	O	2014-05-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(6 911)	2.5800 0
TFSA (Maria-Noel Marrelli)	PI	O	2014-05-29	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 643)	2.5800 0
Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)							

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra- tion	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Actions ordinaires							
Progressive Waste Solutions Ltd.	1	O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	386 244	25.1500USD	6 214 940
ProMetic Sciences de la Vie inc.							
Options							
BEST, SIMON GEOFFREY	4	O	2014-05-14 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	122 161	1.1000	122 161
Burton, Steven J.	7	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	48 000	1.1000	548 000
Chen, Dwun-Hou	7	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	72 000	1.1000	422 000
Hakim, Raymond Manuel	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	133 659	1.1000	533 659
Iskra, Marie	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	8 000	1.1000	23 000
Laurin, Pierre	4, 5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	120 000	1.1000	1 060 000
Ménard, Louise	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	133 659	1.1000	783 659
Mesburis, Paul	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	133 659	1.1000	683 659
Moran, John Edward	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	150 000	1.1000	776 750
Orr-Gaucher, Nancy	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	133 659	1.1000	333 659
Pritchard, Bruce	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	72 000	1.1000	522 000
Sartore, Patrick	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	72 000	1.1000	572 000
Wendel, Bruce	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	133 659	1.1000	683 659
Wygodny, Benjamin	4	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	133 659	1.1000	1 133 659
Quebecor inc.							
Actions à droit de vote subalterne Catégorie B							
Quebecor inc.	1	O	2014-05-15 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.4396	10 000
		O	2014-05-16 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.0795	20 000
		O	2014-05-20 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.0950	30 000
		O	2014-05-21 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.1043	40 000
		O	2014-05-22 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.1400	50 000
		O	2014-05-23 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.4083	60 000
		O	2014-05-26 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.3531	70 000
		O	2014-05-27 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.4485	80 000
		O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.7173	90 000
		O	2014-05-29 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.4268	100 000
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	10 000	26.5827	110 000
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	(110 000)		0
Quincaillerie Richelieu Ltée							
Actions ordinaires							
Quincaillerie Richelieu Ltée	1	O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	4 000	49.0000	4 000
		O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	(4 000)	49.0000	0
		O	2014-05-29 D	38 - Rachat ou annulation	2 600	49.7100	2 600
		O	2014-05-29 D	38 - Rachat ou annulation	(2 600)	49.7100	0
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	1 700	50.0000	1 700
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)	50.0000	0
Unités d'actions différées							
Chicoyne, Denyse	4	O	2014-05-31 D	56 - Attribution de droits de souscription	273	49.3800	15 554
Courteau, Robert	4	O	2014-05-31 D	56 - Attribution de droits de souscription	273	49.3800	15 546
DOUVILLE, Jean R.	4	O	2014-05-31 D	56 - Attribution de droits de souscription	311	49.3800	15 953
Gauvin, Mathieu	4	O	2014-05-31 D	56 - Attribution de droits de souscription	311	49.3800	17 752
Poulin, Marc	4	O	2014-05-31 D	56 - Attribution de droits de souscription	273	49.3800	1 682
Proteau, Jocelyn	4	O	2014-05-31 D	56 - Attribution de droits de souscription	294	49.3800	8 219
Raven Rock Strategic Income Fund							
Parts							
McGovern, James	7						
John Tierney	PI	O	2014-05-29 C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.5300	4 500
RDM Corporation							
Actions ordinaires							
Fowle, Randy	4, 5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	6 000	1.0800	100 900
Matheson, Joseph Lee Grant	4						

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur nominale		
Porteur inscrit							
Broadview Capital Management Inc.	PI	O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 700)	2.9814	351 900
Options							
Fowle, Randy	4, 5	O	2014-05-28 D	51 - Exercice d'options	(6 000)	1.0800	741 000
		O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	300 000	2.7800	747 000
Malhinha, Rui	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	125 000	2.7800	325 000
Rose, Harold	5	O	2014-05-27 D	50 - Attribution d'options	175 000	2.7800	375 000
REIT INDEXPLUS Income Fund							
Parts de fiducie							
REIT INDEXPLUS Income Fund	1	O	2014-05-29 D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.8900	6 584 496
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	600	11.8800	6 585 096
Ressources Affinor Inc.							
Options							
Adams, Tegan	5	O	2014-04-09 D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2500	
		M	2014-04-09 D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3500	100 000
Brusatore, Nicholas Gordon	4, 3	R	2014-04-14 D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.2500	
		M	2014-04-14 D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.4200	1 000 000
		R	2014-05-09 D	50 - Attribution d'options	250 000	0.4900	1 250 000
Dennison, John Gregory	5	O	2014-04-09 D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2500	
		M	2014-04-09 D	50 - Attribution d'options	100 000	0.3500	100 000
Ressources Algold Itée							
Options							
Seetaroo, Anisah Ummay Salma	4						
Medea capital	PI	O	2014-04-28 I	50 - Attribution d'options	80 000	0.2000	
		M	2014-05-28 I	50 - Attribution d'options	80 000	0.2000	80 000
Ressources Altai Inc.							
Actions ordinaires							
AU, Maria Pui-Ching	5	O	2014-05-27 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0650	1 618 350
		O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 000	0.0650	1 683 350
Ressources Appalaches inc.							
Options							
Brisson G., Ginette	5	O	2014-05-27 D	52 - Expiration d'options	(70 000)		350 000*
Doucet, Dominique	4	O	2014-05-27 D	52 - Expiration d'options	(275 000)		750 000
Ressources Monarques Inc.							
Actions ordinaires							
Lacoste, Jean-Marc	4, 5						
REER	PI	O	2014-05-30 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1200	3 025 000
Ressources Sirios Inc.							
Actions ordinaires							
Doucet, Dominique	4, 5	O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1000	672 660
Resverlogix Corp.							
Options							
Smith, Eldon	4	O	2014-05-26 D	46 - Contrepartie de services	15 000	0.6500	180 000
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST							
Deferred Units							
Brooks, Bonnie	4	O	2013-06-05 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-28 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 635	27.5100	3 635
Lastman, Dale Howard	4	O	2004-06-02 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-28 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 635	27.5100	3 635
Sallows, Sharon	4	O	2002-06-06 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-28 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 635	27.5100	3 635
Vanneste, Luc Andre	4	O	2013-07-30 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-28 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 635	27.5100	3 635
Winograd, Charles	4	O	2009-05-27 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-28 D	56 - Attribution de droits de souscription	3 635	27.5100	3 635
Options							
Robins, Jordan	5	O	2014-06-02 D	51 - Exercice d'options	(15 000)	21.1600	

Émetteur	Rela- Re-	État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion	tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié		ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit		tion				nominale		
		M	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	21.1600	647 500
		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	21.1600	
		M	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	21.1600	632 500
		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(18 750)	14.0600	
		M	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(18 750)	14.0600	613 750
		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	19.0600	
		M	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(37 500)	19.0600	576 250
Sonshine, Edward	4, 5	O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	18.0600	3 043 550
Waks, Frederic Allen	5	O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(26 400)	14.0600	1 430 114
		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	19.0600	1 330 114
<i>Parts de fiducie</i>								
Robins, Jordan	5	O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	15 000	21.1600	(35 872)
		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	15 000	21.1600	(20 872)
		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	18 750	14.0600	(2 122)
		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	37 500	19.0600	35 378
		O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(86 250)	27.6000	(50 872)
Sonshine, Edward	4, 5	O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	100 000	18.0600	97 180
		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	27.4600	(2 820)
Waks, Frederic Allen	5	O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 400)	27.4524	56 203
		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	27.5000	(43 797)
		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	26 400	14.0600	(17 397)
		O	2014-06-02	D	51 - Exercice d'options	100 000	19.0600	82 603
Rogers Communications Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Adams, Michael	5							
Employee Share Accumulation Plan	PI	O	2014-06-04	I	97 - Autre	5 430		8 025
<i>Deferred Share Units</i>								
Adams, Michael	5	O	2004-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-04	D	97 - Autre	81 036		81 036
<i>Options</i>								
Jojo, Linda P.	5	O	2014-06-02	D	50 - Attribution d'options	11 360		81 200
Pelley, Keith	7	O	2014-06-02	D	50 - Attribution d'options	20 130		128 382
Reid, James M.	5	O	2014-06-02	D	50 - Attribution d'options	9 560		78 380
Staffieri, Anthony	5	O	2014-06-02	D	50 - Attribution d'options	5 160		138 400
<i>Options (Performance)</i>								
Adams, Michael	5	O	2014-06-04	D	97 - Autre	(379 322)		200 410
<i>Performance Restricted Share Units</i>								
Adams, Michael	5	O	2004-04-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-04	D	97 - Autre	21 949		21 949
Jojo, Linda P.	5	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 560		29 060
Pelley, Keith	7	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 840		43 686
Reid, James M.	5	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 630		29 557
Staffieri, Anthony	5	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 530		52 195
<i>Restricted Share Units</i>								
Adams, Michael	5	O	2014-06-04	D	97 - Autre	(6 800)		0
Hooper, Dale Edward	5	O	2014-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 241
<i>Stock Appreciation Rights</i>								
Jojo, Linda P.	5	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 360		81 200
Pelley, Keith	7	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 130		128 382
Reid, James M.	5	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 560		78 380
Staffieri, Anthony	5	O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 160		138 400
<i>Stock Appreciation Rights (Performance)</i>								
Adams, Michael	5	O	2014-06-04	D	97 - Autre	(379 322)		200 410
RONA inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
RONA inc.	1	O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	21 100	10.8773	21 100

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(21 100)		0
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	23 300	10.9962	23 300
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(23 300)		0
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	18 200	10.9714	18 200
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	29 400	10.9960	29 400
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	(18 200)		0
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(29 400)		0
			O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 700	10.9948	6 700
			O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(6 700)		0
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	35 700	10.9997	35 700
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(35 700)		0
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	33 300	10.9457	33 300
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(33 300)		0
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	29 300	10.8785	29 300
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	(29 300)		0
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	33 800	10.9840	33 800
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(33 800)		0
			O	2014-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	1 297 000	10.9500	1 297 000
			O	2014-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	(1 297 000)		0
Route1 Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boensel, Mark Stephen	4		O	2012-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2012-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	74 250	0.0500	74 250*
Harris, Michael Deane	4		O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.0500	734 000
<i>Options</i>									
Brunetti, Brian Darryl	5		O	2014-06-02	D	50 - Attribution d'options	113 300		5 613 300
Busseri, Tony P	4		O	2014-06-03	D	50 - Attribution d'options	225 000	0.0500	10 225 000
Rubicon Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thomas, Bruce, Alexander	4		O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49 000	1.0800	529 000
			O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.0900	530 000
Scorpio Mining Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tocqueville Asset Management, L.P.	3								
TAM Separately Managed Accounts for Individuals and Institutions	PI		O	2011-01-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Tocq Gold Partners LP, Tocq Gold Offshore Fund Ltd., Tocq Gold Private Equity Master Fund, Ltd. & Managed Accounts	PI		M	2011-01-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M'	2011-01-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M''	2011-01-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 939 206
		R	O	2010-10-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(78 000)	0.8800	16 861 206
		R	O	2010-10-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(71 000)	0.8800	16 790 206
		R	O	2010-10-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(138 000)	0.8900	16 652 206
		R	O	2010-10-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(126 000)	0.8900	16 526 206
		R	O	2010-11-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.8600	16 486 206
		R	O	2010-11-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.8600	16 446 206
		R	O	2010-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 700)	1.1100	16 370 506
		R	O	2010-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(69 480)	1.1100	16 301 026
		R	O	2010-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	1.0400	16 241 026
		R	O	2010-12-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	1.0400	16 186 026
		R	O	2010-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 000)	1.0400	16 173 026
		R	O	2010-12-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	1.0400	16 161 026
		R	O	2010-12-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(138 100)	1.0000	16 022 926
		R	O	2010-12-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(126 500)	1.0000	15 896 426
		R	O	2010-12-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	1.0800	16 146 426
		R	O	2010-12-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.0800	16 196 426

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
	R	O		2010-12-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 000)	1.0200	16 165 426
	R	O		2010-12-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	1.0200	16 136 426
	R	O		2010-12-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.9700	16 111 426
	R	O		2010-12-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.9700	16 086 426
	R	O		2010-12-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(119 000)	0.9900	15 967 426
	R	O		2010-12-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(109 000)	0.9900	15 858 426
	R	O		2010-12-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 000)	0.9900	15 820 426
	R	O		2010-12-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 000)	0.9900	15 786 426
	R	O		2010-12-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 500)	0.9900	15 752 926
	R	O		2010-12-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 500)	0.9900	15 719 426
	R	O		2010-12-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.9900	15 717 926
	R	O		2010-12-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.9900	15 716 426
	R	O		2010-12-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(135 000)	0.9900	15 581 426
	R	O		2010-12-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(124 000)	0.9900	15 457 426
	R	O		2010-12-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 432)	0.9900	15 431 994
	R	O		2010-12-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 568)	0.9900	15 425 426
	R	O		2010-12-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	0.9900	15 396 426
	R	O		2010-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(193 600)	0.9900	15 202 826
	R	O		2010-12-31	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(176 800)	0.9900	15 026 026
	R	O		2011-01-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125 000)	0.9900	14 901 026
	R	O		2011-01-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(114 500)	0.9900	14 786 526
	R	O		2011-01-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	0.9900	14 784 626
	R	O		2011-01-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	0.9900	14 782 826
	R	O		2011-01-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(183 000)	1.0000	14 599 826
	R	O		2011-01-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(167 000)	1.0000	14 432 826
	R	O		2011-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 800)	0.9900	14 362 026
	R	O		2011-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64 700)	0.9900	14 297 326
	R	O		2011-02-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 600)	0.9900	14 212 726
	R	O		2011-02-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(77 300)	0.9900	14 135 426
	R	O		2011-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 400)	0.9900	14 092 026
	R	O		2011-02-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 600)	0.9900	14 052 426
	R	O		2011-02-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 300)	0.9900	14 000 126
	R	O		2011-02-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 700)	0.9900	13 952 426
	R	O		2011-02-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(171 600)	0.9900	13 780 826
	R	O		2011-02-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(156 700)	0.9900	13 624 126
	R	O		2011-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(143 000)	0.9900	13 481 126
	R	O		2011-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 000)	0.9900	13 351 126
	R	O		2011-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 600)	0.9900	13 327 526
	R	O		2011-02-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 400)	0.9900	13 306 126
	R	O		2011-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 100)	0.9900	13 298 026
	R	O		2011-02-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 400)	0.9900	13 290 626
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(432 997)	1.0300	12 857 629
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(362 001)	0.9900	12 495 628
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(137 999)	0.9900	12 357 629
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 371)	1.0000	12 312 258
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(204 629)	1.0000	12 107 629
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(331 603)	1.0300	11 776 026
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(338 420)	0.9900	11 437 606
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(143 668)	0.9900	11 293 938
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 912)	0.9900	11 276 026
	R	O		2011-03-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	1.0000	11 026 026
	R	O		2011-03-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	1.2000	10 526 026
	R	O		2011-03-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	1.1000	10 276 026
	R	O		2011-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(191 861)	1.1200	10 084 165
	R	O		2011-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(308 139)	1.1200	9 776 026
	R	O		2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	138 700	1.0000	9 914 726

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
	R	O		2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.0000	9 915 726
	R	O		2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	554 600	1.0000	10 470 326
	R	O		2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 600	1.0000	10 478 926
	R	O		2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 900	1.0000	10 589 826
	R	O		2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 100	1.0000	10 637 926
	R	O		2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 600	1.0000	10 702 526
	R	O		2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 900	1.2900	10 748 426
	R	O		2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	1.2900	10 749 026
	R	O		2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	198 500	1.2900	10 947 526
	R	O		2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	1.2900	10 950 626
	R	O		2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 600	1.2900	10 984 226
	R	O		2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 271	1.2900	11 001 497
	R	O		2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 400	1.2900	11 020 897
	R	O		2011-04-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400 000)	1.5700	10 620 897
	R	O		2011-04-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 100	1.5700	10 637 997
	R	O		2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 800	1.2000	10 692 797
	R	O		2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	1.2000	10 693 597
	R	O		2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	236 300	1.2000	10 929 897
	R	O		2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 700	1.2000	10 933 597
	R	O		2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 100	1.2000	10 973 697
	R	O		2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 029	1.2000	10 993 726
	R	O		2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 200	1.2000	11 016 926
	R	O		2011-07-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.7300	11 026 926
	R	O		2011-08-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.0500	10 976 926
	R	O		2011-08-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	1.9700	10 776 926
	R	O		2011-09-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	1.6900	10 526 926
	R	O		2011-09-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	1.6800	10 535 426
	R	O		2011-10-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(84 600)	1.9400	10 450 826
	R	O		2011-10-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 400)	1.9800	10 435 426
	R	O		2011-10-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.0200	10 385 426
	R	O		2011-10-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	110 000	2.1200	10 495 426
	R	O		2011-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	1.7300	10 395 426
	R	O		2011-11-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	1.7300	10 295 426
	R	O		2011-11-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(160 000)	1.6600	10 135 426
	R	O		2011-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	1.5400	10 095 426
	R	O		2011-12-07	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	2.0000	9 845 426
	R	O		2011-12-13	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	1.9200	9 645 426
	R	O		2011-12-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	1.8400	9 648 126
	R	O		2012-01-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	1.9600	9 651 626
	R	O		2012-01-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(105 000)	1.9200	9 546 626
	R	O		2012-01-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 370	1.9000	9 547 996
	R	O		2012-01-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	94 440	2.0700	9 642 436
	R	O		2012-01-26	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	104 930	2.0700	9 747 366
	R	O		2012-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.0300	9 647 366
	R	O		2012-03-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135 000	1.8600	9 782 366
	R	O		2012-03-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	1.7300	9 707 366
	R	O		2012-03-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	1.7300	9 632 366
	R	O		2012-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.6600	9 607 366
	R	O		2012-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.6600	9 582 366
	R	O		2012-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	1.6100	9 482 366
	R	O		2012-03-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	1.6100	9 382 366
	R	O		2012-04-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	0.9800	9 082 366
	R	O		2012-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 857)	0.9900	9 027 509
	R	O		2012-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 143)	0.9900	8 982 366
	R	O		2012-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(78 256)	0.9900	8 904 110
	R	O		2012-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 744)	0.9900	8 882 366

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
	R	O		2012-05-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	1.0500	8 682 366
	R	O		2012-05-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 792)	0.8300	8 651 574
	R	O		2012-05-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(69 208)	0.8300	8 582 366
	R	O		2012-06-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	66 100	0.7300	8 648 466
	R	O		2012-07-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 700	0.6400	8 654 166
	R	O		2012-07-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	54 000	0.6800	8 708 166
	R	O		2012-07-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 300	0.6400	8 723 466
	R	O		2012-07-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 400	0.6400	8 742 866
	R	O		2012-07-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	0.5100	8 817 866
	R	O		2012-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 900	0.5400	8 856 766
	R	O		2012-07-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	71 000	0.5800	8 927 766
	R	O		2012-08-15	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 500	0.5500	8 991 266
	R	O		2012-08-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	176 500	0.5900	9 167 766
	R	O		2012-08-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 670	0.9100	9 193 436
	R	O		2012-08-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 670	0.9100	9 219 106
	R	O		2012-08-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 380	0.8700	9 232 486
	R	O		2012-09-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.8600	9 182 486
	R	O		2012-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.0000	9 184 486
	R	O		2012-09-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	1.0000	9 190 486
	R	O		2012-09-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(349 400)	1.1200	8 841 086
	R	O		2012-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	1.2900	8 916 086
	R	O		2012-10-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	163 500	0.9900	9 079 586
	R	O		2012-10-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 236 500	1.1500	10 316 086
	R	O		2012-11-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 600	1.1600	10 341 686
	R	O		2012-11-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 400	1.0800	10 374 086
	R	O		2012-12-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	1.0000	10 371 586
	R	O		2013-01-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	1.0700	10 271 586
	R	O		2013-01-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	1.0900	10 196 586
	R	O		2013-02-08	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	0.9700	10 200 686
	R	O		2013-02-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.7500	10 150 686
	R	O		2013-03-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.7400	10 167 686
	R	O		2013-04-11	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.6100	10 142 686
	R	O		2013-04-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.5300	10 092 686
	R	O		2013-04-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.5100	10 042 686
	R	O		2013-04-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(64 600)	0.4800	9 978 086
	R	O		2013-04-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 400)	0.4800	9 958 686
	R	O		2013-04-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 200)	0.4800	9 935 486
	R	O		2013-04-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.4800	9 885 486
	R	O		2013-05-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	0.4400	9 825 486
	R	O		2013-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.4700	9 805 486
	R	O		2013-05-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 723)	0.4100	9 783 763
	R	O		2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 100)	0.3900	9 766 663
	R	O		2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 500)	0.3900	9 758 163
	R	O		2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 370)	0.3900	9 756 793
	R	O		2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 700)	0.3900	9 751 093
	R	O		2013-06-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 380)	0.3900	9 737 713
	R	O		2013-06-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62 000)	0.3800	9 675 713
	R	O		2013-06-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	0.3600	9 649 713
	R	O		2013-07-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 500	0.3600	9 692 213
	R	O		2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 300)	0.2900	9 680 913
	R	O		2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 700)	0.2900	9 672 213
	R	O		2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 900)	0.2900	9 655 313
	R	O		2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 100)	0.2900	9 642 213
	R	O		2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.2900	9 641 213
	R	O		2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	0.2900	9 640 613
	R	O		2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	0.2900	9 639 813

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
		R	O	2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.2900	9 637 813
		R	O	2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 700)	0.2900	9 635 113
		R	O	2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	0.2900	9 631 613
		R	O	2013-07-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	0.2900	9 625 613
		R	O	2013-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 600)	0.2900	9 600 013
		R	O	2013-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 100)	0.2900	9 572 913
		R	O	2013-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	0.1800	9 567 613
		R	O	2013-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 700)	0.1800	9 555 913
		R	O	2013-12-12	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 100)	0.1800	9 551 813
		R	O	2013-12-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 500)	0.2000	9 504 313
		R	O	2014-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(61 985)	0.3500	9 442 328
		R	O	2014-02-14	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(286 938)	0.3500	9 155 390
Tocqueville Gold Fund	PI		O	2011-01-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2011-01-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			16 699 542
		R	O	2011-03-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 272 120	1.0000	21 971 662
		R	O	2011-04-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 329 900	1.2900	24 301 562
		R	O	2011-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 366 857	1.2000	25 668 419
		R	O	2011-10-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	522 400	1.8800	26 190 819
SHAW COMMUNICATIONS INC.									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Kucharski, Chris	5								
ESPP	PI		O	2014-06-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			565
PIERCY, John Robert	5								
ESPP	PI		O	2014-06-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 258
Williams, Barbara Lynne	5								
Chris Dossett - RRSP	PI		O	2014-06-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			600
<i>Directors' Deferred Share Units (DDSU)</i>									
Green, Richard R.	4		O	2014-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	330	24.8500USD	30 219
Haverstock, Lynda	4		O	2014-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	191	26.9600	25 598
Keating, Gregory John	4		O	2014-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	318	26.9500	32 061
Pew, Paul Kenneth	4		O	2014-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	497	26.9500	51 037
Royer, Jeffrey	4		O	2014-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	399	26.9600	55 804
Weatherill, Sheila Christine	4		O	2014-05-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	295	26.9500	25 264
<i>Options</i>									
Kucharski, Chris	5		O	2014-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			52 500
PIERCY, John Robert	5		O	2014-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			30 000
Williams, Barbara Lynne	5		O	2014-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			70 000
Sierra Wireless, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schieler, August Daniel	7		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	21.1518	16 377
Silver Standard Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
TOMSETT, PETER WILLIAM	4		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.9700	20 000
<i>Options</i>									
DeCooman, Jr., W. John	5		O	2014-06-01	D	50 - Attribution d'options	29 472	7.2600	171 460
Martin, Gregory John	5		O	2014-06-01	D	50 - Attribution d'options	15 760	7.2600	297 610
Stark-Anderson, Kelly Elizabeth	5		O	2014-06-01	D	50 - Attribution d'options	11 505	7.2600	61 505
<i>Restricted Share Units (Cash Settled)</i>									
DeCooman, Jr., W. John	5		O	2009-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 129	7.2600	6 129

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Martin, Gregory John	5		O	2012-01-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 278	7.2600	3 278
Stark-Anderson, Kelly Elizabeth	5		O	2014-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 393	7.2600	2 393
Silver Wheaton Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carpenter, Bradley William	7		O	2010-06-21	D	51 - Exercice d'options	4 000	10.8800USD	4 150
		R	O	2010-06-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	20.7500USD	150
Tatarkin, Nikola	5		O	2011-09-02	D	51 - Exercice d'options	11 000	12.6000	14 000
		R	O	2011-09-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	40.0000	3 000
<i>Options</i>									
Carpenter, Bradley William	7		O	2010-06-21	D	51 - Exercice d'options	(4 000)	10.8800USD	75 000
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)	42.5700USD	32 200
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(4 800)	35.1000USD	27 400
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(7 400)	33.9800USD	20 000
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)	31.2000USD	0
Tatarkin, Nikola	5		O	2011-09-02	D	51 - Exercice d'options	(11 000)	12.6000	121 000
<i>Parts Performance Shares</i>									
Bernardi, Curzio Domenico	5		O	2014-05-30	D	97 - Autre	337		54 152
Brown, Gary Duncan	5		O	2014-05-30	D	97 - Autre	337		54 152
Carpenter, Bradley William	7		O	2014-04-23	D	97 - Autre	(3 000)		0
Charpentier, Bettina Joan	5		O	2014-05-30	D	97 - Autre	114		18 414
Drouin, Patrick Eugene	5		O	2014-05-30	D	97 - Autre	176		28 390
Hodaly, Haytham Henry	5		O	2014-05-30	D	97 - Autre	310		49 645
Smallwood, Randy	5		O	2014-05-30	D	97 - Autre	907		145 436
Tatarkin, Nikola	5		O	2014-05-30	D	97 - Autre	198		31 805
SILVERCORP METALS INC.									
<i>Options</i>									
Kong, David TokPay	4		O	2014-05-29	D	50 - Attribution d'options	30 000	1.7800	135 000*
Société DH (Anciennement Société Davis + Henderson)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caldwell, David Alan	7		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	300	18.4900	6 400
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	32.6200	6 100
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	700	18.4900	6 800
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	32.6300	6 100
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	400	32.6400	
		M	O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	400	18.4900	6 500
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	32.6400	6 100
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	2 600	18.4900	8 700
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	32.6500	6 100
<i>Options</i>									
Caldwell, David Alan	7		O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(300)		83 214
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(700)		82 514
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(400)		82 114
			O	2014-05-28	D	51 - Exercice d'options	(2 600)		79 514
Stakeholder Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Leach, Raymond Francis Royal	4		O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2300	1 708 888*
			O	2014-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 000	0.2250	1 772 888*
Stella-Jones Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Armstrong, John Frederick Cunningham	6		O	2014-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(750)	30.0400	10 250
			O	2014-05-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	750	30.1000	11 000
Bunze, George J.	4		O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	29.2150	37 100
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	29.2075	36 700
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.1620	35 700

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	29.1229	35 000
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.2400	34 000
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	29.2050	33 400
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	29.1929	32 700
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	29.1186	32 000
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.1080	31 000
Murray, Gordon	5		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	2 400	6.0100	2 400
<i>Options</i>									
Murray, Gordon	5		O	2014-06-03	D	51 - Exercice d'options	(2 400)	6.0100	2 400
Storm Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wierzba, P. Grant	4		O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	5.1000	233 638
Stornoway Diamond Corporation									
<i>Droits de souscription Privately Placed</i>									
Ressources Québec inc.	3		O	2014-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			142 857 142
Summit Industrial Income REIT									
<i>Parts de fiducie</i>									
Catford, Michael Anthony John	5		O	2014-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Suncor Energy Inc.	1		O	2014-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	36 900	42.3700	36 900
			O	2014-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	(36 900)		0
			O	2014-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	73 500	42.9000	73 500
			O	2014-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	(73 500)		0
			O	2014-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	73 300	43.0500	73 300
			O	2014-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	(73 300)		0
			O	2014-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	72 500	43.4800	72 500
			O	2014-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(72 500)		0
			O	2014-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	72 500	43.2400	72 500
			O	2014-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(72 500)		0
			O	2014-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	73 100	42.8900	73 100
			O	2014-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	(73 100)		0
			O	2014-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	74 600	41.8600	74 600
			O	2014-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(74 600)		0
			O	2014-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	73 500	42.6600	73 500
			O	2014-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(73 500)		0
			O	2014-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	72 900	42.9400	72 900
			O	2014-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(72 900)		0
			O	2014-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	72 700	43.1200	72 700
			O	2014-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	(72 700)		0
			O	2014-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	73 300	42.7300	73 300
			O	2014-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	(73 300)		0
			O	2014-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	42.4200	73 800
			O	2014-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(73 800)		0
			O	2014-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	74 000	42.2900	74 000
			O	2014-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(74 000)		0
			O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	74 300	42.1400	74 300
			O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(74 300)		0
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	74 300	42.2300	74 300
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	(74 300)		0
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	73 800	42.6000	73 800
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	(73 800)		0
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	73 700	42.5200	73 700
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	(73 700)		0
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	74 700	41.8300	74 700
			O	2014-05-27	D	38 - Rachat ou annulation	(74 700)		0

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	41.7500	150 000
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		0
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	150 000	41.7800	150 000
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		0
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	149 900	41.6900	149 900
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(149 900)		0
Superior Plus Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bingham, Wayne Mitchell	5		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	13.4500	241 724
Bissell, Eugene V.N.	4		O	2014-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 572
Supremex Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Paradis, Dany	4		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.5500	4 800
			O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.6000	2 800
			O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 800)	2.6000	0
Supremex Inc	1		O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	600	2.5000	600
			O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	(600)		0
Tanager Energy Inc. (formerly Ressources MGold inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Squarek, John Edward	4, 5		O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500		9 652 000*
Technologies Urbanimmersive Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Asselin, Jean	5		O	2014-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			11 000
Gestion Jean Asselin Inc.	PI		O	2014-05-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 026 909
<i>Options</i>									
Asselin, Jean	5		O	2014-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 500
TELUS Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
TELUS Corporation	1		O	2014-05-01	D	38 - Rachat ou annulation	25 700	38.8300	181 700
			O	2014-05-02	D	38 - Rachat ou annulation	25 700	38.8000	142 300
			O	2014-05-05	D	38 - Rachat ou annulation	25 700	38.8800	103 000
			O	2014-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	25 600	38.9600	102 700
			O	2014-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	25 200	39.5600	102 200
			O	2014-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	25 200	39.6500	101 700
			O	2014-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	25 100	39.6900	101 100
			O	2014-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	500 000	38.1600	575 500
			O	2014-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	24 800	40.2900	75 100
			O	2014-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	24 800	40.2600	74 700
			O	2014-05-15	D	38 - Rachat ou annulation	24 600	40.5500	74 200
			O	2014-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	24 500	40.7200	98 700
			O	2014-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	500 000	38.6700	573 900
			O	2014-05-21	D	38 - Rachat ou annulation	24 400	40.8400	73 500
			O	2014-05-22	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	41.5500	72 900
			O	2014-05-23	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	41.6200	72 400
			O	2014-05-26	D	38 - Rachat ou annulation	500 000	39.7900	572 400
			O	2014-05-28	D	38 - Rachat ou annulation	48 300	41.3500	72 300
			O	2014-05-29	D	38 - Rachat ou annulation	24 300	41.3500	72 600
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	24 200	41.2200	96 800
			O	2014-05-06	D	38 - Rachat ou annulation	(25 700)		77 000
			O	2014-05-07	D	38 - Rachat ou annulation	(25 700)		76 500
			O	2014-05-08	D	38 - Rachat ou annulation	(25 700)		76 000
			O	2014-05-09	D	38 - Rachat ou annulation	(25 600)		75 500
			O	2014-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(25 200)		550 300
			O	2014-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(25 200)		49 900
			O	2014-05-14	D	38 - Rachat ou annulation	(25 100)		49 600
			O	2014-05-12	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		50 300

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-16 D	38	- Rachat ou annulation	(24 800)		73 900
	O	2014-05-20 D	38	- Rachat ou annulation	(24 800)		549 100
	O	2014-05-21 D	38	- Rachat ou annulation	(24 600)		48 900
	O	2014-05-22 D	38	- Rachat ou annulation	(24 500)		48 400
	O	2014-05-20 D	38	- Rachat ou annulation	(500 000)		49 100
	O	2014-05-26 D	38	- Rachat ou annulation	(24 400)		548 000
	O	2014-05-27 D	38	- Rachat ou annulation	(24 000)		24 000
	O	2014-05-28 D	38	- Rachat ou annulation	(24 000)		48 300
	O	2014-05-26 D	38	- Rachat ou annulation	(500 000)		48 000
	O	2014-05-01 D	38	- Rachat ou annulation	(65 100)		116 600
	O	2014-05-02 D	38	- Rachat ou annulation	(65 000)		77 300
	O	2014-05-05 D	38	- Rachat ou annulation	(25 900)		77 100
Restricted Share Units							
Fuller, David	5	O	2014-05-30 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 660	41.4400	55 832
TeraGo Inc.							
<i>Performance Share Units</i>							
Thorburn, Ian	5	O	2014-05-28 D	38 - Rachat ou annulation	(5 769)		0
TerraVest Capital Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
PELLERIN, CHARLES	3						
9202-2599 Quebec Inc	PI	O	2014-06-03 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 707	5.8900	1 900 000
Société Alexco S.E.N.C.	PI	O	2013-02-15 I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-02 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	6.0900	300 000
The Descartes Systems Group Inc.							
<i>Restricted Stock Unit - Cash-settled</i>							
Diederik, Raimond	5	O	2014-05-31 D	97 - Autre	(1 790)		7 678
Gardner, Edward James	5	O	2014-05-31 D	97 - Autre	(2 173)		9 704
Jones, Christopher	5	O	2014-05-31 D	97 - Autre	(660)		15 711
		O	2014-05-31 D	97 - Autre	(2 741)		12 970
Pagan, John Scott	7, 5	O	2014-05-31 D	97 - Autre	(2 117)		7 116
Ratza, Stephanie Lynn	5	O	2014-05-30 D	97 - Autre	(1 583)	15.6000	5 591*
Ryan, Edward	5	O	2014-05-31 D	97 - Autre	(1 440)		8 645
Wood, Kenneth Edward	5	O	2014-05-31 D	97 - Autre	(862)		5 728
Thérapeutique Knight Inc.							
<i>Options</i>							
Kadanoff, Jeffrey Lorne	5	O	2014-02-28 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-02 D	50 - Attribution d'options	85 000		85 000
theScore, Inc.							
<i>Actions à droit de vote subalterne - Class A</i>							
Levy, John S.	4, 5, 3						
John Levy Family Holdings Ltd.	PI	O	2012-10-19 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	51 598 099	0.3000	51 598 099
Levfam Holdings Ltd.	PI	O	2014-05-30 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(51 598 099)	0.3000	135 500
<i>Actions spéciales - Voting</i>							
Levy, John S.	4, 5, 3						
John Levy Family Holdings Ltd.	PI	O	2012-10-19 C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-30 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 566	0.3000	5 566
Levfam Holdings Ltd.	PI	O	2014-05-30 C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 566)	0.3000	0
Thompson Creek Metals Company Inc.							
<i>Droits Restricted Share Units</i>							
Giardini, Anne	4	O	2014-05-26 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-26 D	56 - Attribution de droits de souscription	18 207		18 207
<i>Options</i>							
Giardini, Anne	4	O	2014-05-26 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-26 D	50 - Attribution d'options	50 000		50 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Thomson Reuters Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
The Woodbridge Company Limited	3								
Thomfam Nominees	PI		O	2014-05-29	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 330)	37.7600	455 911 262
			O	2014-05-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 330	37.8000	455 914 592
Tim Hortons Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hardman, Stephanie	7, 5		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	59.5600	415
<i>Options (stock appreciation rights may/may not be granted in tandem)</i>									
McMullen, David H.	7, 5		O	2014-05-27	D	51 - Exercice d'options	(2 537)	45.7600	14 554
Nadeau, Michael G.	7, 5		O	2014-05-26	D	51 - Exercice d'options	(1 268)	45.7600	18 112
Nowlan, Peter	5		O	2014-05-21	D	50 - Attribution d'options	21 739	59.9600	
			M	2014-05-21	D	50 - Attribution d'options	22 123	58.9500	22 123
<i>Performance Share Units (PSU)</i>									
Nowlan, Peter	5		O	2014-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 504	59.9600	
			M	2014-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 633	58.9500	7 633
<i>Restricted Stock Units</i>									
Nowlan, Peter	5		O	2014-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 003	59.9600	
			M	2014-05-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 089	58.9500	5 089
Titanium Corporation Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Kadey, Moss	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 078	1.7900	62 093
Macdonald, David Charles Wray	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	697	1.7900	60 712
Macpherson, Malcolm Hugh	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	921	1.7900	60 936
Pridham, Gordon E.	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	697	1.7900	60 712
Sangster, Brant G.	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	697	1.7900	60 712
Slavens, Eric W.	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	697	1.7900	60 712
Toromont Industries Ltd.									
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>									
Chisholm, Jeffrey Scott	4		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	26.6800	7 072*
Cranston, Cathryn Elizabeth	4		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	26.6800	3 034*
Franklin, Robert	4		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	26.6800	26 418*
GALLOWAY, DAVID ALEXANDER	4		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	26.6800	44 431*
Hill, Wayne S.	4, 5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	26.6800	4 051*
McCallum, John S.	4		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	26.6800	4 051*
Ogilvie, Robert M.	4, 5		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 054	26.6800	32 258*
Rethy, Katherine Anne	4		O	2014-05-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	609	26.6800	3 034*
Total Energy Services Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Total Energy Services Inc	1		O	2014-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	21.4585	44 600
			O	2014-05-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	21.3949	49 500
			O	2014-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	21.4508	54 300
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		14 300
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	21.4212	19 300
			O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	21.3910	24 300
ITF Employee Plan	PI		O	2014-05-30	I	38 - Rachat ou annulation	(16 000)		2 500
Touchstone Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Baay, Paul Raymond	4, 5		O	2014-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	894 369		
			M	2014-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	847 241		847 241
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 000)	0.9000	834 241
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.9100	857 241
Brown, Todd Jason	5		O	2014-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 047
Budau, Christopher Scott	5		O	2014-05-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
		O	2014-05-20 D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	41 039		41 039
Shipka, James	5	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-20 D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	57 208		57 208
<i>Droits Incentives</i>							
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000	0.0500	100 000
Mitzel, Trevor	4	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000	0.0500	150 000
<i>Options</i>							
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	600 000	0.8900	600 000
Brown, Todd Jason	5	O	2014-05-20 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	337 500	0.8900	337 500
Budau, Christopher Scott	5	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	315 000	0.8900	315 000
Hatzinikolas, Andrea	5	O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	50 000	0.8900	50 000
McKINNON, KENNETH RICHARD	4	O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	130 000	0.8900	183 750
Mervold, Dwight Bernard	5	O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	294 000	0.8900	444 000
Mitzel, Trevor	4	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	120 000	0.8900	120 000
Ruttan, Corey Christopher	4, 5	O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	120 000	0.8900	160 000
Shipka, James	5	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	315 000	0.8900	315 000
Smith, Richard Gregg	4	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	130 000	0.8900	130 000
Valentine, Thomas	5	O	2014-05-13 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-06-03 D	50 - Attribution d'options	50 000	0.8900	50 000
Tourmaline Oil Corp.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Blakely, Robert William	4						
Kristin Blakely-Kozman	PI	O	2014-06-02 C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 900	68.1500	42 900
Ruby Capital Corporation	PI	O	2014-06-02 C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 900	68.1500	77 900
Bush, Allan Joseph	5	O	2014-06-02 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 000	68.1500	242 648
Kirker, William Scott	5						
Anne Louise Kirker	PI	O	2014-06-02 C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 000	68.1500	196 850
MacDonald, Andrew B.	4	O	2014-06-02 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000	68.1500	65 000
Riddell, Clayton H.	4						
Warner Investment Holdings Ltd.	PI	O	2014-06-02 I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	68.1500	100 000
Robinson, Brian	5	O	2014-06-02 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 500	68.1500	649 543
Karen Kirker	PI	O	2014-06-02 C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500	68.1500	161 250
Rose, Mike	5	O	2014-06-02 D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000	68.1500	10 607 426
TransForce Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
TransForce Inc.	1	O	2014-05-20 D	38 - Rachat ou annulation	72 800	22.9000	72 800
		O	2014-05-21 D	38 - Rachat ou annulation	37 500	22.9980	110 300

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-05-23 D	38	- Rachat ou annulation	64 400	22.9700	174 700
	O	2014-06-02 D	38	- Rachat ou annulation	(174 700)		0
TransGlobe Energy Corporation							
<i>Débetures convertibles TGL.DB</i>							
Gress, Albert	5	O	2014-06-03 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 50 000.00)	48250.0000	\$ 0.00
Trican Well Service Ltd.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Browne, David James	5						
RRSP of David Browne	PI	O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	16.1450	3 300
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>							
Wichuk, Randal Bernard	2	O	2014-05-22 D	59 - Exercice au comptant	37	15.6800	
		M	2014-05-22 D	59 - Exercice au comptant	(37)	15.6800	10 384
		O	2014-05-22 D	59 - Exercice au comptant	815	15.6800	
		M	2014-05-22 D	59 - Exercice au comptant	(778)	15.6800	9 606
True North Commercial Real Estate Investment Trust							
<i>Parts de fiducie</i>							
True North Commercial Real Estate Investment Trust	1	O	2014-05-07 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 500	6.5500	1 500
		O	2014-05-08 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 500	6.5900	3 000
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		0
TSO3 inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Deschamps, Benoît	5	O	2014-06-02 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 830	0.5700	62 861
Tuscany Energy Ltd.							
<i>Actions ordinaires</i>							
TUSCANY ENERGY LTD., TUSCANY ENERGY LTD.	1	O	2014-05-30 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3000	10 000
		O	2014-05-30 D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	0.3000	0
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Mirovsky, Pavel	5	O	2014-06-02 D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	131.2486USD0	
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>							
Farmer, Ron	4	O	2014-05-28 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 866	130.8300USD19 064	
Goggins, Colleen	4	O	2014-05-20 D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2014-05-23 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 866	130.8300USD2 866	
Ingram, Robert A.	4	O	2014-05-23 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 866	130.8300	59 870
Melas-Kyriazi, Theo	4	O	2014-05-23 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 866	130.8300USD76 530	
Power, Robert Noel	4	O	2014-05-23 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 866	130.8300USD7 888	
Provencio, Norma Ann	4	O	2014-05-23 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 866	130.8300USD52 658	
Stevenson, Katharine Berghuis	4	O	2014-05-23 D	56 - Attribution de droits de souscription	2 866	130.8300USD7 888	
Velan Inc.							
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>							
Kernaghan, Edward James	3						
Kernwood Limited	PI	O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	19.0000	940 300
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	19.0200	939 400
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	19.0100	939 300
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	19.2500	939 200
		O	2014-05-28 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	19.2600	939 100
Smith, Andrew	5						
RRSP	PI	O	2014-05-29 I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	19.0000	2 500
Velan Inc.	1	O	2014-05-26 D	38 - Rachat ou annulation	500	17.5000	500
		O	2014-05-26 D	38 - Rachat ou annulation	500	17.9500	1 000
Veresen Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
King, Kevan Scott	5						

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
BMO Nesbitt Burns	PI	O	2014-05-27	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	259.6600	3 226
BMO Nesbitt Burns RRSP	PI	O	2014-05-27	I 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	15.2744	2 654
Victory Nickel Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Nuinsco Resources Limited	3	O	2014-05-27	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(474 000)	0.0600	58 338 615
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500 000)	0.0650	57 838 615
Vicwest Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
IKO Enterprises Ltd	3	O	2014-05-30	D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		M	2014-05-27	D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		M'	2014-05-27	D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 784 900
Koschitzky, Saul	3	O	2014-05-27	D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 300
BINAH Charitable Foundation	PI	O	2014-05-27	C 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
DAAT Charitable Foundation	PI	O	2014-05-27	C 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Henry Koschitzky	PI	O	2014-05-27	C 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 500
IKO Enterprises Ltd.	PI	O	2014-05-27	C 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 784 900
ISH Capital Inc.	PI	O	2014-05-27	C 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			26 400
Israel Koschitzky Family Charitable Foundation	PI	O	2014-05-27	C 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
West Fraser Timber Co. Ltd.							
<i>Actions ordinaires</i>							
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	O	2014-06-02	D 38 - Rachat ou annulation	10 000	48.7265	10 000
		O	2014-06-03	D 38 - Rachat ou annulation	10 000	48.7000	20 000
		O	2014-05-28	D 38 - Rachat ou annulation	(132 100)		0
Western Forest Products Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Brookfield Special Situations Management Limited	3						
CDS & Co	PI	R	O	2014-05-22	C 15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(253 000)	1.6000
			O	2014-05-29	C 15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(35 000)	1.6000
			O	2014-05-30	C 15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(50 000)	1.6000
			O	2014-06-02	C 90 - Changements relatifs à la propriété	3 629 380	
Cede & Co	PI	O	2014-06-02	C 90 - Changements relatifs à la propriété	(3 629 380)		0
WestJet Airlines Ltd.							
<i>Actions ordinaires - Voting</i>							
Beddoe, Clive	5	O	2014-05-27	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	24.2900	658 660
		O	2014-05-28	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	24.2500	623 660
		O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	24.5500	583 660
		O	2014-06-02	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	24.3600	523 660
		O	2014-06-03	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	24.7400	483 660
Saretsky, Gregg Albert	5	O	2014-05-29	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	24.3500	103 134
Westshore Terminals Investment Corporation							
<i>Actions ordinaires</i>							
Canfield, Brian	4	O	2014-06-02	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	33.0400	4 100
Whitecap Resources Inc.							
<i>Actions ordinaires</i>							
Armstrong, Joel Maxwell	5	O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	16 666	6.1300	178 731
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	33 333	5.6100	212 064
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	16 666	6.2300	228 730
		O	2014-05-30	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	14.9100	222 530
		O	2014-05-30	D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 465)	14.9000	162 065
<i>Options</i>							
Armstrong, Joel Maxwell	5	O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	(16 666)		108 334
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	(33 333)		75 001
		O	2014-05-29	D 51 - Exercice d'options	(16 666)		58 335
<i>Performance Awards</i>							

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Armstrong, Joel Maxwell	5		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 000		158 000
Christensen, Daniel James	5		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 000		158 000
Dunlop, Darin Roy	5		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 000		158 000
Fagerheim, Grant Bradley	4, 5		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	108 000		288 000
Fletcher, Gregory Scott	4		O	2014-06-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 000		
			M	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000*
Kang, Thanh Chan	5		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	70 000		190 000
Lebsack, Peter Gary	5		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	52 000		142 000
McNamara, Glenn	4		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000
Mombourquette, David Michael	5		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	58 000		158 000
Mullen, Murray Kenneth	4		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000
Nikiforuk, Stephen Curtis	4		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000
Stickland, Kenneth	4		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000
Zawalsky, Grant A.	4		O	2014-06-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 000		10 000
Wi-LAN Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
McEwan, Michael Shaun	5		O	2014-06-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	3.3900	66 000
Skippen, James	4, 5								
Pamela Skippen	PI		O	2014-05-30	I	51 - Exercice d'options	50 000	1.8800	56 100
PJ Realty Inc.	PI		O	2014-06-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.3900	544 100
<i>Options Warrants</i>									
Skippen, James	4, 5		O	2014-05-30	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	1.8800	1 970 000
WPT Industrial Real Estate Investment Trust									
<i>Deferred Unit</i>									
Arkema, Milo Dwight	4		O	2014-05-27	D	46 - Contrepartie de services	5 028		6 680
Cimino, Matthew James	5		O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		30 738
Frederiksen, Scott	4, 5		O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 000		40 985
Heieie, Dennis Grant	5		O	2014-05-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 000		30 738
Kavanagh, Sarah Baldwin	4		O	2014-05-27	D	46 - Contrepartie de services	5 066		6 811
Rosenbaum, Harry	4		O	2014-05-27	D	46 - Contrepartie de services	4 711		6 492
Silberstein, Andrew	4		O	2014-05-27	D	46 - Contrepartie de services	4 748		6 345
Swanson, Charles	4		O	2014-05-27	D	46 - Contrepartie de services	5 344		7 144
Wolf, Robert Thomas	4		O	2014-05-27	D	46 - Contrepartie de services	7 528		9 684
<i>Options</i>									
Cimino, Matthew James	5		O	2014-05-27	D	50 - Attribution d'options	50 000		110 000
Frederiksen, Scott	4, 5		O	2014-05-27	D	50 - Attribution d'options	100 000		220 000
Heieie, Dennis Grant	5		O	2014-05-27	D	50 - Attribution d'options	50 000		110 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Arkema, Milo Dwight	4								
IRA	PI		O	2014-05-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	9.7850USD	3 000
Milo D. Arkema Revocable Trust U/D/A 06-16-06	PI		O	2013-04-26	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	9.7900USD	800
Xebec Adsorption Inc.									
<i>Options</i>									
Beckett, William K.	4		O	2014-05-29	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1400	605 337
Bédard, Jean	4		O	2014-05-29	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1400	578 065
Yamana Gold Inc.									
<i>Options</i>									
Begeman, John A.	4		O	2014-05-29	D	52 - Expiration d'options	(8 000)		0
Graff, Richard P	4		O	2014-05-29	D	52 - Expiration d'options	(8 000)		0
Mars, Patrick James	4		O	2014-05-29	D	52 - Expiration d'options	(8 000)		0
Renzoni, Carl	4		O	2014-05-29	D	52 - Expiration d'options	(8 000)		0
Titato, Dino	4		O	2014-05-29	D	52 - Expiration d'options	(8 000)		0
Yellow Media Limitée									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Blundell, Jamie	5		O	2014-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			29
<i>Bons de souscription</i>									
Blundell, Jamie	5		O	2014-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			17
<i>Options</i>									
Andrews, Caroline	5		O	2014-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-02	D	50 - Attribution d'options	4 900	20.3304	
			M	2014-06-02	D	50 - Attribution d'options	4 900	20.3304	4 900
<i>Performance Share Unit</i>									
Andrews, Caroline	5		O	2014-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 098	20.3304	3 098
Blundell, Jamie	5		O	2014-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 306
<i>Restricted Share Unit</i>									
Andrews, Caroline	5		O	2014-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 229	20.3304	1 229
Blundell, Jamie	5		O	2014-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 293
Yieldplus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
YIELDPLUS Income Fund	1		O	2014-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	8.0100	84 683 694
			O	2014-05-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	7.9400	84 687 294
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 000)	7.9500	84 673 294
Zargon Oil & Gas Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burden, Leslie Edward	5		O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	137	9.1000	13 568
			O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	8.9580	13 613
			O	2014-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	130	9.5500	13 743
			O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	9.7290	13 816
			O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	44	9.6070	13 860
L Burden RRSP	PI		O	2014-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	9.1000	10 242
			O	2014-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	8.9580	10 311
			O	2014-05-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	56	9.5500	10 367
			O	2014-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	110	9.7290	10 477
			O	2014-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65	9.6070	10 542
Doetzel, Randolph John	5		O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	222	9.1000	468
			O	2014-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	211	9.5500	679
			O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	207	9.7290	886
			O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	9.6070	887
			O	2014-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(875)	9.3089	12
Dranchuk, Jason Brent	5		O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	9.1000	18 948
			O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	8.9580	19 036
			O	2014-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	127	9.5500	19 163

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde	
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant	
Initié				de l'opération	valeur			
Porteur inscrit					nominale			
				d'actionnnariat				
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	124	9.7290	19 287
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	84	9.6070	19 371
C Dranchuk - Registered	PI	O	2014-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	109	9.1000	8 842
		O	2014-04-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	58	8.9580	8 900
		O	2014-05-01	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	104	9.5500	9 004
		O	2014-05-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	102	9.7290	9 106
		O	2014-05-15	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	56	9.6070	9 162
Hansen, Craig Henry	4, 5	O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	201	9.1000	710 160
		O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	126	8.9580	710 286
		O	2014-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	192	9.5500	710 478
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	188	9.7290	710 666
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	121	9.6070	710 787
C Hansen - Registered	PI	O	2014-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	108	9.1000	582 733
		O	2014-04-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	68	8.9580	582 801
		O	2014-05-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	103	9.5500	582 904
		O	2014-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	101	9.7290	583 005
		O	2014-05-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	65	9.6070	583 070
Hustad, Christopher Michael	5	O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	203	9.1000	15 183
		O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	90	8.9580	15 273
		O	2014-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	193	9.5500	15 466
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	190	9.7290	15 656
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	87	9.6070	15 743
Janjua, Pete Hardeep Singh	5	O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	209	9.1000	9 139
		O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	60	8.9580	9 199
		O	2014-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	199	9.5500	9 398
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	195	9.7290	9 593
		O	2014-05-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	59	9.6070	9 652
Kergan, Brian	5	O	2014-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnnariat	142	9.1000	53 323

Émetteur	Rela- Re- État	Date	Emp-	Opération	Nombre de	Prix	Solde
Titre	tion tard opé-	de	rise	Description	titres ou	unitaire	courant
Initié	ra-	l'opération		de l'opération	valeur		
Porteur inscrit	tion				nominale		
	O	2014-04-15 D		d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	88	8.9580	53 411
	O	2014-05-01 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	135	9.5500	53 546
	O	2014-05-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	133	9.7290	53 679
	O	2014-05-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	9.6070	53 764
B Kergan - Registered	PI	O	2014-04-15 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	9.1000	29 143
	O	2014-04-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	59	8.9580	29 202
	O	2014-05-01 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	90	9.5500	29 292
	O	2014-05-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	89	9.7290	29 381
	O	2014-05-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	9.6070	
	M	2014-05-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	9.6070	29 438
Lee, Kevin Chin Yu	5	O	2014-04-15 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	203	9.1000	3 781
	O	2014-04-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	8.9580	3 804
	O	2014-05-01 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	193	9.5500	3 997
	O	2014-05-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	190	9.7290	4 187
	O	2014-05-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	9.6070	4 211
T Lee - Registered	PI	O	2014-04-15 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111	8.9580	16 526
	O	2014-05-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	104	9.6070	16 630
Moriyama, Robert Todd	5	O	2014-04-15 D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	9.1000	12 010
	O	2014-04-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	79	8.9580	12 089
	O	2014-05-01 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	9.5500	12 192
	O	2014-05-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	9.7290	12 293
	O	2014-05-15 D		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	9.6070	12 368
R Moriyama - Registered	PI	O	2014-04-15 I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	108	9.1000	4 774
	O	2014-04-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	31	8.9580	4 805
	O	2014-05-01 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	9.5500	4 908
	O	2014-05-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101	9.7290	5 009
	O	2014-05-15 I		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	9.6070	5 039

Restricted Share Awards

Émetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Harrison, K. James	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 300		18 600*
Kitagawa, Kyle	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 200		13 000
Merritt, Geoffrey Craig	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 200		13 000
Peplinski, James	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 200		13 000
Zawalsky, Grant A.	4		O	2014-05-31	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 200		13 000
Zenith Epigenetics Corp.									
<i>Options</i>									
Smith, Eldon	4		O	2014-05-26	D	46 - Contrepartie de services	35 000	0.4100	
			M	2014-05-26	D	46 - Contrepartie de services	35 000	0.4500	200 000

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Depuis le 1^{er} novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié est passé à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de cinq jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Bertram, James Vance	Keyera Corp.	2014-05-29	2014-06-04	AB
Brookfield Special Situations Management Limited	Western Forest Products Inc.	2014-05-22	2014-06-02	BC
Brown, David	Input Capital Corp.	2013-12-01	2014-05-29	ON
Brusatore, Nicholas Gordon	Ressources Affinor Inc.	2014-05-09	2014-05-28	QC
C.T.C. Dealer Holdings Limited	La Societe Canadian Tire Limitee	2014-05-26	2014-06-02	ON
Carpenter, Bradley William	Silver Wheaton Corp.	2010-06-21	2014-06-02	BC
Chamberland, Pierre	Morneau Shepell Inc.	2013-05-17	2014-06-02	ON
Clark, Richard Peter	Energie RB Inc.	2014-05-21	2014-06-02	BC
	Energie RB Inc.	2014-05-21	2014-06-02	BC
Commons, Michael	Altus Group Limited	2014-05-20	2014-05-29	ON
Copeland, Clare Robert	Chesswood Group Limited	2014-05-27	2014-06-03	ON
Efromovich, German	Pacific Rubiales Energy Corp.	2014-01-27	2014-06-03	ON
Element, Martyn	A.I.S. Resources Limitee	2014-04-28	2014-05-30	BC
Estey, James	PrairieSky Royalty Ltd.	2014-05-29	2014-06-04	AB
Firestone, Theresa Sheila	Merus Labs International Inc.	2014-05-26	2014-06-02	BC
Gardiner, Stuart James	Goldcorp Inc.	2014-05-09	2014-05-29	BC
Goldhar, Mitchell	Calloway Real Estate Investment Trust	2014-05-29	2014-06-04	ON
	Calloway Real Estate Investment Trust	2014-05-29	2014-06-04	ON
	Calloway Real Estate Investment Trust	2014-05-29	2014-06-04	ON
	Calloway Real Estate Investment Trust	2014-05-29	2014-06-04	ON

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
Hepworth, Lorne	Input Capital Corp.	2013-12-01	2014-05-29	ON
Hooks, John Michael	PHX Energy Services Corp.	2014-05-07	2014-06-02	AB
Laidley, David Howard	Input Capital Corp.	2013-12-01	2014-05-29	ON
Lang, Gregory Anthony	NovaCopper Inc.	2014-02-12	2014-05-30	BC
Levings, Stuart Kendrick	Genworth MI Canada Inc.	2014-05-23	2014-05-29	ON
MacNeill, Tom	Anthem Resources Incorporated (formerly Virginia Energy Resources Inc.)	2014-05-22	2014-05-29	BC
Meilleur, Jean-Francois	Corporation Éléments Critiques	2014-05-28	2014-06-03	QC
Mutti, Rajbir	Great Canadian Gaming Corporation	2014-05-28	2014-06-03	BC
Newall, G. Clive	First Quantum Minerals Ltd	2014-05-29	2014-06-04	BC
Pelletier, Claude	Les Ressources Komet Inc.	2014-05-22	2014-06-04	QC
Perrault, Nikolas	Colt Resources Inc.	2014-05-14	2014-05-28	QC
	Colt Resources Inc.	2014-05-14	2014-05-28	QC
	Colt Resources Inc.	2014-05-16	2014-05-28	QC
	Colt Resources Inc.	2014-05-22	2014-05-28	QC
Phelps, Gerald Ross	Imaflex Inc.	2014-03-10	2014-05-28	QC
Proulx, André	Exploration Khalkos Inc.	2014-02-27	2014-06-01	QC
Ptasznik, Michael Steven	Groupe TMX Limitee	2014-05-23	2014-05-29	ON
Smith, Kiriaki	A.I.S. Resources Limitee	2014-04-28	2014-05-30	BC
Smith, Matthew Rutledge	Bauer Performance Sports Ltd.	2014-05-22	2014-05-30	ON
Tatarkin, Nikola	Silver Wheaton Corp.	2011-09-02	2014-05-28	BC
Tocqueville Asset Management, L.P.	Scorpio Mining Corporation	2010-10-22	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-10-22	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-10-29	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-10-29	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-11-01	2014-05-28	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Scorpio Mining Corporation	2010-11-01	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-07	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-07	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-08	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-08	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-09	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-09	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-13	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-13	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-13	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-13	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-17	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-17	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-20	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-20	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-21	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-21	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-22	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-22	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-29	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-29	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-30	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-30	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-30	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-31	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2010-12-31	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-01-04	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-01-04	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-01-05	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-01-05	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-01-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-01-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-08	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-08	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-09	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-09	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-17	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-17	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-02-18	2014-05-28	BC

[illegible]

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Scorpio Mining Corporation	2011-05-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-05-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-07-13	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-08-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-08-24	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-09-26	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-09-29	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-10-11	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-10-12	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-10-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-10-24	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-10-28	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-11-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-11-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-11-18	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-11-21	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-12-07	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-12-13	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2011-12-15	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-01-18	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-01-18	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-01-24	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-01-26	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-01-26	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-02-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-03-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-03-15	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-03-15	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-03-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-03-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-03-22	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-03-22	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-04-04	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-04-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-04-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-04-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-04-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-05-02	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-05-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-05-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-06-21	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-07-03	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-07-03	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-07-05	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-07-05	2014-05-28	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Scorpio Mining Corporation	2012-07-12	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-07-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-07-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-08-15	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-08-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-08-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-08-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-08-24	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-09-04	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-09-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-09-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-09-25	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-10-04	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-10-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-10-24	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-11-02	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-11-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2012-12-27	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-01-03	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-01-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-02-08	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-02-22	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-03-25	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-04-11	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-04-16	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-04-17	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-04-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-04-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-04-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-04-23	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-05-01	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-05-28	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-05-29	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-06-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-06-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-06-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-06-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-06-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-06-17	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-06-18	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-02	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-07-10	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-09-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-09-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-12-12	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-12-12	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-12-12	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2013-12-19	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2014-02-14	2014-05-28	BC
	Scorpio Mining Corporation	2014-02-14	2014-05-28	BC

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
Clifton Star Resources Inc.	Actions inscrites	2013-11-22	Actions ordinaires	2016-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2011-08-12	Actions ordinaires	2014-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2013-06-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
DIAGNOS inc.	Actions inscrites	2013-12-05	Actions ordinaires	2016-12-31
Ergorecherche Ltée	Actions inscrites	2012-12-18	Actions ordinaires	2015-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe de Jeux Amaya Inc.	Actions inscrites	2012-07-05	Actions ordinaires	2015-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Actions inscrites	2013-09-25	Actions ordinaires	2016-12-31
Innovente inc.	Actions inscrites	2012-12-13	Actions ordinaires	2015-12-31
Intema Solutions inc.	Actions inscrites	2013-12-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Les Technologies Clemex Inc.	Actions inscrites	2013-04-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Manac Inc.	Actions inscrites	2013-11-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2013-02-28	Actions ordinaires	2016-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Mines Virginia inc.	Actions inscrites	2013-11-29	Actions ordinaires	2016-12-31
Nemaska Lithium Inc.	Actions inscrites	2011-12-16	Actions ordinaires	2014-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2013-12-01	Actions ordinaires	2016-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Orbite Aluminae Inc.	Actions inscrites	2013-07-19	Actions ordinaires	2016-12-31
Parta Dialogue Inc.	Actions inscrites	2012-03-28	Actions ordinaires	2015-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31
ProMetic Sciences de la Vie inc.	Actions inscrites	2013-09-27	Actions ordinaires	2016-12-31
PyroGenèse Canada Inc.	Actions inscrites	2011-11-08	Actions ordinaires	2014-12-31
Ressources Métanor Inc.	Actions inscrites	2012-01-16	Actions ordinaires	2015-12-31
Sherbrook SBK Corp.	Actions inscrites	2011-06-17	Actions ordinaires	2014-12-31
Solutions Extenway Inc.	Actions inscrites	2011-07-18	Actions ordinaires	2014-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2013-12-04	Actions ordinaires	2016-12-31
Technologies SENSIO inc.	Actions inscrites	2012-09-12	Actions ordinaires	2015-12-31
Technologies Sonomax Inc.	Actions inscrites	2011-08-17	Actions ordinaires	2014-12-31
TSO ₃ inc.	Actions inscrites	2012-04-17	Actions ordinaires	2015-12-31
Urbanimmersive Technologies Inc.	Actions inscrites	2012-10-01	Actions ordinaires	2015-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

Aucune information.

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.